

Embarquement immédiat !

Etude des diathèses autour du verbe *embarquer* (*de l'eau*) (à l'exclusion des formulations renvoyant aux relations de causalité)

par Emmanuel DERONNE,
Nancy Université, ATILF
CNRS, UMR 7118

Rédaction

*Au fur et à mesure que la barque entrainait dans la mer,
la mer entrainait dans la barque*
(Pierre Ferran, Les vrais mots d'enfants)

Présentation

Pour continuer l'examen des moyens mis en œuvre par le français pour permettre le jeu des diathèses, j'avais initialement choisi de reprendre et de développer les deux exemples principaux, d'importance différente, que j'avais mobilisés lors de mon intervention de novembre 2006¹.

Le premier exemple, l'exemple originellement privilégié, était celui des formulations autour du chant lyrique et par extension des tournures concernant divers spectacles musicaux. Il me permettait de récapituler une série de rôles sémantiques et surtout de relever des formulations verbales très diverses, bien éloignées des seules « voix », et parmi lesquelles les périphrases verbales comportant un nom² tiennent une place importante. On en trouvera un traitement assez sommaire dans l'article cité.

Le second exemple était secondaire et « accidentel » (avec ou sans jeu de mots) : dans une recherche sur les verbes de déplacement, j'ai rencontré (n'étant en rien spécialiste de navigation) un emploi technique du verbe *embarquer* (à savoir un phénomène consistant dans l'entrée d'eau dans une embarcation par le haut, du fait de l'agitation de la mer, du roulis ou de la pluie), emploi qui se prête à un nombre important de variations diathétiques.

J'ai finalement prolongé cette seconde étude, qui s'est révélée plus riche encore que je ne l'avais soupçonné. Ce second article sur les diathèses est donc consacré à cet emploi particulier du verbe *embarquer* (à ce verbe *embarquer*). Encore ai-je préféré, étant donné leur caractère marginal et très spécifique, reporter à un troisième article la partie de cette étude sur ce phénomène naturel concernant les relations de causalité et les diathèses correspondantes.

¹ Cet article constitue le développement d'une partie de mon intervention orale du 17 novembre 2006, dans le cadre des séminaires de l'ATILF, intervention qui a donné naissance à un article d'une quarantaine de pages, « Des voix aux diathèses » (2007).

² Je ne recourrai pas à l'étiquette de « noms verbaux », en accord avec la critique que Bernard Pottier formule à l'égard de cette dénomination, en tant qu'elle présuppose à tort une relation plus naturelle entre procès et verbe qu'entre procès et nom, puisque les noms de procès sont par cette expression référés aux verbes. Le terme de « nominalisation » présente le même inconvénient.

Une premier ensemble (**1-2**, 3-22) sera consacrée à la notion de diathèse verbale (et aux outils linguistiques en jeu), à son ancrage théorique, aux problèmes qu'elle pose encore, ainsi qu'aux choix personnels opérés et aux limites fixées à cette seconde étude.

Je décrirai dans un deuxième temps (**3-7**, 23-57) les emplois notables de ce verbe *embarquer* et les autres formulations verbales au service de l'expression de ce phénomène naturel.

Une troisième partie (**8-10**, 58-91) développera les conséquences théoriques de cette étude. Ce sera l'occasion de revenir sur les éléments de définition que j'aurai présentés sommairement dans la première partie, notamment sur les principes méthodologiques, les notions sémantiques, les outils linguistiques rencontrés et quelques considérations lexicographiques.

1. Les *diathèses*, une notion relativement récente qui s'est dégagée difficilement de la notion de *voix*

Un des mérites du *Dictionnaire des sciences du langage* (2004) de Franck Neveu consiste dans l'homologation de la notion de *diathèse*. Cette notion relativement récente, à la reconnaissance de laquelle travaille notamment Claude Muller³ (après Alain Lemaréchal, qui a consacré une grande partie de son ouvrage *Les parties du discours, sémantique et syntaxe* (1989) au problème de l'« orientation » et aux diathèses à partir de l'exemple du tagalog) possède encore, en effet, un caractère relativement polémique.

Il n'est pas question ici de chercher à établir son histoire⁴, dans la mesure où, justement, son apparition, et pour tout dire son détachement de la notion de *voix*, ont été lents et un peu confus. À elle seule, cette notion de *diathèse* mériterait assurément un premier chantier d'ordre épistémologique. Je me contenterai d'évoquer ici un certain nombre de positionnements adoptés par les linguistes, sous réserve d'inventaire.

Après avoir approché les diathèses en les distinguant des voix, j'évoquerai les outils en jeu dans les formulations verbales au service des diathèses.

1.1. Des voix aux diathèses

La notion de *voix* est en crise.

On remet aujourd'hui en cause l'existence de la traditionnelle « voix pronominale » et on tente en revanche de considérer comme des voix certaines formulations analytiques comportant des verbes comme *faire*, *laisser*... (qualifiés de ce fait d'« auxiliaires »).

Mais surtout, on quitte depuis quelques décennies ce domaine de la pure morphologie verbale pour s'interroger sur les mécanismes en jeu dans le recours aux voix.

De ce fait, on la remplace par le mot « voie » pour repenser son champ (Ludo Méliès, *La voie pronominale* (1990)) ou encore on étend la notion de *voix* à la construction intransitive du verbe : le *Dictionnaire de linguistique* (2002, 509) de Jean Dubois ajoute ainsi aux voix active et passive, en rupture avec la catégorisation morphologique traditionnelle, une « voix moyenne »⁵ qui recouvre à la fois l'ancienne voix pronominale et la « forme intransitive du verbe »⁶.

Le terme de *diathèse*, d'abord simple variante d'origine grecque du mot *voix*, est apparu dans ce contexte de suspicion et de refonte qui a commencé dans les années 1950 avec la réflexion de Benvéniste sur les voix de l'indo-européen. Il a été utilisé de différentes manières, si bien que je dois tout d'abord faire état des types d'emplois qui en ont été faits.

³ Voir notamment *Les Bases de la syntaxe* (2002, 42-44) et l'article "Diathèses et voix en français" (2005), avec bibliographie.

⁴ Claude Muller lui-même l'a esquissée en (2005, 1).

⁵ En revenant sur ce problème de la définition éventuellement sémantique notamment de la voix pronominale, je ne m'associerai pas à cette conception d'une « voix moyenne ».

⁶ Cette position renvoie à celle de plusieurs grammairiens cités par Charaudeau (1992, 376-7), qui rappelle les hésitations passées entre *voix*, *formes* et *constructions*. Denis Creissels, lui aussi, rappelle la suspicion qui règne à propos de cette notion et l'extension variable qu'on lui attribue aujourd'hui (2003, 5, ch.12 *Valence verbale, transitivité et voix*, n.1).

Lucien Tesnière (1959) puis Bernard Pottier (1988), dans des directions différentes, ont proposé d'utiliser conjointement ces deux termes de *voix* et de *diathèses*, mais dans des configurations qui remettaient en cause le sens traditionnel du terme « voix », modifications ambitieuses et, de ce fait, plus difficiles d'accès.

Pour Tesnière, qui est à l'origine des réflexions modernes sur les voix, les *voix* concernaient l'actance et les *diathèses* (qui correspondent en partie aux « voix » traditionnelles) étaient soit des « sous-voix » soit des outils de transformation des autres diathèses dont elles modifient le nombre d'actants (diathèses dites « récessive » et « causative »).

Pour Pottier, qui par ailleurs illustre, à travers son système complexe, les conceptions actuelles des diathèses, les *voix* sont des sous-catégories des *diathèses* (lesquelles sont issues des anciennes « voix »).

Pour ajouter à la complexité des données, certains ont renoncé au terme de *diathèse* mais sont clairement partisans de la notion, qu'il s'agisse de Martinet avec sa conception avancée des « voix », de Pottier avec ses « visées », de Charaudeau avec ses configurations fondées sur « sélection » et « point de vue » actanciels ou de Wilmet avec le rôle qu'il reconnaît à la « topicalisation ».

Enfin, outre Lemaréchal et Muller, divers auteurs consacrent aujourd'hui leurs efforts à l'approfondissement de cette notion sous le nom de *diathèse*, avec des variations importantes mais des fondements proches, le désaccord portant sur la place relative de la syntaxe et de la sémantique.

1.2. Pourquoi cette crise et ces essais d'élargissement ?

Les voix reposaient de façon ambiguë sur plusieurs niveaux d'analyse.

Élément de la morphologie verbale, la voix se voyait attribuer en outre de façon traditionnelle et assez caricaturale une dimension sémantique (sens actif, « sens passif » et sens intermédiaire ou « moyen »), dimension confondue avec des préoccupations concernant le statut du sujet (on parle de « mode de participation du sujet au procès » : mode de participation actif, passif).

Tesnière s'est appuyé sur une analyse triple de nature différente, associant Morphologie du verbe, Syntaxe du verbe et Sémantique, la notion d'*actance* recoupant les préoccupations syntaxiques et *secondairement sémantiques* (énoncés à un actant = sujet, à deux actants = sujet et COD, qualifiés de *prime actant* et *second actant*, etc.).

De nombreux auteurs, enfin, ont dégagé progressivement la notion de *diathèse* de celle de *voix* en s'appuyant sur une analyse pluridimensionnelle très différente qui (avec de nombreuses variantes et des options théoriques par ailleurs diverses, évidemment) intègre, outre les domaines classiques de la morphosyntaxe et de la sémantique et avec des modalités qu'il conviendra de préciser, la *dynamique des informations* fondée sur les oppositions thème/rhème, topique/commentaire, connu/nouveau.

Personnellement, c'est la théorie des trois points de vue de Claude Hagège, présentée dans *L'homme de paroles* (1985), qui me semble en constituer la formulation la plus efficace. Cette théorie ajoute au point de vue du code (dit « morphosyntaxique », mais il concerne aussi bien le système graphique, la phonologie, le lexique) et au point de vue sémantique ce point de vue de la hiérarchisation des informations⁷ (« énonciatif-hiérarchique »).

⁷ Cette théorie est développée spécifiquement dans le chapitre IX de cet ouvrage (1986, 275 et suiv.).

Pour donner un exemple sommaire et très rapide de ce type d'analyse aujourd'hui très bien connu, j'ai choisi de rester dans le domaine des voix, en abordant plus précisément le problème de la nature de la complémentarité entre les deux voix active et passive (en prenant pour exemple un verbe d'action quelconque du type « frapper qqn »).

(1) Pierre (A) a frappé Paul (B).

(2) Paul (B) a été frappé par Pierre (A).

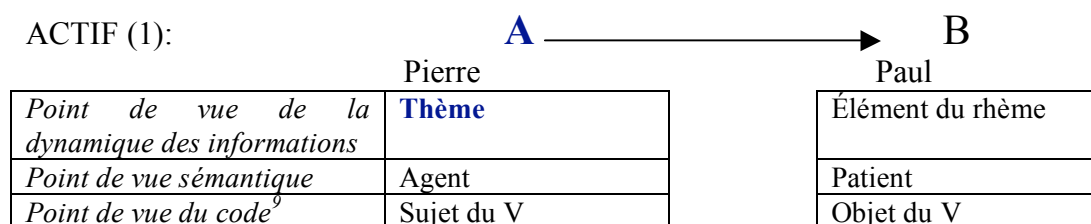
Le schéma classique (illustré par ex. par Tesnière (1959, 243)) pourrait faire croire, en cherchant à représenter le changement de « mode de participation » à l'action, à la modification du *sens* de l'action :

A → B pour l'actif (1)

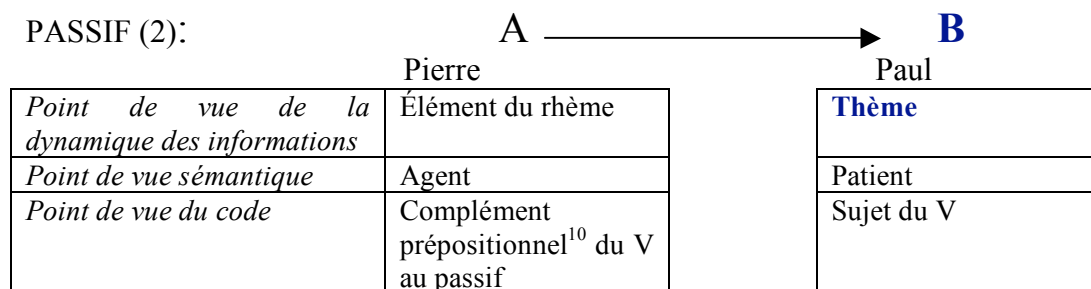
A ← B pour le passif (2)

L'analyse tridimensionnelle adoptée ici est plutôt, pour l'analyse des deux noms de personnes, à partir d'un schéma unique correspondant au sens de l'action (de l'agent vers le patient)⁸ :

ACTIF (1):



PASSIF (2):



La définition traditionnelle des voix, même si d'une certaine façon elle a un peu anticipé sur cette analyse moderne, n'est donc plus assez claire pour rendre compte d'une articulation aussi complexe entre les points de vue. Elle pêche par la simplification qu'elle opère entre sémantique et syntaxe et par l'absence de prise en compte de la hiérarchisation des

⁸ Henri Bonnard (1981), gêné par le schéma traditionnel malgré sa conception classique d'une « inversion de la relation », avait déjà procédé à une modification de ce schéma en représentant la relation au passif par un R inversé (en miroir), p.239. Mais il ne posait pas alors de lien entre les voix et l'opposition thème / propos, opposition qu'il étudie pourtant pp.22-23 en évoquant la relation entre thème et sujet.

⁹ Relèvent de ce point de vue du code aussi bien la syntaxe que le lexique, la morphologie, la phonétique, le système graphique, l'intonation... Pierre est un nom propre masculin possédant une forme graphique et une forme sonore... Seule importait ici la fonction syntaxique.

¹⁰ Le recours à cette dénomination non consensuelle vise, on s'en doute, à éviter la dénomination traditionnelle de « complément d'agent », qui serait particulièrement gênante ici en raison de la confusion entre syntaxe et sémantique sur laquelle elle repose.

informations, remplacée par la notion sémanticoïde de « mode de participation au procès » associée à chaque voix.

C'est, en l'occurrence, la réflexion sur le sujet syntaxique traditionnel (et sur le « complément d'objet direct ») qui est à l'origine, depuis les années 70, de l'émergence de la notion moderne de *diathèse*.

Cette réflexion a évolué dans deux directions que j'évoquerai très brièvement. La première traite des relations entre le niveau syntaxique et le niveau sémantique, la seconde des relations entre syntaxe et dynamique des informations.

Du point de vue sémantique, remettant en cause la relation traditionnellement posée à la voix active entre sujet et agent, objet et patient, on a essayé d'évaluer la variété sémantique effective des sujets et, timidement encore, les incidences de cette variation sur le choix du verbe. On s'est intéressé de façon conjointe aux verbes polyvalents ou « symétriques » (acceptant notamment comme sujet le SN qui est complément direct (COD) dans une autre de leurs constructions).

Fillmore (1968) a construit une tentative très ambitieuse de ce point de vue¹¹ en considérant la variation du sujet (nous dirons aujourd'hui le « changement de diathèse ») comme le résultat d'une transformation.

Du point de vue de la dynamique des informations, par ailleurs, on s'est interrogé sur les relations entre sujet et « thème » (c'est ainsi que je traduirai provisoirement le terme anglais *topic*). Les actes du colloque tenu à l'Université de Santa Barbara en Californie en mars 1975 ont paru sous le titre *Subject and topic* (1976). Ils comportent notamment, sous la plume de Charles N. Li et Sandra A. Thompson, auteurs de l'article « Subject and topic : A new typology of language » (457-489), une typologie de ces relations dans les diverses langues du monde.

Ces auteurs ont distingué quatre cas principaux (en fait quatre pôles, avec continuum)¹² :

A Langues avec prééminence du thème (« topic-prominent », qu'Hagège traduit par « à thème en relief »): chinois

B Langues sans prééminence du thème ni du sujet : tagalog

C Langues avec prééminence du sujet (« subject-prominent ») : indo-européen

D Langues avec prééminence du thème et du sujet : japonais

Claude Hagège (1978, 22-3), qui considérait ces catégories comme imprécises, proposait pour sa part :

1a : « thème totalement autonome »

1b : « sujet et thème tantôt coïncidents, tantôt dissociés »

2a : « grammaticalisation totale du thème en sujet »

2b : « promotion du sujet en thème non achevée »

Ces quatre cas de figure ne sont pas considérés comme stables : Li et Thompson (483-485) puis Hagège (*ibid.*), qui jugeait leur analyse intéressante, ont proposé, dans une perspective diachronique, de voir dans les types de relations distingués les étapes d'un parcours cyclique que chaque langue réaliserait au cours de son histoire, Claude Hagège proposant en outre des explications concernant les mécanismes de cette évolution.

¹¹ Son caractère générativiste a engendré des difficultés dénoncées par ex. par Guy Serbat dans son ouvrage *Cas et fonctions* (1981, 184-202).

¹² Ils sont récapitulés dans un tableau *ibid.*, 460.

C'est dans ce cadre théorique que l'on peut dire que dans certaines langues (pour Claude Hagège, dans toutes à un moment de leur histoire), il existe une relation privilégiée entre la fonction syntaxique de sujet et le rôle de « thème » (j'y reviendrai). Henri Bonnard (1981) retient ce cas de figure pour le français : « Le sujet tend à valeur de thème¹³ dans les langues dont la syntaxe le place normalement avant le verbe. C'est le cas en français moderne : le sujet, placé en tête, y désigne le plus souvent un être ou une chose connus (par la situation ou le contexte), tremplin vers l'envolée vers l'inconnu du propos ».

L'étude des diathèses verbales s'inscrit directement dans le prolongement de ces deux orientations de la recherche. Il s'agit d'examiner « ce que devient le verbe » lorsque tel ou tel élément sémantique est à la fois sujet du verbe et « thème » de la phrase.

Les *diathèses* sont donc les configurations « sujet - thème - rôle sémantique » *en tant qu'elles sont associées au choix d'un verbe spécifique*.

Une remarque à ce propos : renouvelant les analyses de Tesnière (1959, 404-5), qui distinguait noms d'agent, de patient, d'attributaire (bénéficiaire), noms de lieu, d'instrument, Alain Lemaréchal (1989) a proposé de façon convaincante d'étendre aux *noms* la notion de diathèse (respectivement 123 et 126-7) :

« (Il faut) étendre la notion d'orientation aux nominaux (...) : le recours à la notion d'actance ne suffit pas »

« Entre les différents dérivés nominaux désignant des participants formés sur une même base : entre *donneur*, *don(ne)*, *donataire* ou entre *dormeur* et *dortoir*, c'est une relation de diathèse qui intervient ; ce qui change entre *donneur* et *donataire*, c'est l'orientation primaire du dérivé. »

On notera cependant que les nominaux ne seront abordés ici que très marginalement alors que les diathèses impliquant les verbes dans des phrases verbales (par abréviation, je parlerai occasionnellement de « diathèses verbales ») seront massivement privilégiées.

Si la fonction syntaxique de sujet est *relativement* claire¹⁴, le statut évoqué grossièrement par le terme de « thème » et la nature des éléments sémantiques en cause nécessitent elles aussi des éclairages préalables.

1.3. S'agit-il seulement de « thème » et de sujet ?

L'opposition dite souvent « thème / rhème » renvoie à plusieurs types de distinctions différentes : du plus connu au moins connu, du déjà évoqué au nouveau, du support des informations aux informations apportées à son sujet.

Les informations rhématiques elles-mêmes peuvent être hiérarchisées, certaines étant valorisées par focalisation ou par emphase. Ces jeux d'opposition divers et souvent graduels entre un thème et un rhème aboutissent à ce que le même procédé linguistique possède plusieurs fonctions concurrentes ou complémentaires. La même configuration peut répondre à plusieurs besoins du locuteur. La voix passive en constitue un exemple bien connu, que j'illustrerai par une référence sommaire.

¹³ On pourrait dire aussi « le thème tend à devenir sujet » ou, de façon plus neutre, « il y a correspondance entre fonction syntaxique de sujet et statut de thème ».

¹⁴ L'article de Claude Hagège (1978) évoque, certes, la difficulté (l'impossibilité) de lui donner un statut universel, mais il propose des éléments de définition clairs pour le français dans le cadre de la servitude subjectale, avec des modulations, sur lesquelles je reviendrai, liées à la concurrence entre thème et sujet.

Givon (1990)¹⁵ a évoqué à propos de la voix passive pas moins de huit cas possibles expliquant la déqualification de l'agent comme thème. A cette déqualification de l'agent peut s'ajouter la valorisation (« promotion ») du patient etc.

A cela s'ajoute que ces distinctions se traduisent par des procédés, des mises en mots divers, la « subjectivisation » du « thème » ne constituant qu'une des possibilités¹⁶.

Rien n'interdit non plus d'envisager, parmi les éléments de définition des diathèses, *outre le choix du sujet*, la construction du verbe.

Ainsi, Martinet (1985, §8.29, 215-6) accordait une telle extension à la (*sa*) notion de « voix » (qui est analogue à la notion de *diathèse* développée ici) qu'il était prêt à l'attribuer aux variantes de construction syntaxique du verbe, du type de l'opposition en allemand entre *von etwas sprechen* et *etwas besprechen* ; en français entre *gueuler après qqn* / *engueuler qqn*.

Lemaréchal (1989, 243-251) estime en revanche que les variations de configurations verbales relèvent plus précisément de l'« orientation secondaire » des verbes et donc de « diathèses secondaires », par opposition à l'orientation « primaire », sur le sujet, qui correspond à la « diathèse primaire ».

C'est pour tenir compte de telles variations que Mel'cuk¹⁷ crée des « fonctions lexicales verbales » en rapport avec les types de compléments (et de sujets) en jeu.

Toutes ces nuances ne pourront être prises en compte dans le cadre de cette étude qui se limitera (explicitement) au problème du verbe en liaison avec la diathèse « primaire ».

1.4. De quel « thème » s'agit-il ?

Martinet (1985, 215) parle des nombreuses¹⁸ « possibilités d'orienter un prédicat verbal par rapport à des participants », Pottier, de « vision » ou orientation de la base vers le prédicat dans un module donné¹⁹, Charaudeau (1992) des « opérations de visée » aboutissant au choix d'un « point de vue actanciel »²⁰. Lemaréchal (1989) qualifie spécifiquement cette

¹⁵ Givon (1990), ch.14 « Voice and de-transitivization », §14.2.3. « The functional domains of passive voice : Demotion, promotion and resulting state », 567-572. Martinet (1985, 214-5) évoquait dans un sens voisin « Deux formes de passif » (8.28).

¹⁶ Voir par exemple pour la « topicalisation » D. Creissels (2003, 7-11), ch.17 « Topicalisation et focalisation », ou J. Lerot (1993, 122-3).

¹⁷ La fonction lexicale (FL) Conversif, « liée à la correspondance entre les actants sémantiques et les actants syntaxiques profonds d'une lexie », qualifie les lexies dont les actants syntaxiques sont inversés (1995, 130-1) ; les règles de conversion peuvent impliquer jusqu'à 4 arguments ou actants syntaxiques ; les « substitutions conversives » s'opèrent dans le cadre d'« équivalences sémantiques » (Mel'cuk 1992 b, respectivement 36 et 37-38). Mel'cuk précise par ailleurs que les Fonctions Lexicales Verbales concernant les Verbes supports (1995, 138-141) constituent également des « conversions » (1992, 56, n.15) touchant qui le sujet, qui le complément central (le plus souvent le COD), qui le COI.

¹⁸ Le paragraphe 8.29 de son ouvrage s'intitule « La diversité des voix ».

¹⁹ « Les trois facteurs de la *vision* sont l'*orientation*, la *visée* (point de départ choisi), la *sélection* (1974, 136). La vision du module dominant peut être *remplacée par* des « visions secondaires », dont un exemple est développé en (1988, 144). Ces changements ne constituent pas tous ce que je qualifierai ultérieurement de « variations de diathèse ».

²⁰ « Pour configurer l'organisation particulière d'un processus actionnel il faut réaliser deux types d'opération :
- l'une que l'on appellera *point de vue actanciel* ; il consiste à choisir le point de départ de la configuration. Il s'agit d'une *opération de visée* à partir de l'*agent*, du *patient*, de l'*auxiliaire* ou du *processus*.
- l'autre que l'on appellera *sélection actancielle* ; celle-ci consiste à *retenir / exprimer*, sur l'ensemble possible des actants, tous ou certains d'entre eux. » (400)

« orientation du verbe » vers le sujet de « subjectivisation » ou de « subjectivisation-thématisation »²¹.

Mel'cuk (1992, 27) décrit la « représentation sémantique » comme « l'ensemble de trois objets appelés structures », parmi lesquelles la « structure sémantique » (comparable au point de vue sémantico-référentiel d'Hagège) et la « structure sémantico-communicative » (comparable au point de vue énonciatif-hiérarchique d'Hagège), qui « représente l'itinéraire que le locuteur emprunte à travers la situation évoquée : ce qu'il veut prendre comme point de départ vs. ce qu'il prendra comme point d'arrivée ; ce qu'il veut poser d'abord vs. ce qu'il veut discuter ensuite (...) ; ce qu'il veut mettre en relief vs. ce qu'il veut renvoyer à l'arrière-plan ». Mel'cuk fait jouer explicitement l'opposition thème / rhème à ce niveau de la représentation sémantique (17), puis au niveau de la structure syntaxique (l'analyse syntaxique de phrases proposée aux pages 18-22 inclut la distinction du thème et du rhème).

Il s'agit, dans toutes ces prises de position, de « topicalisation » plus que de « thématisation » : le sujet est le point d'appui du « commentaire », des informations, le sujet est « ce dont on parle », c'est-à-dire le « topique », le thème-support des informations apportées dans la phrase.

Précisons que Claude Hagège (1978, 16) parlait dans ce sens de « thématisation » et d'opposition entre « thème » (« ce dont la suite de l'énoncé aura pour rôle de dire qqch ») et « commentaire ».

Wilmet (1997) recourt bien également à ce terme de « topicalisation », mais c'est pour refuser le terme de *diathèse*, on l'a dit, et en croisant ces « topicalisations » avec les voix traditionnelles : il parle (458) de « topicalisations active, passive, moyenne, impersonnelle, factitive ».

Rappelons cependant que la définition de Bonnard (ci-dessus, p.6) renvoyait plutôt, en revanche, au thème comme connu ou moins nouveau. Cela dit, il ne s'agit pas là d'une divergence de fond car, comme le rappelle par exemple Hagège (1985, 296-7) : « L'affinité statistique entre thème et sujet peut se vérifier pour chacune de ces deux acceptions de la notion de thème », à savoir le « thème comme élément délimitant l'univers de discours ou posant ce dont on parle, c'est-à-dire comme support en contraste avec le rhème comme apport » et le « thème en tant qu'information ancienne ou reprise du connu, en contraste avec le rhème comme information nouvelle ou exposé du moins connu ».

Il serait toutefois caricatural de négliger totalement cette distinction, les procédés en jeu pouvant se révéler très différents, comme Bernard Combettes (1999) l'a montré à propos de l'évolution de l'ancien au moyen français.

C'est le statut de thème-support (ou topique) du sujet en français contemporain qui sera ici considéré comme prototypique, malgré des variations minoritaires qu'il convient d'évoquer encore en quelques mots : le statut de thème-support ou *topic* affecté au sujet syntaxique est en effet remis en cause dans des cas identifiés²² que l'on qualifie parfois de cas de « détopicalisation ». Certaines inversions du sujet et la construction impersonnelle en font partie.

Faut-il donc inclure l'impersonnel dans l'étude des diathèses ?

Charaudeau (1992, 402-3) le propose, rangeant la « construction dite impersonnelle » ainsi que la « nominalisation » sous l'étiquette « point de vue du processus ». Wilmet (1997, 462)

²¹ Respectivement 219 et 103, n.1.

²² Ces subtilités, certes importantes pour donner une définition précise à la notion de *diathèse*, ne pourront être abordées dans le cadre de cette étude.

déclare que la « *topicalisation* impersonnelle procure un sujet grammatical à un énoncé *privé de sujet logique* ou évince le sujet logique de la première place » et Claude Muller (2005, 7) que l'impersonnel sert à « empêcher la topicalisation de tout élément ».

Or il me semble que ces deux dernières définitions s'opposent plutôt à la sélection de l'impersonnel : si les diathèses verbales sont les formulations *verbales permettant de topicaliser tel ou tel élément sémantique*, telle n'est pas la fonction de l'impersonnel, d'après ces auteurs eux-mêmes. Comment donc l'intégrer, si ce n'est d'une façon marginale et particulière ? L'impersonnel ne sera donc pas pris en compte dans cette étude ; il faudra revenir sur ses effets à une autre occasion.

Je ne suivrai donc pas Charaudeau, Wilmet et Muller sur ce point, et restreindrai l'étude des diathèses *stricto sensu* au sort du verbe quand tel ou tel élément *sémantique* est à la fois topique et sujet de la phrase. L'élément variable susceptible de donner un nom aux diathèses sera ce troisième élément, l'élément sémantique...

1.5. Rôles sémantiques : combien et lesquels ?

Il n'y a évidemment pas de consensus dans ce domaine (pas plus que dans d'autres), mais ces différences d'analyse n'affecteront pas gravement la collecte ni l'organisation des données. Disons au moins qu'elles n'y feront pas obstacle, à condition de prendre la précaution de construire (ou de renvoyer à) un système explicite de notions sémantiques.

Muller (2005) reconnaît évidemment la part sémantique de la définition des diathèses et recourt à de nombreux rôles sémantiques : circonstants de lieu et de temps, bénéficiaire, agent et patient. Il parle ainsi de « diathèse du bénéficiaire » (11, §7). Mais, n'adoptant pas une entrée purement sémantique, il préfère décrire les changements de diathèses en prenant pour référence la construction « de base » du verbe²³, organisée en vertu d'une « hiérarchie » supposée des fonctions syntaxiques, « qui tend à construire l'actant unique comme le sujet, le second actant comme un objet direct, le troisième actant comme un datif, sinon un objet prépositionnel, et si nécessaire un actant supplémentaire comme un circonstanciel » (2, §2), ajoutant que « les fonctions sont attribuées aux actants dotés d'un rôle sémantique en suivant un certain ordre ». « Il faut décrire les diathèses à partir des verbes lexicaux et de leur construction basique et non directement à partir des rôles actanciels pour éviter d'interpréter comme des faits de diathèse marquée les particularités propres à certains verbes dans la répartition des fonctions aux rôles sémantiques » (4, §3).

Ces précautions semblent viser des mises en œuvre un peu imprudentes de la sémantique. Pour ma part, je considérerai qu'il est difficile d'attribuer conjointement au mot *diathèse* un ancrage sémantique (« diathèse du bénéficiaire, du lieu, du temps ») et un ancrage morphologique avec les formulations « diathèse active, passive... », qui renvoient plus simplement aux voix traditionnelles. De même, si le scrupule de Claude Muller sur la qualification de « recevoir » (qui, quoique « converse de donner », doit être décrit comme une forme active *et non pas directement* comme la réalisation lexicale d'un passif, 4, §3) me semble totalement justifié, pourquoi parler à cette occasion de « réalisation de la diathèse active-personnelle » ?

²³ Un peu à la façon dont Mel'cuk décrit les « conversions » à partir d'une simple numérotation des « actants syntaxiques profonds » (1992b, 37).

Bref, personnellement, je n'étiquetterai les diathèses que par les rôles sémantiques (ou par une périphrase renvoyant à ce domaine, en cas de difficulté particulière), laissant aux « voix » de la morphologie verbale leur nom traditionnel.

Le problème du nombre intrinsèque de rôles sémantiques et celui du nombre de rôles retenus dans les (pris en compte par des) diathèses se pose donc pleinement.

Charaudeau (1992, 400), alors qu'il énumère dans son tableau de nombreux actants (cause, espace, temps, agent, patient, destinataire, finalité, auxiliaire, allié, obstacle, opposant), n'évoque dans les pages suivantes que les « points de vue » (c'est-à-dire les diathèses) de l'agent, du patient²⁴ et de l'auxiliaire, auxiliaire qu'il définit ailleurs comme instrument ou cause.

Peut-on tenter de résoudre ce problème de délimitation des recherches et d'organisation des données en s'appuyant sur la définition même des diathèses ?

Les diathèses concernent le choix du verbe en tant qu'il accepte comme sujet tel ou tel élément sémantique *dont le locuteur a fait le topique de sa phrase*. Puisque nous cherchons quels éléments sémantiques peuvent être sujets, nous devons d'abord nous demander lesquels peuvent être topiques, puis examiner lesquels de ces topiques peuvent accéder à la fonction sujet, c'est-à-dire auxquels d'entre eux le français fournit une forme verbale adaptée dont ils puissent être sujets.

L'étude des diathèses concerne la partie des topiques qui bénéficie de l'existence d'une formulation verbale qui lui est appropriée.

La question se double donc en : Combien de topiques possibles ? Lesquels peuvent devenir sujets d'un verbe adapté ?

1.6. Combien de topiques possibles?

Je partirai sur ce point de la description de Jacques Lerot (1993, 121-2) :

« Un propos donné admet plusieurs topiques virtuels.

Le propos : *Destruction de la ville de Lisbonne par un tremblement de terre en 1755* admet comme topiques : *Lisbonne, tremblement de terre, 1755*.

Le choix du topique détermine l'architecture générale du texte ou de la phrase.

Selon le topique choisi, la phrase précédente sera :

(1) *Lisbonne* (= topique) *fut détruite par un tremblement de terre en 1755*.

(2) *Un tremblement de terre* (= topique) *détruisit Lisbonne en 1755*.

(3) *En 1755* (= topique), *un tremblement de terre détruisit Lisbonne*. (...)

Les formes d'expression des topiques de la phrase sont très variées et appartiennent à trois grandes classes.

Formes prosodiques (...).

Ordre des mots : le topique se place généralement en tête de phrase (...).

Construction syntaxique : Le sujet et les compléments circonstanciels de temps ont souvent une fonction topicale. »

C'est évidemment cette dernière catégorie, celle du topique-sujet, qui nous intéresse ici. Il convient d'établir pour chaque notion (action, processus, etc.) la liste des diathèses (diathèses

²⁴ Qui plus est en paraphrasant *point de vue de l'agent* par « construction dite active » et *point de vue du patient* par « construction dite passive », formulations qui risquent de faire croire à une simple homologie entre diathèses et voix.

de l'agent, du patient etc. pour l'action...) disposant effectivement d'une formulation verbale spécifique.

Dans les deux premiers exemples de Lerot, le topique est sujet du verbe *détruire* respectivement à la voix passive et à la voix active. Dans le troisième, en revanche, le topique n'est pas sujet.

Rappelons à ce propos que le statut de topique des trois éléments ainsi qualifiés par Lerot suppose l'appartenance de chacune des phrases auxquelles ils appartiennent à un texte particulier. *Lisbonne* peut constituer le topique de la phrase (1) si cette phrase appartient à un passage ou à un texte sur le Portugal ou sur Lisbonne. *Un tremblement de terre* peut constituer le topique de la phrase (2) si cette phrase appartient à un passage ou à un texte consacré à l'histoire des tremblements de terre. Enfin, pour que *en 1755* puisse être topique de la phrase (3), il faut que cette phrase appartienne à une chronologie des événements marquants du 18^{ème} siècle ou des catastrophes naturelles en Europe...

Etudier les diathèses verbales, c'est donc :

- rechercher quels autres éléments que Lisbonne ou le tremblement de terre (et on doit évidemment étendre très largement la sélection des « candidats » pour traiter exhaustivement de la question) peuvent trouver un verbe adapté, dont ils seraient sujets, pour exprimer la même idée selon laquelle Lisbonne a été détruite en 1755,
- essayer de procéder à l'analyse sémantique de chaque élément ainsi distingué,
- chercher quelles formulations concurrencent éventuellement les formulations recensées et avec quelles nuances sémantiques et/ou informatives.

Dans le cas évoqué ici, existe-t-il des formulations verbales en français qui permettent de topicaliser *1755*, *le dix-huitième siècle*, et, si l'on étend la sélection des éléments en jeu, *les habitants de Lisbonne*, *les maisons de Lisbonne*, *le Portugal*, ou encore les causes naturelles du tremblement de terre, ses conséquences humaines, matérielles, naturelles ?

Par exemple, pour ce qui est de la date, évoquée par Lerot comme topique non sujet en (3), la réponse est positive en français : la diathèse « temporelle » est généralement réalisée en français par un emploi particulier du verbe « voir » (Muller, 2005, 12), ce qui donnerait pour l'exemple de Lerot : « L'année 1755 a vu la destruction de Lisbonne par un tremblement de terre »²⁵.

La réponse à ces questions devra en outre être modulée en relation avec le degré de spécialisation de l'énoncé, le nom *séisme* concurrençant évidemment fortement le nom *tremblement de terre*.

Une étude des diathèses verbales correspondant à ce phénomène naturel amènerait à relever par exemple qu'une ville peut être *frappée*, *touchée*, *secouée par un tremblement de terre* et à constater que, malgré sa très grande fréquence, ce sens du verbe *secouer* n'est évoqué par le *Petit Robert* électronique 2001 (ou 2007) dans aucun des articles *secouer*, *tremblement* ni *trembler*. Une étude des diathèses verbales pratiquée à grande échelle constituerait un moyen très efficace d'améliorer la description du lexique français en permettant de repérer de telles lacunes.

²⁵ La simple recherche du début de phrase « L'an 2000 a vu », pratiquée à l'aide du moteur de recherche Google, fournit 960 occurrences, dont 150 non similaires, avec une pertinence d'environ 90%. Je discuterai ultérieurement (ci-après, pp. 32-33) du statut des textes du corpus mondial en ligne.

2. Les outils en jeu

L'analyse traditionnelle a vu (confusément, on l'a dit) dans les *voix* le moyen de répondre à ce type de besoins de la langue.

Il faut donc commencer (après Guy Serbat, justement évoqué dans le dictionnaire de Franck Neveu pour sa remise en cause de la voix active) par combattre ce qui reste de cet a priori en rappelant tout d'abord que les diathèses ne sont pas clairement réalisées par les voix traditionnelles²⁶, puis dans un second temps que les voix ne suffisent pas à l'expression des diathèses et que d'autres outils entrent en jeu, bref qu'il n'existe pas de lien absolu ni même de lien privilégié entre voix et diathèses.

2.1. Les voix ne répondent pas de façon simple aux besoins des diathèses

La tradition grammaticale distingue, on le sait, dans le domaine de la morphologie verbale, les voix active, passive et pronominale. Que faudrait-il à ces voix pour constituer les outils principaux voire uniques des diathèses ? Il faudrait que la configuration qu'elles procurent aux verbes permette de reconnaître dans le sujet à la fois un thème-support (un « topique ») et un élément sémantique particulier. Telle est justement l'illusion que donne la tradition en nommant « actif » et « passif » deux voix qui attribueraient de façon complémentaire au sujet le rôle d'agent et celui de patient, le « moyen » attribuant au sujet le double rôle d'agent et de patient.

De fait, il est facile de montrer qu'aucune voix n'est associée prioritairement à un sens.

Déstabilisé par la mise en valeur des verbes dits « symétriques » et par diverses autres études, dont celles de Fillmore, dans les années 60, le statut sémantique du sujet à la **voix active** est totalement relativisé, comme Guy Serbat l'exprime (pour le latin) dans *Les structures du latin* (1975, 130) :

« On conservera à cette voix, par commodité – catégorie formelle – le nom traditionnel d' « active », mais sans en tirer aucune conclusion sur l' « activité » du sujet. Il est évident en effet que l'attitude du sujet par rapport au procès (c'est-à-dire sa DIATHÈSE²⁷) est variable selon les verbes ; elle est tantôt celle d'un agent, tantôt celle d'un véhicule²⁸ ou même d'un patient²⁹. Une même voix — ici la voix dite « active » — est donc le support de valeurs très différentes du point de vue de la diathèse³⁰. »

Serbat étendait d'ailleurs son analyse aux autres voix. Il ajoutait à propos du « passif », catégorie formelle dans laquelle il rangeait passifs et déponents : « Cette mise au point permet de comprendre que l'autre série de formes du verbe latin (c'est-à-dire l'autre VOIX) soit elle

²⁶ J'ai abordé ce point dans *Des diathèses aux voix* (inédit, 3-7). Il constituait la première partie de mon intervention.

²⁷ Guy Serbat attribue ici au terme *diathèse* une valeur qui, pour être clairement distincte de celle de voix verbale, est encore marquée fortement par la définition classique du sujet des verbes des différentes voix, définition que je ne partage pas plus que son analyse sémantique du sujet des verbes de mouvement dans l'exemple de la note suivante (ce point constituait la deuxième partie de l'intervention évoquée ci-dessus, n.26).

²⁸ Serbat fait ici référence à son analyse d'une expression à la page précédente : « Dans *miles currit*, « le soldat court » (...) le sujet *miles* fait l'action certes ; mais on ne peut le concevoir comme extérieur au procès. Il n'est pas un agent externe, mais plutôt le véhicule même du procès (verbes intransitifs). »

²⁹ Il en a cité comme exemples des verbes latins de forme active (*accipere*, « recevoir », *vapulare*, « être rossé ») dont le sujet *subit* l'action énoncée par le verbe. J'ajouterai que *vapulare* peut également s'employer, toujours intransitivement, pour un lieu qui subit une tempête, dans un emploi proche de celui de l'expression française *essuyer une tempête*.

³⁰ Serbat a reformulé cette idée dans la seconde édition du même ouvrage (1980) sous la forme « La voix dite « active » est en fait une voix neutre quant à la diathèse », phrase retenue par Frank Neveu.

aussi porteuse de valeurs disparates » (131) et enfin qu'en français « la nouvelle « voix pronominale » recouvrirait à son tour un large éventail de valeurs en diathèse » (134).

Petit pas vers une analyse sémantique plus systématique du sujet, il précisait que la « diathèse interne » des verbes déponents pouvait concerner des verbes de changement d'état et des verbes de sentiment, dont le sujet était le « siège » (132).

« Seule une attitude résolument sémantique peut compenser l'indigence syntaxique », écrivait également Bernard Pottier (1988, 123) à propos de la polyvalence de la voix active.

Le statut sémantique du sujet des verbes **à la voix passive** en français, on ne le note pas assez, se trouve en effet lui aussi déstabilisé par le flottement de l'actif. Rien ne protège en effet les verbes actifs transitifs (ceux qui vont pouvoir disposer d'une voix passive) de la polyvalence décrite par Guy Serbat pour les verbes actifs latins.

En outre, c'est un fait bien connu³¹, certaines langues comme l'anglais disposent d'un passif étendu (qualifié de « passif indirect »), auquel on peut donner comme sujet un autre élément que le COD du verbe à la voix active, soit *Peter was given a book*, à opposer au passif classique *This book was given to Peter* : la voix passive se met donc dans ces cas au service de deux diathèses différentes.

Les adjectifs dits verbaux en *-able* en français, souvent dits « de sens passif », ont été étudiés dans cette perspective et on a conclu à leur grande hétérogénéité de ce point de vue³².

Cette expression traditionnelle « de sens passif » mérite à ce propos un petit commentaire. Elle résulte d'une assimilation et donc d'une confusion entre morphologie verbale et sémantique. Le passif ne saurait avoir de « sens » propre : c'est une voix au service de la diathèse de l'élément qui occupe à l'actif la fonction de COD. Dans le cas des verbes d'action transitifs et passivables ayant pour COD le patient de l'action (comme *frapper qqn*), le passif est *au service de la diathèse du patient de cette action*. Tandis que l'actif exprime l'action *dans la perspective de l'agent*, le passif exprime l'action *dans la perspective du patient* (formulation plus simple et plus claire que « action subie »). Autrement dit, le passif d'un verbe d'action est également un verbe d'action. L'expression « de sens passif » doit donc être abandonnée.

Quant à la **voix pronominale** traditionnelle (quoi qu'on en pense par ailleurs), elle a toujours été reconnue comme hétéroclite par cette tradition grammaticale.

On connaît les catégories dégagées pour classer ses verbes :

- pronominaux de « sens passif » (sic)
- de « sens réfléchi »
- de « sens réciproque »³³

³¹ Martinet (1985, 216) ; D. Creissels (2003, 9-11) ch.14, §1.7 : « Emplois non canoniques de formes passives : formes passives dont le sujet ne correspond pas à l'objet de la forme non passive correspondante. »

³² Nabil Hatouth et al. (2003, 49-90), « Enquête sur les dérivés en *-able* ».

³³ Henri Bonnard (1983, 242) avait créé à côté des V pronominaux « de sens réciproque » traditionnels une classe de V pronominaux « de sens successif » (« se suivre, se succéder »), très peu nombreux. C'était là une innovation tout à fait justifiée, clairement illustrée par ses schémas :

<i>vraie réciprocité</i>	<i>succession</i>
A → B et A ← B	A → B → C → D

- et verbes « essentiellement pronominaux », expression dont Tesnière³⁴, à juste titre, contestait violemment l'ambiguïté dans la mesure où ce sont justement les seuls qui ne soient pas « essentiellement pronominaux », mais plutôt *uniquement et obscurément* pronominaux puisque le pronom n'y est pas analysable !

Tesnière avait essayé de réduire l'étrangeté de cette voix « pronominale », dont il contestait la dénomination purement morphologique, en donnant un statut plein de *diathèses* aux « voix réfléchie et réciproque », qu'il considérait comme sous-catégories des verbes transitifs, et en donnant aux verbes « essentiellement pronominaux » le statut de V monovalents, solution souvent acceptable. Mais une prise en compte systématique du sens ne peut se contenter de cette analyse principalement syntaxique.

En fait, dans chacune des trois dernières catégories de la voix pronominale, on rencontre des verbes de « sens » différent, ce qui s'oppose à leur relation privilégiée voire exclusive avec telle ou telle diathèse. Par exemple, *se détester* n'exprime pas une action, contrairement à de nombreux autres verbes réciproques, mais un sentiment. Inversement, *se saluer* (réciproque), *se suicider* (réfléchi, avec une redondance qui n'est pas perçue entre *se* et *sui-*), *déplacer qqch* sont des *actions* et répondent donc à la diathèse de l'agent³⁵. De même, *dialoguer*, *discuter* et *se parler*³⁶ ont le sens d'une *action réciproque*.

C'est pour surmonter (ou voiler ?) cette hétérogénéité que la voix pronominale est encore fréquemment « unifiée » sous l'appellation de *moyen*. Cette dénomination anachronique et maladroite a été, on le sait, appliquée anciennement à la voix qui, en indo-européen, était opposée initialement à la seule voix active, la voix passive étant de formation plus récente³⁷.

Ce sont les réflexions, comme toujours très brillantes, d'Emile Benvéniste autour de la voix moyenne dans son article célèbre, « Actif et moyen dans le verbe » (1950), qui ont donné l'idée de transférer cette notion à d'autres langues.

C'était négliger le fait que l'opposition actif vs. moyen n'est toujours pas élucidée de façon définitive. Et d'ailleurs, Benvéniste lui-même a signalé que, malgré une *nuance* de sens entre elles (nuance qu'il voyait, en ce qui concerne le *moyen*, dans l'implication du sujet dans le procès : « le sujet est intérieur au procès »³⁸), ces deux classes étaient *également variées du point de vue sémantique*, comportant la même variété de procès³⁹. Autrement dit, les verbes actifs et les verbes moyens, en tant qu'exprimant des procès, ne pouvaient, selon lui, être distingués clairement du point de vue sémantique, ce qui revient à dire, dans le cadre de cette étude, qu'actif et moyen n'étaient pas au service de diathèses différentes.

³⁴ Tesnière (1959, 274-5, §11-16).

³⁵ Plus précisément à la diathèse **des** agents, pour le réciproque, à l'exception toutefois des cas évoqués par Bonnard (*ibid.*) de diathèse d'un seul des deux agents, par exemple dans l'expression (« familière », juge-t-il) « Paul s'envoie des cartes avec Jean ». Piste intéressante qui sort des limites de cette étude.

³⁶ On trouvera une liste de V actifs et de V pronominaux « d'interaction sociale » de sens réciproque chez C. Schnedecker (2002, 103).

³⁷ On sait que cette évolution a été voilée par la tradition grammaticale antique qui, pour faciliter la perception de l'opposition massive et tardive actif-passif, a qualifié erronément l'autre voix de voix « moyenne » en grec (comme si elle était « entre » actif et passif) et, de la même façon, de « déponents » en latin (comme s'il s'agissait de passifs « transfuges », qui auraient « déposé, abandonné » leur sens passif). La forme archaïque incomprise est devenue un monstre suite à une création ultérieure (celle de la voix passive) qui a déstabilisé, perturbé la compréhension du système. Voir sur ce point par ex. l'article cité ci-après d'E. Benvéniste (1950), p.168.

³⁸ Mais comment comprendre la nature de cette subtile opposition qui joue en indo-européen entre moyen *suivre* et actif *aller* ; moy. *naître, mourir* et act. *vivre* ; moy. *jouir de, avoir profit* et act. *manger, boire* ; moy. *parler* et act. *donner* ?

³⁹ « Cette définition vaut sans égard à la nature sémantique des verbes considérés : verbes d'état et verbes d'action sont également représentés dans les deux classes.» (*ibid.*, 172)

Cette recherche d'unification à tout prix de la « voix pronominale » ou « moyenne » a entraîné un écrasement important des notions sémantiques en jeu sous couvert de ce point commun annexe, dont le sens originel nous échappe en grande partie aujourd'hui, en rapport, sans doute, avec l'implication du sujet.

En outre, de même que la grammaire traditionnelle forçait l'analyse de certains verbes à la voix active comme « recevoir » en les assimilant à des verbes d'action, on a cherché à retrouver dans tous les verbes pronominaux cette supposée valeur « moyenne » (d'implication particulière du sujet, d'intérêt du sujet), et ce au prix d'efforts et de compromis héroïques qui paraissent aujourd'hui assez déroutants.

C'est ainsi qu'un grand spécialiste de l'histoire et de l'analyse des voix, Jean Stéfanini, dans son ouvrage monumental *La voix pronominale en ancien et en moyen français* (1962), proposant de « reconnaître à la voix pronominale une valeur propre en relation avec sa structure, avec la présence du pronom réfléchi » (117) (recherche d'harmonie systématique entre morphologie et sémantique), en vient à postuler que les verbes pronominaux « enferment une part - parfois minime - d'activité consciente du sujet ».

Détaillant à juste titre des classes sémantiques de verbes de forme pronominale, il essaie tant bien que mal et systématiquement d'y introduire une once d'action, d'activité ou à défaut de responsabilité, entraîné malgré lui dans des affirmations sommaires et des « raisonnements » pour le moins fragiles.

Son analyse des verbes de sentiment (119) est certes globalement acceptable, quoique déjà un peu trop « volontariste » : « C'est nous qui nous mettons en colère ».

Mais il affirme plus curieusement (118) que « les verbes de mouvement ont si souvent et dans tant de langues la forme moyenne parce qu'*aller, marcher, courir*⁴⁰ sont des moyens privilégiés de connaissance de notre corps » et renvoie en note à ce propos à la littérature sportive...

Il va également jusqu'à contester la valeur purement « passive » des verbes dits « pronominaux de sens passif », en affirmant que « la valeur de cette construction n'est pas absolument passive : *même lorsque le sujet est un nom de chose*, on lui suppose quelque activité » (117 ; c'est nous qui soulignons).

Enfin, à propos de l'opposition entre « se laver les mains » et « laver ses mains », il se livre à une justification a posteriori de la norme arbitraire imposée par la langue française (et pas par la langue anglaise, par exemple) sur des critères sémantiques qui ne font que s'adapter dans le plus grand désordre à la variation morphosyntaxique. Voici une série d'extraits concernant cette étude (ils figurent à la page 119) :

« Se laver les mains » : « le sujet participe tout entier à son action, avec un sentiment profond de l'unité de sa personne physique. »

« Il lave ses mains » : « le sujet prend une attitude « détachée » ; sans doute ses mains lui appartiennent-elles (comme un objet quelconque), mais il ne les considère pas comme étant une part de lui-même. »

(D')« un criminel endurci qui vient de commettre un meurtre méthodiquement préparé » (on dit) « il (...) lava ses mains ».

« Un honnête Français « se lave les mains » tout bonnement. »

Ce raisonnement trouvant des limites, c'est un autre raisonnement *ad hoc* qui va sauver d'une assimilation avec les meurtriers la « jolie femme » qui « *lave, soigne, polit* les siennes » : ses mains ne sont pas les instruments d'un criminel mais « sont comme une parure de sa beauté » et d'ailleurs, de la même façon, « dès qu'un adjectif met en lumière une partie du corps, la

⁴⁰ On notera le paradoxe qui consiste à citer pour illustrer une catégorie de verbes pronominaux d'un sens donné des verbes français qui appartiennent à la voix active.

détache en quelque sorte de l'ensemble, on emploie la seconde tournure : *elle brossa ses longs cheveux blonds, elle lava ses belles mains etc.* » (*ibid.*, note 1)

Il pose, par un raisonnement voisin, que la différence entre « fuir » (qui serait le terme noble) et « se sauver » (de mauvais goût, indigne) résiderait dans le fait que dans le second, à cause du pronom réfléchi, on sent la présence du corps : « *Se sauver* est vulgaire, parce qu'un gentilhomme ne parle pas de son corps ni de sauver sa vie, et qu'il faut préférer *fuir* » (on attendait : *mourir* !).

Que les normes sociales de politesse, l'éducation, la morale viennent colorer ces explications, c'est historiquement intéressant. Mais ce qui importe surtout, c'est de constater à travers ces exemples à quel point un préjugé en faveur d'une correspondance étroite entre morphologie verbale et sens a pu entraîner loin un spécialiste reconnu des voix.

Je conclurai donc ce tour d'horizon rapide en plaidant pour une attention plus soutenue au sens des verbes *indépendamment de leur voix*. Aucune voix en français n'est spécialisée dans l'expression de quelque type de procès, d'action ou d'« état » que ce soit. Et, réciproquement, aucun type de procès, d'action ou d'état ne semble disposer d'un seul type de formulation verbale.

Par exemple, dans le cas de l'expression d'un déplacement (qui relève de la grande catégorie des actions), la « diathèse de l'agent » dispose de verbes à la voix active (*aller, courir, partir*), aussi bien que de verbes pronominaux (*s'en aller, s'enfuir*) ou encore de locutions verbales (*prendre la fuite, prendre la poudre d'escampette*)...

Cela signifie que voix et diathèses ne peuvent en aucun cas être confondues et que l'étude des *formes verbales potentiellement au service des différentes diathèses* ne peut se cantonner à la recherche de telles correspondances.

2.2. La gamme des formulations verbales

Il est en effet temps d'examiner comment les spécialistes présentent ce problème de **la variété des outils verbaux au service des diathèses en français**.

Tout d'abord, le caractère hétéroclite des voix que l'on constate en français n'est pas une donnée universelle : dans d'autres langues, comme le tagalog (Lemaréchal, 1989), un système de marquage différentiel des rôles sémantiques et du statut de thème-sujet donne naissance à une série de voix à fonction spécifique : voix active, passive, directionnelle, bénéfactive, instrumentale, locative, voix du destinataire, du causateur. En tagalog, le grand nombre de voix « permet de faire un sujet de presque n'importe quel participant au procès » (237).

C'est sans doute à cause de cette profusion de voix en tagalog que Lemaréchal semble d'un pessimisme extrême pour ce qui est du français. Envisageant les seules voix traditionnelles, il affirme en effet la pauvreté de notre langue en diathèses : « La situation est simple, du moins dans les présentations qu'on en donne habituellement » : « seuls l'agent et le patient des verbes transitifs peuvent être subjectivisés » (*ibid.*, 103). « Il est remarquable qu'il n'existe pas de voix verbales correspondantes⁴¹, c'est-à-dire de formes verbales présentant une orientation primaire⁴² vers le destinataire, le lieu, l'instrument etc. » (*ibid.*, 127).

⁴¹ Lemaréchal venait d'évoquer les nombreuses diathèses *nominales* du tagalog.

⁴² L'orientation primaire est l'orientation vers le sujet, celle que nous étudions prioritairement ici à travers la notion de diathèse.

Que le français soit pauvre en voix verbales *par rapport au système complexe et exceptionnel du tagalog*, c'est indiscutable, d'autant que les seules « voix » du français ne permettent pas, on l'a vu, de résoudre simplement le problème de l'expression des diathèses. De là à en déduire que « la multiplicité des voix pose un problème de traduction insoluble. (...) Si on veut à tout prix rendre l'opposition de voix (...), on est amené à traduire en français par des phrases équatives des phrases qui ne le sont pas en tagalog » (ibid., 103-4, n.2), il y a un pas que je ne franchirai évidemment pas, l'objet même d'une étude sur les diathèses consistant à dénicher les formulations verbales variées et peu grammaticalisées du français répondant à ce besoin.

Ainsi, contrairement aux nombreux auteurs qui ont présenté un nombre restreint de diathèses (parmi lesquels Charaudeau (1992, 400-1), dont on a vu que les « points de vue de l'agent et du patient » se voyaient finalement affecter simplement les « constructions active et passive » et qui limitait les diathèses à celles de l'agent, du patient et de « l'auxiliaire » dans le sens d'instrument et apparemment aussi de cause), Martinet (1985, 216) écrivait déjà à propos des diathèses que « les locuteurs savent faire feu de tout bois ».

Claude Muller a établi dans son article de 2005 une liste des principales tournures au service de l'expression des différentes diathèses et c'est dans cette lignée, mais avec une orientation moins syntaxique et à la fois plus sémantique et plus lexicale, que s'inscrit la présente étude.

Ces configurations sont donc réalisées par des verbes ou des locutions verbales, la variation en voix ne faisant que *s'ajouter* à la variation des constructions syntaxiques et aux variations lexicales.

Etablissons donc rapidement la liste des outils verbaux susceptibles de nous intéresser dans notre description des diathèses verbales.

2.2.1. Les *voix traditionnelles*, on l'a vu, peuvent et doivent être mobilisées, mais avec une grande circonspection, sans préjuger de leur valeur.

Le principe de l'extension du passif à d'autres diathèses que celle du patient est acquis, puisque la voix passive peut « inverser » des phrases verbales comportant des COD de différents sens. On peut lui associer, le cas échéant, les pronominaux à rôle passif et on examinera éventuellement le statut des adjectifs verbaux en *-able* (voir *supra*, note 33).

2.2.2. Certains emplois des tournures en « se faire » (« se faire assassiner, empoisonner »...) fonctionnent également comme des passifs.

Les autres *formulations verbales de formation analytique* devront être envisagées. Bonnard relève ainsi, juste après les voix (1981, 243), les « auxiliaires » (d'autres auteurs refusent cette étiquette) :

- **faire**, « auxiliaire de participation causative ou factitive » (« construction factitive » (458) ou « topicalisation factitive » (464-5) pour Wilmet (1997)) (agir pour faire en sorte que)
- **laisser**, « auxiliaire de participation causative ou factitive » (il le paraphrase très justement par « s'abstenir d'empêcher ») (i.e. ne pas agir pour faire en sorte que ne pas)
- ajoutons entre faire et laisser **empêcher**, « anti-causatif » pour Tesnière (1959, 298) (agir pour faire en sorte que ne pas)
- **voir**, « auxiliaire d'un type de participation qu'on pourrait appeler de non-ingérence »

(paraphrasé par « ne pas être en mesure d'influer sur l'exécution d'un procès »)⁴³. Ces verbes peuvent eux-mêmes, comme on l'a signalé pour « faire », s'employer dans ce cadre à la voix pronominale.

Etant donné son statut particulier, le « causatif » (cette dénomination sémantique ambiguë sera contestée) sera pris en compte dans un second article spécifique qui constituera la suite directe de cette étude.

2.2.3. *Les moyens lexicaux*

Denis Creissels (2003, ch.12, 5), qui qualifie légitimement de « voix » tous les « changements de valence corrélés à un changement morphologique du verbe », renvoie à l'étude du **lexique** les autres procédés, dont il ne traite donc pas dans son ouvrage consacré à la syntaxe.

C'est ici *l'ensemble* des voix (et des formulations analytiques comportant un « auxiliaire » ou « semi-auxiliaire ») et des procédés lexicaux divers qui sera considéré comme susceptible de répondre aux besoins des diathèses. Les procédés lexicaux du français (qui peuvent d'ailleurs, argument supplémentaire, avoir pour correspondants des voix dans d'autres langues) méritent donc un traitement aussi important que les « voix ».

On constatera par ailleurs dans cette étude qu'il est impossible d'opposer aussi simplement ces deux types de procédés dans la mesure où la variation en voix vient *compléter* la variation lexicale.

On doit évoquer dans ce domaine le problème des verbes dits « symétriques », les cas de couples fondés sur une variation lexicale pure (*donner/recevoir*) et enfin les expressions dans lesquelles certains de ces couples sont réinvestis (*donner/recevoir des coups*).

(a) *Verbes « symétriques » et polysémie*

Les verbes dits « symétriques » sont les candidats les plus naturels au statut d'outils lexicaux permettant la variation de diathèse. Par définition, il s'agit de verbes qui peuvent s'adapter à deux sujets différents, comme le verbe *casser* respectivement dans *Je casse la branche* et dans *La branche casse*. L'existence de ces deux emplois « opposés » relèverait, selon les partisans de cette notion, de la polysémie verbale, voire même d'un mécanisme de « transformation »⁴⁴, position que je n'adopterai pas⁴⁵. En revanche, je partagerai le souci d'Henri Bonnard (1981, 239) de comparer rigoureusement les deux emplois avant de valider (ici au titre des *diathèses*) quelque verbe « symétrique » que ce soit. Ainsi, je rejoins Henri Bonnard dans son rejet de ce verbe « casser »⁴⁶ comme verbe symétrique :

« On appelle verbes symétriques des verbes polysémiques dont le sujet, dans l'emploi intransitif, participe au procès de la même manière que le complément d'objet dans l'emploi transitif ; exemple : *Je casse la branche. / La branche casse*.

⁴³ Pour les constructions de *laisser, faire* et *voir* cf. aussi par ex. D. Creissels (2003, ch. 14 §3.2 et ch.32, 9-12).

⁴⁴ Le Goffic et Combe Mc Bride (1975, 71-4) en relèvent 28, classés en pas moins de 9 catégories syntaxiques, en opposant construction transitive et intransitive et en signalant la non réversibilité de certains COD en sujets. Ils renvoient à J. Dubois (1967), qui était allé jusqu'à présenter cette caractéristique comme un deuxième type de transformation passive (107-113), le troisième type (113-118) nous intéressant également puisqu'il consiste dans la transformation de V actifs transitifs (*accumuler* (COD : *les erreurs*)) en V pronominaux (*s'accumuler* (sujet : *les erreurs*)).

⁴⁵ En revanche, l'extension de la notion de symétrique à l'adjectif « égal » par Mel'cuk et al. (1995, 132) (*égal* est « son propre conversif ») est pleinement justifiée. On connaît aussi le double sens du nom *hôte*.

⁴⁶ Il répond ici précisément à Jean Dubois (1967, 118).

Il n'y a pourtant pas d'identité de signifié entre *La branche a cassé.* et *La branche a été cassée.* Seul le passif implique l'intervention d'un agent⁴⁷. »

Pottier (1974, 137) évoquait déjà clairement à propos de ces verbes comme *casser* ou *jaunir* une « polysémie actancielle » : il les nomme « verbes polymodulaires » et considère qu'ils présentent selon le cas une valeur évolutive ou une valeur causative (il attribue apparemment cette seconde valeur aux actions, point sur lequel je ne me rallierai pas à sa position), ce qui revient à dire qu'ils possèdent des sens différents. Autrement dit, il ne s'agit pas ici d'un simple changement de diathèse opéré par un verbe unique grâce à l'adoption de deux constructions différentes, mais bien *de deux verbes de sens différent*, un verbe d'action et un autre verbe, que l'on pourra qualifier sommairement de verbe de phénomène ou de processus naturel⁴⁸ ou du moins qui ne peut pas être considéré de façon univoque comme le résultat d'une action.

Si l'on adopte cette attitude sémantiquement scrupuleuse, la liste des verbes reconnus comme symétriques ne peut manquer d'en être profondément modifiée. Je reviendrai à la fin de cette étude sur cette notion problématique de verbe symétrique.

(b) Le second procédé lexical consiste dans une *variation lexicale pure avec changement de racine*.

Mel'cuk cite en exemple conjointement (1995, 131) les couples *inclure / faire partie* ; *acheter / vendre* ; *craindre / effrayer*. Il est nécessaire de les commenter brièvement parce qu'ils ne relèvent pas strictement d'une seule et même catégorie.

Inclure / faire partie (X inclut Y vs. Y fait partie de X) ne pose pas de problème particulier. Gentilhomme (1992, 107) évoque également le couple *précéder / suivre*.

Le couple *acheter / vendre*, plus complexe, est analysé ailleurs (Mel'cuk 1992, 37-8), de façon plus précise, parmi les « conversifs⁴⁹ à quatre arguments », avec *payer, dépenser / coûter* et *enseigner / apprendre*. *Acheter* et *vendre* (et même *enseigner / apprendre*) sont tous deux des actions, renvoient aux deux facettes complémentaires d'un échange, sont donc proches du type des verbes d'interaction sociale étudiés par C. Schnedecker (2002). Ces couples sont plus complexes que les précédents et les variations de diathèse possibles sont plus nombreuses. En revanche, les couples *instruire qqn dans une langue* et *enseigner une langue à qqn*, considérés comme des « conversifs à trois arguments », ne nous concernent pas directement ici car ils n'impliquent pas de modification du sujet.

Enfin, le couple *craindre / effrayer* (« la défaite m'effraie / je crains la défaite »), mettant en jeu les relations de causalité, pose des problèmes différents qui ne seront examinés, comme je l'ai déjà annoncé, que dans l'article qui viendra compléter celui-ci.

Benvéniste définissait déjà précisément *avoir* comme l'inverse d'*être* :

« *Avoir* a la construction d'un verbe transitif ; il n'en est pas un pour autant. C'est un pseudo-transitif⁵⁰ (...). L'expression la plus courante du rapport indiqué en nos langues par *avoir*

⁴⁷ Cette affirmation peut sembler légèrement excessive, dans la mesure où « la branche a cassé » peut aussi se dire à l'issue d'une action : il faut supposer que Bonnard donne ici au terme « impliquer » un sens logique fort.

⁴⁸ Je reviendrai sur cette définition dans la suite de cette étude, p.23.

⁴⁹ Mel'cuk (1995, 131) nomme de façon générale « conversifs » les verbes qui, à la façon de l'opposition actif / passif, permettent d'*inverser* la relation entre les principaux actants : « On dit que la lexie L1 est un conversif de la lexie L2 si et seulement si leur sémantisme est identique et les actants SyntP de L1 sont inversés par rapport à ceux de L2. »

⁵⁰ C'est-à-dire un verbe de construction transitive qui ne note pas une action, Benvéniste désignant ici avec *transitif* à la fois une construction syntaxique et une valeur sémantique d'action.

s'énonce à l'inverse par « être-à », constituant en sujet ce qui est l'objet grammatical d'un verbe *avoir* » (1960, 194-5). « *Avoir* n'est rien d'autre qu'un être-à inversé » (ibid., 197).

Cette analyse sera reprise par exemple par Jean Dubois (1967, 129), qui définira de même « être à + infinitif » et « avoir à + infinitif » comme « l'inverse l'un de l'autre, dans les mêmes conditions qu'une phrase active et une phrase passive » et « être à » comme la « forme passive emphatique » de *avoir* dans le contexte particulier où le sujet d'*avoir* est un pronom personnel (*J'ai telle chose* vs. *Telle chose est à moi*).

Le phénomène qualifié par Mel'cuk d'« inversion » à propos des conversifs est défini plus précisément (Gentilhomme 1992, 107) comme une « permutation » de deux actants au moins, les « couples de prédicats converses » ou « converses lexicales » variant selon les langues.

(c) Certains de ces couples donnent naissance à des *périphrases verbales*, ce que l'on peut considérer également comme un procédé lexical au service des diathèses. Sur le modèle de donner / recevoir (qqch), on trouve en effet *donner / recevoir* (voire *prendre*) *des coups* ; *donner / recevoir des ordres*, *prendre ses ordres* etc.

Mel'cuk (1995, 138-141), renvoyant à Gaston Gross (1989)⁵¹, qualifie ces verbes de « verbes supports », verbes sémantiquement vides ou quasiment vides dans ce nouveau contexte d'utilisation⁵², qui « servent à *verbaliser* les noms prédicatifs (c'est-à-dire les noms dont le sens est un prédicat sémantique), en exprimant le mode et le temps ».

On aura noté que je n'ai pas recouru pour toutes ces formulations au terme de « substituts lexicaux des voix » (ou de « formes supplétives »), désignations qui privilégieraient indûment les voix comme outils de réalisation prioritaire des diathèses, alors que c'est la diversité qui règne clairement en français et que les langues du monde ont adopté des solutions très variées dans ce domaine. En outre, les solutions lexicales élaborées par les locuteurs du français ne peuvent pas stricto sensu se comparer à des voix verbales dans la mesure où les termes et expressions mobilisées possèdent souvent un sens propre qui empêche de considérer ces formulations comme étant *l'équivalent strict* de telle ou telle voix. Non intégrées au paradigme verbal, elles peuvent présenter des nuances sémantiques particulières.

Cet article a donc pour objectif de compléter l'étude des formulations verbales au service des diathèses en établissant, à propos d'un exemple particulier, le verbe « embarquer » déjà évoqué, la nature de ces formulations (verbes aux diverses voix, périphrases verbales reposant sur des auxiliaires ou recourant à des noms de procès, verbes « symétriques » (?) et autres variations lexicales du verbe) et le jeu de leurs complémentarités. Il faudra établir à cette occasion la liste des rôles sémantiques distingués par les diathèses verbales en question. Ce sera également l'occasion de réfléchir au mode d'organisation de ces données dans un article de dictionnaire.

Tout d'abord, j'exposerai les données dont font état les dictionnaires les plus précis concernant ce verbe « embarquer ». Outre un dictionnaire spécialisé de 1847, il s'agira du *TLFi*⁵³ et du *Petit Robert* (dans son édition électronique de 2001, non modifiée en 2007 pour ce qui regarde les articles en jeu). Puis, après une mention rapide des autres dictionnaires, je

⁵¹ Voir le compte-rendu de G. Gross (1989) par Margarita Alonso Ramos (1991), « Discussion : Verbes supports et fonctions lexicales » pour une comparaison entre les positions de Gross et celles du DEC.

⁵² Des précisions et des nuances sur ce point dans Mel'cuk (1992, 55, note 13) (la note porte sur la page 32) et dans Gentilhomme (1992, 114-6).

⁵³ Le *TLFi* est consultable à l'adresse <http://atilf.atilf.fr>

présenterai des données complémentaires issues de la consultation de textes divers, en procédant en deux temps. Dans un premier temps, j'approfondirai les données du *TLFi* et du *Petit Robert* en m'appuyant sur la base *Frantext*, puis sur d'autres textes anciens, pour la plupart littéraires ; dans un second temps, je recourrai à des textes contemporains, pour la plupart non littéraires, notamment à des rapports sur des accidents en mer publiés sur le réseau Internet.

Puis je soulèverai les problèmes et aborderai les conséquences théoriques de cette recherche concernant la notion de diathèse.

3. Embarquer : organisation des données connues et pistes de recherches complémentaires

L'emploi technique du verbe *embarquer* que j'ai choisi d'étudier correspond à un phénomène consistant dans l'entrée d'eau dans une embarcation par le haut : pour une entrée d'eau par une ouverture située au-dessous du niveau de flottaison, on parle plutôt de « voie d'eau »⁵⁴. On trouve cette opposition dans le document suivant, qui décrit les caractéristiques techniques d'un petit modèle d'hovercraft :

(1) Drainage⁵⁵

Une bonde à vis in/out de 4 pouces (101 mm) permet de vider la coque de l'eau en cas de lavage ou d'accident entraînant une voie d'eau dans la coque **ou** l'embarquement d'eau.

http://www.hovercraft.it/fra/page_id_10/index.htm

Pour diverses raisons, il arrive que de l'eau s'introduise dans une embarcation, au risque de détériorer ensuite le matériel (notamment le matériel électrique, aujourd'hui), ou de faire chavirer le bateau. Voici la définition que donnait de ce verbe *embarquer* le *Dictionnaire de la marine à voile* (1847) d'Edmond Pâris et Pierre-Marie-Joseph de Bonnefoux, s.v., p.317 :

« Embarquer de l'eau, c'est recevoir de l'eau de la mer, par-dessus le bord, dans un mouvement de tangage ou de roulis, ou par l'effet du vent : embarquer souvent ainsi de l'eau est, en général, un signe de construction défectueuse, ou d'une mauvaise installation, ou aussi, d'un arrimage vicieux. Enfin, embarquer un coup, un paquet de mer, c'est voir arriver, par-dessus le bord, une forte lame qui frappe le bord et qui déferle sur le pont ; (...) on dit, dans ces cas-là, que le coup ou le paquet de mer a embarqué par l'avant, par l'arrière, par le travers. »

3.1. La notion en jeu : un phénomène naturel

L'agitation de la mer, un tangage ou un roulis excessif, une pluie violente⁵⁶, aboutissent à ce que de l'eau entre dans un bateau par une ouverture, menaçant de le déséquilibrer davantage, voire de le faire couler⁵⁷...

Je considérerai avec Charaudeau (1992, 387) que cet événement est un « processus » qui, contrairement aux actions (« Faire », 388-391), « ne procède pas directement d'un agent », qui « n'est sous le contrôle d'aucun agent ». Je choisirai de parler de *phénomène* ou de

⁵⁴ En fait, on peut rencontrer occasionnellement le verbe *embarquer* pour faire état d'eau qui entre dans une embarcation du fait d'une voie d'eau. Ces emplois relèvent d'une étude autre, celle des diathèses autour du phénomène de la voie d'eau. Ils ne seront donc pas pris en compte dans cette étude.

⁵⁵ C'est moi qui ai souligné « ou ». Je tiens à préciser ici que j'ai pris le parti de laisser systématiquement le texte original en l'état (sans juger par ailleurs utile d'en proposer une version normée) pour des raisons sur lesquelles je reviendrai ci-après p.32. J'ai toutefois choisi de signaler par des caractères gras, le cas échéant, les mots ou expressions importants afin de faciliter la lecture. J'ai en outre parfois maintenu le titre du résultat de la recherche sur Google quand il permet d'éclairer le contexte en jeu. J'ai enfin fait figurer des éléments de référencement textuelle classiques quand cela a été possible.

⁵⁶ Mais pas directement les remous provoqués par une autre bateau (dans le cas d'embarcations légères comme les bateaux à l'aviron) ni par une manœuvre maladroite, car ce serait glisser vers l'étude des *actions*, fussent-elles inabouties ou maladroites, ce qui ne saurait être l'objet de cette étude.

⁵⁷ Les pages <http://www.capitainedepeche.com/securite.htm> présentent une illustration simple des problèmes de stabilité des navires sous la forme d'un dossier sur la sécurité à télécharger (application PC).

processus naturel, plutôt que de « fait » (en l'occurrence pour Charaudeau un « Fait 1 », « activité⁵⁸ d'un être non humain »).

Cette dénomination de *phénomène* ou *processus naturel* qualifie clairement un procès dynamique, et non pas un état⁵⁹. Je m'associerai donc à l'analyse par Denis Creissels (2003)⁶⁰ de l'énoncé « La porte s'est ouverte (toute seule) » comme un processus de ce type.

Charaudeau donne pour sa part les exemples suivants :

« La cheminée fume »,

« La tuyauterie fuit », lequel équivaut à « De l'eau s'échappe de la tuyauterie ».

Avec *embarquer*, que j'illustrerai maintenant par un premier exemple, il s'agit, inversement, d'une arrivée d'eau :

(2) Les lames qui **embarquent** par l'arrière du châlotier sont très dangereuses pour les marins qui travaillent sur le pont de la "Grande Hermine"⁶¹

<http://www.andia.fr/news/default.asp?NewsID=45> (il s'agit du commentaire de la photo 25461, prise en 2003)

À la différence des actions, les phénomènes naturels excluent notamment la série des rôles sémantiques d'agent, de patient (ou d'objet) et d'instrument.

Les phénomènes naturels ont un « siège » (ce qui « est impliqué dans » le phénomène : « subir » serait inadéquat car il rappelle le passif) : ici, il s'agit de l'eau de mer. De l'eau (vagues, paquets de mer, lames, pluie) se déplace vers un navire, entre dans l'embarcation, depuis la surface de la mer ou depuis le ciel : voilà le phénomène banal dont j'ai cherché à étudier les formulations liées aux variations de diathèse.

Il sera nécessaire de préciser ultérieurement cette analyse sémantique pour essayer d'étiqueter les diathèses existantes. Je ne le ferai que modérément dans cette partie descriptive, réservant approfondissement et discussion à la troisième partie.

3.2. Premier aperçu des données : deux « sens » d'*embarquer* répertoriés par le PR et par le TLFi.

Ni le *Petit Robert* ni le TLFi n'isolent ce phénomène naturel : ils l'évoquent à deux reprises parmi les différents sens du verbe *embarquer*, l'ensemble de ces sens étant répartis prioritairement selon des critères syntaxiques, les constructions transitives précédant les constructions intransitives.

• Le *Petit Robert* mentionne sous la rubrique I (verbe transitif), après le sens premier « Faire monter (qqn) à bord d'un navire », le sens de « Recevoir par-dessus bord (un paquet de mer) », qu'il illustre par une citation de Lamartine : « *Nous embarquions beaucoup d'eau* ».

⁵⁸ De façon générale, je n'aurai pas recours, pour ma part, à ce terme d'*activité*, souvent utilisé pour des actions non téléiques dans d'autres typologies.

⁵⁹ Je ne retiens pas chez Charaudeau l'élément de définition du Fait 1 « un état qui s'est modifié » ni la relation qu'il pose entre les « Faits 1 » et la construction qu'il qualifie de « *résultative* », *La porte est fermée*. Mais j'aurai à discuter de cette tournure par la suite à propos de l'« eau embarquée ».

⁶⁰ Chapitre 12, *Valence verbale, transitivité et voix*, p.7, exemple (8d).

⁶¹ Sur la présentation de la citation (soulignement éventuel et respect de la langue originale), voir la note 55.

Sous la rubrique II (verbe intransitif), après le sens premier « Monter à bord d'un bateau pour un voyage », il évoque en sens 2 : « Mar. Passer et se répandre par-dessus bord. *La mer embarque.* »

• Je reproduis ci-dessous *les passages concernés* de l'article « embarquer » du *TLFi* (de la même façon que dans le *PR*, le premier figure dans la rubrique I, « emploi transitif », le second dans la rubrique II, « emploi intransitif ») :

I. Emploi transitif.

B. 2. Domaine de la *nav.* [Le suj. désigne un bateau ou, p. méton. du suj., des pers.] *Embarquer (de) l'eau.* Laisser entrer l'eau. *Nos mâts de hune étaient rompus, nos chaloupes emportées, le gaillard d'arrière rasé, et nous embarquions l'eau à chaque tangage* (CHATEAUBR., *Mém.*, t. 1, 1848, p. 359). *Emploi abs.* *La mer est forte, nous embarquons* (Ac. 1932). *À de certains coups de lame, l'avant de la corvette embarquait* (HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1874, p. 22).

II. Emploi intransitif.

B. [Le suj. désigne l'eau, les vagues] Pénétrer dans un bateau. *L'eau embarque* (Ac. 1932). *La mer était comparativement calme, de sorte qu'elle n'embarquait plus sur le brick que par le travers* (BAUDEL., *Avent. Pym*, 1858, p. 115). *Le revers des vagues embarquait par masses d'eau considérables* (VERNE, *Enf. cap. Grant*, t. 3, 1868, p. 39).

Le *TLFi* est plus complet, sur trois points.

D'une part, il mentionne la possibilité d'avoir *un bateau* ou des personnes comme sujet en I.B.2, alors que le *PR* ne donne qu'un exemple avec des personnes.

D'autre part, par ses exemples en II.B, le *TLFi* permet de constater que le verbe *embarquer* peut avoir un complément de lieu : on trouve « embarquer » ou « embarquer sur le brick ».

Enfin, contrairement au *PR*, il mentionne l'emploi absolu correspondant au premier sens (I.B.2, « embarquer » pour « embarquer de l'eau »). Par un souci légitime de cohérence sémantique, il enfreint à cette occasion sa logique de présentation syntaxique, qui aurait amené à le faire figurer en II parmi les emplois intransitifs.

A ce propos, on pourrait être surpris, étant donné son importance du point de vue sémantique, du caractère facultatif du SN « de l'eau » dans cette construction « Le navire embarque (de l'eau) ».

Historiquement, et cela paraît logique puisqu'elle est moins explicite, la construction absolue est seconde, si l'on s'en tient aux datations proposées par le *Dictionnaire historique de la langue française* (1992, 335, s.v. *barque*) d'Alain Rey, à savoir 1843 pour la construction transitive et 1864 pour la construction absolue. Les recherches complémentaires que j'exposerai plus tard modifieront ces données sans remettre en cause cet ordre d'apparition.

De fait, il semble, paradoxalement, que cette construction absolue soit la plus apte à s'opposer clairement au verbe d'action *embarquer*, lequel est transitif et peut même précisément accueillir comme complément direct le mot « eau » : « embarquer de l'eau, son eau, de l'eau et des vivres »...

3.3. De ces deux « sens » aux *diathèses* : combien de *diathèses* effectivement répertoriées ?

La prise en compte de la notion de *diathèse* amène à considérer ces deux « sens » comme identiques : il s'agit dans les deux cas du phénomène naturel précédemment décrit.

Ce qui change dans les deux cas identifiés par les deux dictionnaires, comme le souligne clairement le *TLFi*, c'est la nature du sujet. Les phrases données en exemple dans chacun des deux emplois ne sont pas « orientées » sur le même élément, n'ont pas le même thème-support ou topique : le verbe *embarquer* y accepte des sujets syntaxiques sémantiquement différents. Autrement dit, ces « sens » du verbe *embarquer* ne sont autres que des *diathèses*, des variations de la configuration verbale au service de la topicalisation d'éléments différents.

La première modification à apporter à ces deux articles de dictionnaire consiste donc, par un double mouvement, à dégrouper ces deux emplois des autres « sens » du verbe *embarquer* pour les regrouper dans un nouvel article spécifique consacré à la lexie⁶² « *embarquer* », « phénomène naturel évoquant de l'eau qui passe dans une embarcation par le haut ».

Dans ce nouvel article, les deux emplois seront associés sous le même sens avec indication de la *diathèse* à laquelle ils correspondent.

La seconde modification consiste à séparer *tous* les types sémantiques de sujets effectivement répertoriés. En l'occurrence, on peut en compter trois. **L'eau, le bateau et les hommes sur le bateau** sont *concernés par* ce phénomène naturel (cette formulation vague mais provisoire me permet d'éviter les termes d'*actants* ou de *participants*, qui aboutissent à des amalgames gênants).

Ces *trois* éléments

- *représentent des « entrées » différentes dans la phrase ou des points de vue différents (ils constituent des bases différentes pour la phrase verbale en jeu),*
- *ne sont pas identiques sémantiquement,*
- *sont attestés tous les trois comme sujets.*

Nous considérerons donc, et ce principe sera respecté de façon constante dans cet article, que les conditions sont réunies pour que l'on compte *trois* *diathèses*.

Cette position sera explicitée plus longuement dans la troisième partie, qui permettra en outre d'essayer d'étiqueter précisément les rôles sémantiques occupés par chacun de ces trois éléments. Inutile de cacher que c'est la définition du rôle des *hommes sur le bateau* qui prêterà à discussion.

Trois *diathèses* verbales du phénomène en question, réalisées toutes les trois par le même verbe *embarquer* à la voix active, sont donc attestées par ces deux dictionnaires : le *PR* a négligé de mentionner celle du bateau (pourtant très courante) et le *TLFi*, qui a mentionné et illustré les trois, n'avait pas cru utile de dissocier celle du navire de celle des hommes sur le bateau⁶³.

Voici donc, à partir de l'association des données du *TLFi* et du *Petit Robert*⁶⁴ (reproduction qui ne correspond pas à une validation globale de leur contenu) une première proposition de

⁶² Au sens de Mel'cuk et al. (1995, 56-7) : « mot (lexème) ou locution (phrasème) pris dans une seule acception bien déterminée et munie de tous les renseignements qui spécifient totalement son comportement dans un texte. » Les *diathèses* peuvent être considérées comme devant faire partie de ces « renseignements ».

⁶³ « Le suj. désigne un bateau ou, p. méton. du suj., des pers. » Je reviendrai dans la troisième partie sur le statut de cette explication par la métonymie, que je ne reprends pas à mon compte.

⁶⁴ Ces dernières figureront en bleu. La citation de Lamartine sera complétée (en noir).

composition du nouvel article suggéré⁶⁵. J'y ai joint les deux autres occurrences du verbe *embarquer* dans le *TLFi* : elles figurent dans les articles *baleine* (définie comme une « grosse lame qui embarque à bord », argot marin, 1906) et *embarcation*.

Embarquer : phénomène naturel qui consiste dans le fait que de l'eau entre dans une embarcation par le haut. (Domaine de la *navigation*)

Diathèse 1. [Le sujet désigne l'eau, les vagues] Pénétrer dans un bateau. Passer et se répandre par-dessus bord.

La mer embarque.

La mer était comparativement calme, de sorte qu'elle n'embarquait plus sur le brick que par le travers (BAUDEL., *Avent. Pym.*, 1858, p. 115).

Le revers des vagues embarquait par masses d'eau considérables (VERNE, *Enf. cap. Grant*, t. 3, 1868, p. 39).

L'eau embarque (Ac. 1932).

Diathèse 2. [Le sujet désigne une embarcation] Laisser entrer de l'eau.

Embarquer de l'eau.

Des équipes d'hommes qui ne savaient pas nager mettaient les canots à la mer.

La légèreté des embarcations les gênait, que les vagues bousculaient, qui manquaient sans cesse d'embarquer de l'eau, et qui semblaient se dérober quand on grimpait dessus. QUEFFÉLEC, *Un Recteur de l'île de Sein*, 1944, p. 125.

Emploi abs. À de certains coups de lame, l'avant de la corvette embarquait (HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1874, p. 22).

Diathèse 3. [Le sujet désigne des personnes] Recevoir par-dessus bord (un paquet de mer).

Nos mâts de hune étaient rompus, nos chaloupes emportées, le gaillard d'arrière rasé, et nous embarquions l'eau à chaque tangage (CHATEAUBR., *Mém.*, t. 1, 1848, p. 359).

« *Nous embarquions beaucoup d'eau : nous ne pouvions suffire à la vider aussi vite qu'elle nous envahissait.* » (LAMARTINE⁶⁶, *Confidences*, 1849).

[À] *laisser le sabord de sa chambre ouvert, par mer agitée, on risque fort d'embarquer une baleine! ...* (baleine : terme encore usité à l'École Navale).

Emploi abs. La mer est forte, nous embarquons (Ac. 1932).

⁶⁵ Les diathèses y sont affectées d'un numéro *provisoire*, en attendant la discussion du statut sémantique des éléments concernés ; je ne commenterai pas non plus pour l'instant les paraphrases proposées par les dictionnaires pour chaque diathèse.

⁶⁶ Cette phrase appartient à un récit de tempête qui a été intégré dans le chapitre 10 de *Graziella* (1852), après avoir été publié en 1849 dans les *Confidences*. En voici un extrait : « Nous embarquions beaucoup d'eau : nous ne pouvions suffire à la vider aussi vite qu'elle nous envahissait. Il y avait des moments où nous sentions les planches s'affaisser sous nous comme un cerceuil qui descend dans la fosse. Le poids de l'eau rendait la barque moins obéissante et pouvait la rendre plus lente à se relever une fois entre deux lames. Une seule seconde de retard, et tout était fini. »

L'eau embarque (sur le bateau), Le bateau embarque (de l'eau), Nous embarquons (de l'eau), voilà donc les trois constructions du verbe *embarquer* qui constituent les diathèses verbales du phénomène naturel « de l'eau embarque dans un bateau » exprimé à l'aide du verbe *embarquer*. Les éléments accédant à la fonction sujet sont l'eau, le bateau et les occupants du bateau. A partir des deux mentions égarées dans l'article « embarquer » de ces deux dictionnaires a été construit un article distinct énumérant trois diathèses pour un seul et même phénomène naturel.

3.4. Les recherches complémentaires envisageables : quels corpus ?

D'un point de vue méthodologique, la voie est ensuite toute tracée : il convient d'approfondir la description du phénomène naturel ainsi dégagé, lequel constitue un nouvel objet autonome. La recherche lexicographique sur ce verbe de sens technique mérite d'être relancée.

Avant d'aborder la recherche d'un nom « de procès » et d'amorcer l'étude de son rôle, j'ai choisi d'affiner et éventuellement de compléter, notamment du point de vue des datations et du point de vue de l'usage récent de ce verbe, la description existante. Le verbe *embarquer* exprime déjà trois diathèses, il conviendra d'examiner à la fois s'il existe d'autres moyens de réaliser ces diathèses et s'il peut encore exister d'autres diathèses.

Quel(s) corpus mobiliser ?

Le travail peut prendre deux directions complémentaires.

D'une part, il s'agit de vérifier les données de la tradition.

Un point rapide sur les dictionnaires du passé suffira, sauf pour un ou deux détails secondaires, à montrer qu'ils n'apportent rien de plus que le *TLFi*, qui a hérité de leurs données et les a complétées largement.

Il sera en revanche possible de suivre les pistes tracées par le *TLFi* et le *PR* pour chercher dans les textes littéraires d'autres occurrences éventuellement originales. La base *Frantext* sera évidemment d'un grand secours sur ce point. Elle sera complétée par d'autres textes en ligne, qui permettent également (mais souvent plus laborieusement) des recherches fines. Romans et récits de voyages seront sollicités.

D'autre part, dans la mesure où il s'agit d'un emploi technique, il a semblé indispensable de chercher dans des documents *récents* les évolutions du verbe *embarquer* dans le sens qui nous intéresse ici. Les textes publiés sur le réseau Internet (forums, sites spécialisés d'amateurs ou de professionnels, sites d'institutions chargées de la sécurité en mer) ont donc été mobilisés, avec l'aide des modes de recherche du moteur de recherche Google. D'autres moteurs de recherche ont été sollicités très marginalement et n'ont pas présenté la même efficacité.

3.5. Retour vers le passé : dictionnaires, base *Frantext* et autres textes

Pour commencer par les dictionnaires, le verbe *embarquer* ici étudié est présent dans le dictionnaire de Pâris et Bonnefoux déjà cité, à savoir le *Dictionnaire de marine à voiles et à vapeur* (1847). Il est difficile, les tournures n'étant pas explicites (les sujets manquent dans les définitions) de trancher quant au nombre de diathèses attestées : celle de l'eau et celle du bateau sont présentes, celle des hommes moins clairement.

Mais le *Nouveau glossaire nautique d'Augustin Jal*, révision de l'ouvrage publié en 1848, comporte dans son volume 4 (« D-E », CNRS, 1983), s.v. *embarquer*, deux renvois à deux autres dictionnaires spécialisés encore antérieurs.

Il renvoie d'abord au *Dictionnaire de la marine française* (1792) de Charles-Nicolas Romme, qui atteste la diathèse du bateau :

« Si une lame s'élève au-dessus d'un bâtiment..., on dit que le vaisseau a embarqué cette lame. »

Puis, sous la rubrique 4 : « loc. la lame embarque » (façon maladroite de signaler l'existence de cette diathèse de l'eau), au *Dictionnaire de marine* (1820) de Jean-Baptiste Philibert Willaumez⁶⁷ :

« Si une lame passe par dessus les bastingages et qu'elle tombe sur les gaillards ou sur le pont, on dit que la lame embarque par l'avant, par l'arrière ou par le travers. »

On ajoutera à ces références le *Dictionnaire pittoresque de marine* de Jules Lecomte, rédacteur en chef de France maritime (éd. de l'Estrau, Paris, 1835), qui écrit s.v. *embarquement* :

« Dans le mauvais temps, lorsque les lames soulevées par le vent se brisent contre le navire et se brisent à bord, on dit alors : le navire embarque beaucoup d'eau. On dit au timonier qui tient le gouvernail : faites attention, ne laissez pas embarquer la mer. »

Un premier dictionnaire de langue le mentionne ensuite (sous l'article *embarquer*) en 1845-6 : il s'agit du *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française* de Louis-Nicolas Bescherelle⁶⁸, qui présente également une mention assez curieuse de poissons volants sur laquelle il faudra revenir.

Littre (1^{ère} édition, vol. 2, 1864), comporte pour le verbe *embarquer* les indications suivantes :

« Embarquer un coup de mer, un paquet de mer, et, absolument, embarquer, recevoir par-dessus le bord une forte lame. La chaloupe embarquait. »

Le supplément du Littré à la 2^{ème} édition (1877) ajoute cette mention :

« Embarquer se dit non-seulement du navire dans lequel les vagues entrent, mais aussi de la vague qui entre dans le navire.
L'eau embarquait dans les plus grands navires et venait presque sur la promenade,
Extr. du Phare de la Loire, dans Journ. offic. du 13 janv. 1877, p. 318, 1^{re} col. »

Pour ce qui est maintenant de la date d'apparition de ce verbe, Alain Rey (1992), indique 1843 (et 1864 pour sa construction intransitive : *le bateau embarque*). La consultation de la base *Frantext* permet d'explicitier la première donnée: 1843 correspond sans doute à Théophile Gautier, *Voyage en Espagne*.

Pour la construction intransitive, il semble bien d'après son annexe que Rey s'appuie ici sur le Littré, lequel, on l'a vu, ne fournit pas de source.

⁶⁷ Ce dictionnaire est désormais consultable, dans son édition de 1831, inchangée pour cet article, à l'adresse <http://books.google.fr/books?id=AMnACmgtRGYC>.

⁶⁸ L'édition de 1856 est consultable sur le site Gallica de la BNF, en mode images uniquement, à l'adresse <http://gallica2.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50452b.modeAffichageimage.fl.vignettesnaviguer#>.

Nous venons d'ores et déjà d'ajouter trois mentions antérieures dans des dictionnaires spécialisés. Le premier, le dictionnaire de Romme, le mentionne en 1792, ce qui suggère de dater son apparition de plus de 50 ans avant le texte de Gautier.

Il s'agit maintenant de compléter ces données en faisant état d'autres attestations anciennes. Je ferai donc maintenant le point (de façon non exhaustive) sur les données accessibles grâce à la base *Frantext*. J'y ajouterai d'autres sources constituées par des éditions en ligne.

La base *Frantext* comporte une quinzaine d'occurrences de notre verbe, les deux dernières figurant dans le chapitre 6 de la traduction par Gide (1903) de *Typhoon* de Conrad.

Jules Verne, cité, on l'a vu, dans le *TLFi*, est présent dans la base *Frantext* pour cinq occurrences. La consultation d'autres œuvres éditées en ligne, dans les versions, par exemple, du projet Gutenberg⁶⁹ ou du site du passionné Frédéric Viron, permet d'en relever vingt autres, ce qui ne surprend pas étant donné les nombreux voyages par mer de ses héros. Elles s'étagent de 1866 (*Les aventures du capitaine Hatteras*) à 1905 (*Le phare*).

Je reviendrai ultérieurement sur les quelques occurrences (base *Frantext*) trouvées dans un passage d'Amiel (1866) et dans *La mer* (1861) de Michelet.

La traduction des *Aventures d'Arthur Gordon Pym* d'Edgar Poe par Baudelaire (mai 1858) est citée une fois dans le *TLFi* (il s'agit de l'exemple (3) ci-dessous). Cette œuvre ne figure pas encore dans la base *Frantext*. Consultable par ailleurs en version électronique, elle mérite d'être mentionnée en raison du fait qu'elle ne présente pas moins de neuf occurrences d'*embarquer*, occurrences qui couvrent les trois diathèses qui viennent d'être répertoriées, par exemple dans les trois passages suivants (respectivement pp.92, 85 et 70 de l'édition électronique consultée⁷⁰) :

(3) Lorsque j'eus enfin complètement recouvré mes sens, je m'aperçus que le vent n'était plus qu'une brise très modérée, et que la mer était comparativement calme, de sorte qu'elle n'embarquait plus sur le brick que par le travers.

(4) Le brick fatiguait évidemment beaucoup plus qu'à l'ordinaire, et il devenait indispensable de faire quelque chose pour l'alléger. Presque à chaque coup de roulis sous le vent il embarquait une lame, et quelques-unes s'étaient même répandues dans la chambre pendant notre lutte ; car, en descendant, j'avais laissé l'écoutille ouverte.

(5) À onze heures, nous embarquâmes par le travers un gros coup de mer, qui emporta une grande partie de la muraille de bâbord et nous fit d'autres légères avaries.

L'ouvrage de Louis Garneray, *Voyages, aventures et combats* (1851)⁷¹, livre pour sa part quatre emplois de ce verbe. Il faudra revenir sur l'un d'entre eux.

⁶⁹ <http://onlinebooks.library.upenn.edu/webbin/gutbook/author?name=Verne%2C%20Jules%2C%201828-1905>.

⁷⁰ http://www.ebooksgratuits.com/pdf/poe_aventures_a_gordon_pym.pdf

⁷¹ http://fr.wikisource.org/wiki/Voyages%2C_aventures_et_combats

Il a déjà été fait mention de Chateaubriand (1848) et de Lamartine (1849), pris pour exemples respectivement dans le *TLFi* et le *PR* (le passage de Lamartine a été situé plus précisément ci-dessus, p.27).

Dispose-t-on de sources littéraires ou spécialisées entre le dictionnaire de Romme (1792) et l'emploi de 1843 chez Théophile Gautier évoqué par Alain Rey (1992) ? Assurément.

Diverses éditions électroniques des œuvres d'Alexandre Dumas nous font gagner quelques mois ou quelques années :

(6) La mer est encore bien grosse, une vague est bientôt embarquée
Le speronare (1842), ch.4,
<http://www.dumaspere.com/pages/biblio/sommaire.php?lid=v6>

(7) Le canot embarqua une vague
Crimes célèbres, t.3 (1840), Murat, p.49.
<http://books.google.fr/books?id=KLPgBE4xNYIC>

(8) Sous ces voiles, et pourvu que nous présentassions, le moins possible, notre travers au vent, nous ne risquions pas d'embarquer les vagues
Vie et aventures de John Davys (1839, *Revue de Paris, nouvelle série*, VII (7^{ème} livraison) = ch.10 du roman publié en 1840).
<http://books.google.fr/books?id=0nIGAAAQAAJ>, p.158 (reproduction d'une édition apparemment de 1861)

Le journal de Dumont d'Urville, (publié en version images dans l'édition de 1846 sur le site *Bnf Gallica*, à l'adresse <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97688d.notice>), intitulé *Voyage au Pôle sud et dans l'Océanie, sur les corvettes "l'Astrolabe" et "la Zélée"* (écrit en 1837-1840, publié en 1842, avec des notes complémentaires de divers auteurs)⁷² en comporte au moins deux exemples :

(9) Nous n'avons embarqué qu'une ou deux lames vers une heure après-midi.
(à la date du novembre 1837 (I, ch.4, p.51, soit à la page p.132 de cette édition au format pdf)

(10) la mer embarque très-souvent à bord
(note complémentaire rédigée par un autre auteur (« Desgraz » ?) (I, p.213, « n.29 à la page 53 », soit p.299 de cette édition au format pdf)

La base *Frantext* permet un autre recul sûr jusqu'en 1836, date de la traduction de *Robinson Crusoë* par Pétrus Borel, qui emploie ce verbe pour traduire « our ship (...) shipped several seas » :

(11) nous embarquâmes plusieurs vagues (p.47)

Attestation intéressante pour la date d'apparition de cette diathèse « des personnes sur le bateau ».

⁷² Il serait utile de poursuivre les recherches vers le *Voyage de l'Astrolabe (1826-1829)*, du même auteur (14 vol.,1830-1835).

Enfin, de façon plus radicale, *Frantext* fournit une occurrence du verbe en 1773 : notre verbe est ainsi vieilli de 20 années supplémentaires. Bernardin de Saint-Pierre, *Voyage à l'île de France* (1773), lettre 27, décrivant l'embarquement de marchandises dans une chaloupe (« on continua d'embarquer »), décrit un incident :

(12) Une lame monstrueuse, soulevant la chaloupe, fit casser son grappin, et la jeta sur le sable. (...) elle s'échoua sur l'arrière. Deux ou trois vagues consécutives la mâtèrent presque debout ; et, dans ce mouvement, elle embarqua de son avant une grande quantité d'eau (...).

Quant à la construction intransitive, *Le bateau embarque*, évoquée par Littré (1864) sans exemple, je n'ai pu en trouver d'attestation antérieure à 1874, date de l'exemple de Victor Hugo déjà cité (il figure dans le *TLFi*) « l'avant de la corvette embarquait ».

Et je n'ai pas (encore) pu trouver de confirmation de l'attestation de *Nous embarquons* (signalé sur la foi du *Dictionnaire de l'Académie française* (1932) par le *TLFi*) en construction intransitive.

Il faudra revenir en temps utile sur la datation de certaines formes non encore évoquées. Je le ferai dans la description qui suit des emplois contemporains. Je leur associerai les emplois anciens qui pourront éclairer une nuance ou donner des indications sur la date d'apparition de telle ou telle formulation.

3.6. Les textes contemporains

On aura noté que l'occurrence la plus récente attestée dans la base *Frantext* date de 1903 (traduction de *Typhon* par Gide). A l'exception d'un dictionnaire de marine, les documents contemporains (c'est-à-dire du 20^{ème} ou du 21^{ème} siècles) seront désormais, outre quelques numéros de revues spécialisées et quelques livres, des documents auxquels j'ai pu avoir accès grâce à Internet. Ce sont massivement des rapports officiels émanant d'institutions s'occupant de sécurité en mer ou de sociétés d'assurances et, plus minoritairement, des propos plus libres de marins professionnels ou amateurs sur des sites privés.

Le Bureau d'enquêtes sur les événements de mer (*BEAmer*), créé en décembre 1997, dépendant du Ministère des Transports français, propose sur son site, à l'adresse <http://www.beamer-france.org>, plus de cinquante⁷³ rapports d'enquête sur des accidents en mer, à commencer par le naufrage de l'Erika.

Une partie plus importante des exemples provient des rapports du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) (<http://www.tsb.gc.ca>). Aucune différence notable n'a pu être relevée, dans le domaine très technique qui nous intéresse, entre français de France et français du Canada, d'autant que les cabinets d'expertise sont vraisemblablement internationaux.

Faut-il appliquer aux emplois ainsi répertoriés des critères de validation ?

Certes, il ne s'agit pas ici de valider a priori et de mettre sur le même plan toutes les occurrences rencontrées. Mais, dans l'esprit des recherches d'Henri Frei sur le français effectivement pratiqué par les locuteurs du français de toute origine sociale et de tout niveau culturel, j'essaierai de distinguer uniquement et avec un grand soin ce qui relève d'un usage bien établi, connu, fixé, de ce qui relève des efforts d'un locuteur ou de quelques locuteurs pour résoudre de façon originale et pour l'instant ponctuelle un problème d'expression. La fréquence (difficile toutefois à évaluer avec précision avec les moteurs de recherche actuels)

⁷³ Exactement 56 rapports téléchargeables à la date du 21 février 2008.

et les caractéristiques langagières du reste du document source devront être prises en considération à ce propos.

Il est donc en principe nécessaire de prendre le soin de qualifier précisément les sources mobilisées afin d'éviter toute confusion entre ces deux types d'attestations. C'est dans cet esprit que, pour permettre l'identification du registre de langue employé (ou du style adopté), les citations, outre leur référence sous forme de lien hypertexte, seront strictement reproduites dans leur formulation originale et ne seront en aucun cas corrigées ni même annotées de quelque façon que ce soit.

La fréquence relative de certains emplois, dans la mesure du possible, sera signalée. Elle permettra de repérer les éventuels emplois originaux et limités dont la prise en compte est encore délicate. J'ai pu obtenir à ce propos des informations complémentaires importantes de plusieurs rédacteurs de sites spécialisés dans le thème de la navigation, notamment de M. Yvon Perchoc, auteur d'articles du site <http://www.marinemarchande.net>, que je remercie à nouveau de sa disponibilité.

4. Premiers résultats : compléments concernant certaines des diathèses déjà répertoriées

Avant de passer à la recherche de diathèses supplémentaires, je tiens à apporter des précisions concernant deux diathèses, respectivement qualifiées pour l'instant de « diathèse 2 » (sujet : le bateau) et de « diathèse 3 » (sujet : les occupants du bateau).

4.1. Compléments aux formulations relevant de la « diathèse 2 », diathèse « du bateau »

Entre « embarquer de l'eau » (« une grande quantité d'eau », 1773) et l'emploi intransitif « embarquer » (finalement, Jules Verne, 1874, exemple du *TLFi*, à défaut de connaître la source de Littré, 1864), on rencontre une expression figée, mais dont la diffusion et la longévité sont difficiles à estimer, chez Louis Garneray (*Voyages, aventures et combats*, 1851). Il s'agit d'« embarquer la vague », attesté deux fois dans le chapitre 17⁷⁴. En voici l'exemple le plus clair (il s'agit de la description d'un navire négrier sur lequel l'auteur se trouve passager sans adhérer à la traite des esclaves):

(13) Proportions gardées, son tillac est exhausé au-dessus de la flottaison au moins d'un tiers de plus que ceux des corvettes et des corsaires, et voici pourquoi : d'abord, pour donner plus de hauteur au parc des Noirs, construit sur le faux-pont ; ensuite pour que l'on puisse arrimer beaucoup d'eau et de vivres ; enfin pour assurer au navire la qualité essentielle de ne pas embarquer la vague dans les gros temps, car il n'y a rien de si nuisible à la santé des Noirs que d'être mouillés par l'eau de mer.

Second exemple :

(14) (...) notre bateau qui, entraîné par cette surcharge, s'incline jusqu'à embarquer la vague et menace de chavirer.

On retrouve cette expression dans la bouche d'un « vieux pilote » cité par Jacques Babinet dans le volume 7 (1863) de ses *Etudes et lectures sur les sciences d'observation et leurs applications pratiques*, p.26. On notera que l'auteur signale son ignorance de l'expression concernée :

(15) Le vieux pilote craignait que la rame n'entr'ouvrît la surface liquide et ne fît, suivant son expression, embarquer la vague à bord.

<http://books.google.fr/books?id=WYgDAAAAQAAJ>

4.2. Les poissons volants peuvent-ils « embarquer » ?

*La nuit, le jour, le jour, la nuit,
les nuages et les poissons volants.*
(Jules Supervielle,
L'enfant de la haute mer)

Sous la définition générale « arriver à bord par force majeure », le dictionnaire de Bescherelle évoque d'abord l'eau qui embarque dans un navire puis les poissons volants !

« Sous les tropiques, on voit quelquefois des bancs de poissons volants embarquer par les sabords, c'est-à-dire tomber dans la batterie, en s'élançant par les sabords. »

⁷⁴ http://fr.wikisource.org/wiki/Voyages%2C_aventures_et_combats_-_Chapitre_17.

Il n'a été possible d'en trouver aucune confirmation moderne : dans les journaux des navigateurs, les poissons volants s'abattent sur le pont, atterrissent, s'échouent, s'écrasent, tombent, retombent, terminent sur le pont, mais n'embarquent pas. Un voyageur déclare même avoir été « mitraillé » par des poissons volants. On parle de les « récolter » sur le pont ou encore d'un énorme « carnage de poissons volants ».

Il ne s'agit donc pas là d'une transition entre passagers humains et eau qui embarque : ces passagers involontaires sont bien plus concernés par l'emploi courant du verbe embarquer (monter dans une embarcation), que l'on retrouve d'ailleurs pour des oiseaux, passagers volontaires, eux.

Cette action involontaire (cette conséquence non voulue d'un déplacement) ne nous concerne donc pas dans cette étude et il n'existe pas de diathèse des passagers involontaires...

Le *Grand dictionnaire universel du 19e siècle* de Pierre Larousse s.v. embarquer (1870) avait repris cet exemple en accentuant son incongruité :

« Il arrive à certains poissons d'embarquer en bondissant pour saisir des insectes. »

Il s'agit encore plus clairement dans cette version d'agents (*en bondissant* pour se nourrir) maladroits ou malchanceux. Ces poissons ne sont pas emportés par un phénomène naturel : leur « embarquement » résulte d'une action, d'un déplacement volontaire réalisé (par coïncidence) à un mauvais moment, celui du passage d'un navire...

4.3. Complément à la « diathèse 3 » : d'autres personnes du verbe pour la diathèse des occupants de l'embarcation.

Trois des quatre exemples de la « diathèse 3 » figurant dans le *TLFi* et le *PR* (parmi lesquels un exemple chez Lamartine et un chez Chateaubriand) comportaient comme sujet le pronom pluriel « nous ». Nous pouvons leur adjoindre Petrus Borel (1836), cité en (11), Dumas (1839), cité en (8), Dumont d'Urville dans son journal de bord de 1837 (1842), cité en (9), Gautier (1843), cité en (87), p.75, Baudelaire traduisant les *Aventures d'Arthur Gordon Pym* de Poe (1858) :

(16) *6 juillet*. La tempête a tenu bon toute la journée, entremêlée de grosses rafales et accompagnée de pluie. Le brick a ramassé pas mal d'eau par ses coutures, et l'une des pompes n'a pas cessé de fonctionner, Auguste pompant à son tour comme les autres. (...) À onze heures, nous embarquâmes par le travers un gros coup de mer, qui emporta une grande partie de la muraille de bâbord et nous fit d'autres légères avaries.
http://www.ebooksgratuits.com/pdf/poe_aventures_a_gordon_pym.pdf, p.70.

Il en est de même dans ce nouvel exemple récent :

(17) [CARDABELA GOELETTE :: Construction navale amateur](#)
A Bonifacio à la sortie de la bouche "ORPHEE" a pris une rafale de vent et s'est presque couché sur le côté, nous n'avons pas embarqué d'eau
http://tramontane.homeip.net/cardabela/fichiers_cardabela/le_germe.html

La définition du *TLFi* ne mentionne, de même, à ce titre que « des personnes » (le *PR* se contente d'un exemple sans description des conditions ou des contextes d'emploi).

Cette diathèse peut être illustrée par deux exemples complémentaires, somme toute attendus, à la *troisième personne du pluriel* (dans les exemples qui suivent, la personne pourra être tirée du contexte). Le premier est tiré d'un carnet de voyage (je n'analyserai pas en détail l'expression « *éviter d'embarquer* », qui relève de l'étude des *actions*), le second du site d'une association pour la pratique de l'aviron :

(18) Redoublant d'acrobaties pour éviter d'**embarquer de l'eau**, ballottés comme sur un bouchon fou, **les deux pagayeurs** luttent pour gagner encore quelques centimètres. (*Carnets de voyage* de Philippe Rabagnac, parcours à pied et en canoë dans le Yukon, Grand Nord canadien, le 22 août 2002, message rédigé le 7 novembre 2002, de retour en France)

http://rabagnac.com/Carnet/05_Yukon2002/Messages/05_Message_04.htm

(19) Les vagues perturbent énormément la pratique de notre activité : elles peuvent faire chavirer voire couler nos embarcations. Elles ont deux origines différentes :

- les vagues provoquées par le vent (...)
- les vagues provoquées par d'autres embarcations, tels les bateaux à moteur, sont incompatibles avec la pratique de l'aviron. Si **les rameurs** ne s'arrêtent pas, **ils peuvent embarquer de l'eau et couler**. Certaines embarcations peuvent même se briser en deux sur des grosses vagues. Les anciens bateaux longs sont les plus vulnérables car manquant souvent de rigidité

<http://www.avironfrance.asso.fr/EspaceClub/Securite/RisquesPratique.htm>

Par ailleurs, la recherche sur Internet permet d'étendre cet emploi à la *première personne du singulier* dans le cas d'une petite embarcation occupée par un seul homme⁷⁵.

Un blog de particulier comporte en effet, après une première formulation différente (« de l'eau entre par les côtés »), la mention « j'ai embarqué de l'eau » (« Willie » est le nom du bateau pneumatique ou « annexe » utilisé pour rejoindre le zodiac) :

(20) Je m'appuie sur les côtés pour m'installer, et comme le boudin est moins gros à cet endroit, il s'enfonce davantage, et de l'eau entre par les côtés. Je me grouille de traverser, je relève le moteur, je reviens, et là ce fut la cata. Willie s'était un peu dégonflé, je n'avançais plus en approchant du bord, **j'ai embarqué de l'eau**, je me suis complètement mouillé le cul, ainsi que le bas du jean en sortant du bateau (dans de l'eau trop profonde pour mes bottes). Je suis donc rentré complètement trempé, mes pieds faisant floc floc dans mes bottes.

J'ai donc décidé de mettre Willie en retraite anticipée, et de ne plus utiliser le zodiac tant qu'on n'aurait pas une annexe digne de ce nom.

<http://www.xiii.net/blog/index.php/archives/2006/08/30/annexe-trouvee/>

On notera, évidemment, que le style est familier (mais c'est un peu inévitable dans cette recherche précise puisque nous cherchons des attestations de la première personne).

Une annonce (une demande d'aide) sur un forum spécialisé (en fait *deux annonces du même auteur* sur le site *pneuboa.com*) conforte cette première occurrence, mais dans un style encore plus libre. Il y est question (sous le titre « évacuation d'eau sur narwhal 490 », nom d'une

⁷⁵ Nous avons déjà rencontré les première et deuxième personnes dans des emplois étendus d'*embarquer*, respectivement en (6) à propos de la combinaison de plongée et en (4) (l'hélicoptère) et (5) (la moto), avec toutefois une valeur généralisante proche de *on* dans l'exemple (4).

embarcation pneumatique également) d'eau embarquée qui n'est pas évacuée et de l'accumulation qui s'ensuit.

(21) **Posté par** [fredo du 59](#)

Le 16/01/2007 à 23:02:50

(...) a l'arrière de mon narwhal j'ai deux pissettes pour évacuer l'eau de la coque mais elles sont percées donc **j'embarque de l'eau!!!** (...)

www.pneuboot.com/serv-bibl/modules/forum/read.php?id=153830

(le second message du même auteur figure à l'adresse www.boating.fr/serv-bibl/modules/forum/read.php?id=167210)

Trois exemples supplémentaires :

(22) [VoileSportive.com](#) :: [Voir le sujet - Evacuer l'eau](#)

Avec mon Lanaverre '70, **j'embarque de l'eau** à la gîte et ensuite j'ai beaucoup de mal à l'évacuer. Comment utilise-t-on ces fiches mécaniques bailer/vidé-vite ?

www.voilesportive.com/forums/viewtopic.php?p=19213&sid=f551e2f7a54a120303687163b1ae37ae

(23) [Le Forum de pneuboot.com](#)

j'ai navigué pendant 1 semaine aux glénans sur une mer d'huile (vacances d'avril) donc **je n'ai pas embarqué d'eau.**

www.pneuboot.com/serv-bibl/modules/forum/read.php?id=180752

(24) [Une autre utilisation du tarp, ou comment faire une embarcation sommaire, par Pierre](#)

L'engin est prêt à mettre à l'eau. Premier essai : Pas terrible : le bord est un peu trop bas, **j'embarque de l'eau** trop facilement.

(Forum vie sauvage et survie)

<http://www.davidmanise.com/forum/index.php?topic=2377.msg43193>

Cet emploi est ancien, puisqu'il est attesté dans la traduction des *Aventures d'Arthur Gordon Pym* par Baudelaire (1858), dans un contexte intéressant sur lequel je reviendrai :

(25) Avec le foc seulement, je pouvais maintenant fuir devant le vent, embarquant de temps à autre de gros paquets de mer par l'arrière, mais soulagé de la terreur d'une mort immédiate.

http://www.ebooksgratuits.com/pdf/poe_aventures_a_gordon_pym.pdf, p.12.

A la deuxième personne, avec un *vous* de politesse à valeur générale, on trouve de même :

(26) La météo est bonne, vent de NW force 5, mer agitée, vous plongez pendant deux heures dans la plume et constatez que le poste avant est trempé et que **vous avez embarqué** une cinquantaine de litres d'eau.

<http://faq.frbateaux.net/Discussion808.html>

Les données du *TLFi* comportaient également, dans l'article *baleine* (au sens de « grosse lame ») déjà cité, l'exemple suivant, avec *on* dans le sens de « l'occupant de la chambre », très proche d'un emploi à la deuxième personne :

(27) [À] laisser le sabord de sa chambre ouvert, par mer agitée, **on** risque fort d'embarquer une baleine!

4.4. Extension du verbe *embarquer* à d'autres moyens de transport et autres éléments liés, pour répondre à diverses diathèses

Outre les bateaux (de taille diverse, y compris des barques ou même des maquettes), le verbe « embarquer (de l'eau) » peut également s'appliquer à d'autres moyens de transport, et même à des individus.

En voici un premier exemple, concernant le moyen de transport hybride que constituent les *hydravions* (ici, le modèle nommé Catalina) (diathèse du moyen de transport) :

(28) Catalina

Cet hydravion de reconnaissance maritime construit par les Américains a été par la suite utilisé par de nombreux pays à des fins civiles. C'est un de ces appareils qui gît par le fond. Ce dernier, en 1969, après avoir reçu un refus d'amerrir à Nice, est allé tenter sa chance dans les eaux monégasques malgré une forte houle. Bien qu'ayant réussi son amerrissage, il a embarqué de l'eau et a coulé.

<http://telemaqueplongee.perso.cegetel.net/prod02.htm>

Voici un autre exemple (extrait d'un forum de discussion) mentionnant un *hélicoptère* qui rase l'eau⁷⁶ (diathèse de la personne à bord du moyen de transport, ici le pilote) :

(29) **Cpt_Cochonou:**

15/05/2006, 13h46

Le Super Frelon aussi est censé flotter aussi non ?

Ghostrider:

17/05/2006, 20h40

il ne flotte pas , "il plane" sur l'eau grâce au design de sa coque ; il lui faut de la vitesse pour rester hors d'eau , car dès que tu embarques de l'eau c'est foutu .

Il peut rester fixe mais là c'est à la force du rotor.

<http://www.checksix-forums.com/archive/index.php?t-124598.html>

De façon un peu inattendue, cet emploi a quasiment précédé l'existence de tels engins, dans la mesure où Jules Verne, dans un roman d'anticipation publié en 1886, *Robur le conquérant*, l'emploie pour parler d'un engin volant, nommé l'Albatros (diathèse de l'eau) :

(30) D'un coup, l'aéronef fut entraîné jusqu'à la surface des eaux. Un tourbillon s'était formé à la place où avait disparu l'animal (*une baleine*). Un paquet de mer embarqua par-dessus la rambarde, comme il en tombe sur les pavois d'un navire qui court contre le vent et la lame.

(le roman est consultable à l'adresse <http://www.gutenberg.org/ebooks/5126>, ou encore à l'adresse précise <http://ebooks.adelaide.edu.au/v/verne/jules/v52ro/chapter9.html>)

En dehors de ces deux situations, finalement très proches de celle d'une embarcation, un autre forum laisse même envisager qu'une moto « embarque de l'eau » en raison de la pluie (diathèse du conducteur de la moto) :

⁷⁶ Je rappelle une dernière fois que les citations ont été intégralement respectées afin de laisser transparaître le style de l'auteur.

(31) **phil Modérateur**

Age:28 Inscrit le: 10 Oct 2002 Localisation: 77-Torcy

Posté le: 18 Mar 2006 0:18

Sujet du message:

Attends, j'ai relu, ça sort par le bout du pot ?, t'as pte une prise de flotte au racord collecteur - pot, et quand tu roules sous la pluie, tu embarques de l'eau, qui stagne au fond ...

<http://www.motoconnect.com/fazermen/phpBB2/viewtopic.php?p=648113>

Ce qui suggère qu'une automobile ou un camion pourrait *embarquer de l'eau*.

Un passage d'Amiel de 1866 (*Journal intime de l'année 1866*, présent dans la base *Frantext*) permet de constater que l'extension d'embarquer à d'autres moyens de transport (ici des chars fleuris sur lesquels tombe la pluie) est ancien.

(32) Une rangée de chars sans capotes embarquent l'eau sur la placette publique, et ne reprendront leurs danseuses et leurs danseurs que pour leur repasser des rhumatismes ou des courbatures.

Notre verbe *embarquer* a visiblement connu une extension de ses emplois à divers moyens de transport. Le fait que la pluie (une des causes possibles de l'embarquement d'eau) n'ait pas de lien nécessaire avec la navigation joue également en faveur de cette généralisation du type « de l'eau s'introduit dans un moyen de transport quelconque (en raison des intempéries) ».

Par ailleurs, *un plongeur* déclare embarquer « personnellement » de l'eau à cause d'une combinaison mal taillée :

(33) benbulle :

Je suis comme toi je pense, si je prends une taille M, la combi s'arrête au milieu du tibia et une L j'embarque de l'eau.

Mais pense aussi aux fabricants qui pensent à nous et il existe aujourd'hui des tailles intermédiaire, style ML qui sont très bien .

<http://www.plongeur.com/forums/showthread.php?t=24391>

On rencontre un exemple voisin, davantage en relation avec notre phénomène naturel car il s'agit d'eau projetée par le haut et non pas d'eau infiltrée dans la combinaison à l'occasion d'une immersion totale) d'« eau embarquée *sur les vêtements* » d'un amateur de skiff (type de voilier dériveur):

(34) Temps humide et frais? globalement on se présente avec 3 à 4 Kg de plus au départ de la course:

- 1kg de plus (même si l'eau ne coule pas encore dans la coque, si la coque est humide sur 6 mètre carré ça compte)

- vagues et pluie: **l'eau embarquée sur les vêtements**, eux mêmes plus lourds et aptes à pomper de l'eau, et ce qui entre dans la coque, souvent encore un kilo à 2 kilo

http://avironplaisirpassion.free.fr/technique/l-entrainement_dossier_expres/reglage_des_bateaux_0.html

On notera qu'un exemple au moins de la série concernant les autres moyens de transport, le premier (celui de l'hydravion Catalina), relève d'un style soigné dans un texte de type documentaire.

Je n'ai pas poursuivi systématiquement les recherches de ce côté pour me consacrer au domaine initial de la navigation, en prenant comme annoncé le phénomène étudié dans un sens précis et restreint. Revenons-en donc à « l'eau qui embarque sur une embarcation ».

5. Vers d'autres diathèses...

Après ce complément aux diathèses déjà répertoriées, nous en venons maintenant à la recherche d'autres diathèses éventuelles.

5.1. Une quatrième diathèse

Le regroupement des emplois apparentés du verbe *embarquer* a fait apparaître sa capacité d'adaptation à trois diathèses (nous proposons de dire qu'il est « diathétiquement trivalent »). La consultation du corpus spécialisé présent sur Internet fait apparaître clairement un résultat un peu inattendu qui porte à quatre ce nombre. Un emploi non répertorié par les deux dictionnaires consultés est attesté. Le quatrième élément susceptible de devenir le sujet du verbe *embarquer* est **le lieu par où passe l'eau**, élément d'ailleurs totalement absent des exemples sélectionnés par nos deux dictionnaires.

Commençons par l'attestation de la présence de cette indication de lieu dans des phrases relevant de constructions déjà évoquées (on reconnaîtra derrière les initiales BST, ou STB en anglais, le nom du Bureau de la Sécurité des Transports du Canada, déjà présenté) :

(35) [Rapports du BST - Marine 1996 - M96C0056](#)

Lorsque les conditions météorologiques se sont détériorées, le bâtiment a embarqué de l'eau **par une ouverture du tableau arrière** que les plongeurs utilisent pour se hisser à bord, et cette eau s'est accumulée sur le pont.

www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/1996/m96c0056/m96c0056.asp

(36) Le bateau gite beaucoup sur tribord, roule et tangué, et embarque de l'eau **par-dessus la rembarde**.

(<http://faq.frbateaux.net/Discussion733.html>, message 8 daté du 17 juin 2002, concernant un voyage du 3 juin 2002)

(37) [naufage chalutier grand stroumph sextan](#) (mai 1997)

Tiré par la remorque, le "Grand Schtrouph" gîté de plus en plus, embarque de l'eau **par les dalots**, noie la machine et la cuisine et se couche sur tribord.

www.sextan.com/archives/navires_coule_grand_stroumph.html

(38) [Forums](#)

Donc le bateau se redresse (s'il n'a pas embarqué d'eau **par ses capots ouverts**, modifiant les données de stabilité). Si la mer est grosse il y a les inerties.

http://www.hisse-et-oh.com/forum/index.php?action=form&id_message=47401

Une précision technique. Les *dalots* (*PR*) sont des trous pratiqués dans la paroi d'un navire au-dessus de la ligne de flottaison, destinés à permettre l'écoulement des eaux qui auraient embarqué, et l'« arrêté du 26 juillet 2006 portant modification de l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires »⁷⁷ précise justement à ce propos (de façon injonctive) que « ces dalots sont munis d'un système (clapet de non-retour ou autre) assurant que l'entrée de l'eau par ces ouvertures ne risque pas de causer un envahissement dangereux pour le navire. »

⁷⁷ Ce texte publié au *Journal Officiel* français est consultable sur le site de l'administration française à l'adresse <http://www.admi.net/jo/20060915/EQU0601587A.html>.

La construction « de l'eau embarque dans le navire » peut également être complétée par cette information sur le lieu de passage de l'eau :

(39) [MANDRAGORE II - Lexique des termes marins](#)

sancir : On dit qu'un navire sancit, sous voiles ou à l'ancre, lorsque l'eau embarque **par les hauts**, se porte à l'avant de la cale, et, empêchant le bâtiment de pouvoir se relever à la lame, il s'enfonce par l'avant et coule à fond (...)

www.mandragore2.net/dico/lexique1/lexique1.php?page=s

Venons-en aux formulations qui nous intéressent.

En face de la première construction, « Le navire embarque (de l'eau) par les dalots / par une ouverture... », on trouve quelques exemples de « les sabords embarquent (l'eau) » :

(40) « Ressentir l'émotion de ce coup de vent à cinq heures du matin, de la gîte et **des sabords qui embarquent**, de la barque qui fuit dans le grain, du petit perroquet volant explosé, de l'ardeur à serrer la toile... »

(*Embruns*, carnet web de Laurent Gloaguen, au 4 octobre 2003)

<http://embruns.net/logbook/2003/10/04.html>

Un roman publié en 1906 nous permet de vieillir cette formulation d'un siècle :

(41) Mais le navire n'est point équilibré, toute la charge est sur le pont et ses flancs sont vides ; un effroyable roulis se fait sentir ; **les sabords embarquent l'eau**.

(Mme Dondel du Faouëdic, *Le journal d'une pensionnaire en vacances* (1906), à la date du 17 septembre, <http://www.gutenberg.org/ebooks/19152>).

Un exemple de « les hublots embarquent de l'eau » :

(42) Les hublots du pont principal sont si bas (franc-bord faible c'est-à-dire 1,008m) qu'**ils embarquent de l'eau** à partir de 20° de gîte

(*Rapport d'enquête présenté le 4 novembre 2002 au gouvernement du Sénégal par la commission d'enquête technique sur les causes du naufrage du Joola*, p.58 du fichier http://www.ausenegal.com/actu/joola_041102.pdf)

Ce texte est évoqué et repris par le texte suivant :

(43) Autre reproche au constructeur allemand, c'est la position des hublots du pont principal qui sont si bas qu'ils embarquent de l'eau à partir de 20 degrés d'inclinaison.

<http://www.wadeukeubi.com/content/view/129/54>

Un exemple, sur un forum de discussion du site voilesportive.com, de « le vide-vite embarque de l'eau » :

(44) [VoileSportive.com](#)

lolo14450

Inscrit le: 09 Oct 2005 Messages: 303 Localisation: ile de ré, la rochelle

Posté le: 01 Mar 2006 14:56 Sujet du message:

(...) POur ce qui a été dit précédemment pour l'eau qui rentre dans le bateau à l'arret...A mon avi (mais ca n'engage que moi...) **un vide vite ouvert embarque autant, sinon plus d'eau...** Mais de toute facon, l'eau s'en ira dès que tu va decoller! Donc je ne vois

pas le souci. A par si tu monte les pieds encore sec sur ton bateau! lol

<http://www.voileportive.com/forums/viewtopic.php?p=46798&highlight=&sid=497f4c2842486e15616f656a1e2f4460>

Le *vide-vite*, terme présent avec ce sens dans le *PR* mais pas dans le *TLFi*, est un système d'évacuation de l'eau, souvent automatique. Il n'est pas question ici de son usage ordinaire (en tant qu'instrument) mais du fait qu'à l'arête cette ouverture laisse pénétrer l'eau. Il s'agit donc bien du phénomène naturel étudié ici.

Pour terminer, il semble que dans certains cas, de l'eau puisse s'infiltrer dans le bateau en glissant le long de l'axe du gouvernail (la mèche du safran, en termes techniques) :

(45) Côté technique, cette sortie n'aura pas été inutile car nos deux compères ont trouvé que leur bateau *prenait l'eau* par la mèche de safran (barre tenant le gouvernail) surtout à grande vitesse et lorsqu'il y a de la pression sur le safran.

http://www.hervefavre.com/article.php3?id_article=14

Ce qui donne naissance à la tournure :

(46) **La mèche embarque de l'eau** ; un bruit strident ; une alarme qui indique que la pompe d'urgence (qui, en principe, ne devrait jamais écoper) doit prêter main forte.

www.sailblogs.com/member/coeurdesirene/

Sabords ou vide-vite, hublots et enfin mèche du gouvernail, voilà les lieux de passage de l'eau qui ont bénéficié de cette diathèse.

Le verbe *embarquer* (avec le seul sens que nous étudions) est donc finalement « diathétiquement quadrivalent » : il peut s'adapter à 4 types de sujets différents. Aux trois premières formulations (« L'eau embarque par les sabords », « Le bateau embarque (de l'eau) par les sabords », « Nous embarquons de l'eau par les sabords »), il faut ajouter : « Les sabords embarquent de l'eau. »

Si la fréquence de cette diathèse est moindre, c'est simplement parce qu'il est moins naturel de prendre comme topique les parties du navire par où peut passer de l'eau que le bateau ou l'eau ou les hommes sur le bateau... à moins justement d'examiner les causes d'un accident ou les difficultés de la navigation dans tel ou tel type d'embarcation.

Ces occurrences figurent en outre dans des textes, sauf (44), tout à fait normés. Cette diathèse, quoique naturellement plus rare, est donc clairement attestée⁷⁸.

5.2. Une autre indication de lieu marginalement topicalisée ou une cinquième diathèse ?

Un site canadien fournit une occurrence d'une nouvelle construction plus délicate à analyser, qui implique de nouveau un *nom de lieu*. On trouve en effet le mot « pont » en fonction de sujet dans un « texte » un peu particulier (il ne s'agit pas d'un texte suivi mais d'une série de légendes de photographies anciennes) :

⁷⁸ On aura noté qu'aucun *sujet* du type « le bord » ou « la rambarde » n'a été rencontré, ce qui semble signifier (à moins que la rareté de ces formulations ait empêché leur repérage) que l'indication « par-dessus telle partie du bateau » est trop précise pour prêter à une reformulation de ce type. La paraphrase « l'eau dépasse le bastingage fermé » en (53 a et b) ne semble pas s'y prêter davantage.

(47) 1916 WHITE SHIP, THE

(...) P en CP (sc. *plan en contre-plongée*) du capitaine supervisant les manoeuvres avec une mer agitée à l'arrière-plan.

Plan filmé de l'avant entre des doris, de l'eau qui coule sur le pont, d'un marin isolé qui monte dans les doris sur le pont.

Plan du pont qui embarque de l'eau d'une vague.

Plan du côté tribord du bateau, balayé par une vague.

http://www2.nfb.ca/pls/images/results.display?qid=246701&lang=F&sto_uid=0&n_from=1901

Soit donc la construction « Le pont embarque de l'eau ».

Relève-t-elle d'une diathèse différente, sur le principe que tout élément sémantique distinct pris comme topique doit être reconnu comme fondant une diathèse particulière ?

Quel est le statut sémantique du pont ?

Evidemment, « le pont » n'est jamais que « la partie du bateau qui embarque l'eau ». Plus précisément, le pont est le « lieu d'arrivée » de l'eau, on dirait le « point d'impact » si l'intrusion était limitée, on pourrait dire « le lieu d'épanchement » si l'eau ne s'échappait pas le plus souvent du pont pour poursuivre son parcours... même si tel n'est pas le cas dans l'exemple suivant :

(48) Lorsqu'on **embarque de l'eau sur le pont** et qu'elle ne peut s'échapper, celle-ci crée un sérieux effet de carène liquide.

www.tc.gc.ca/securitemaritime/TP/tp10038/28-stab-eau-poissons-pont.htm

On pourrait donc simplement considérer qu'il s'agit d'une simple variante (un peu plus précise) de l'expression du lieu. Il faudrait alors, sans procéder à aucune innovation importante, simplement mentionner que la formulation relevée pour la « diathèse 2 », à savoir « Le bateau embarque de l'eau », correspond à un sujet qui peut être « une embarcation ou une partie d'embarcation ».

Telle est la solution adoptée par le *TLFi* en I.B.2, puisque l'exemple de Victor Hugo de 1874 correspond à cette construction :

(49) À de certains coups de lame, **l'avant de la corvette** embarquait

(V. Hugo, *Quatre-vingt-treize*, 1874, p. 22).

Mais il ne va pas de soi qu'un tel changement de perspective (de la formulation plus globale *le bateau* au lieu précis du *pont*) permette systématiquement un tel maintien des formulations verbales en jeu, ni en français, ni dans d'autres langues. Cette possibilité se doit donc d'être mentionnée explicitement.

A ce scrupule s'ajoute une objection plus fondamentale, c'est que pont et bateau peuvent être présents simultanément, non seulement, évidemment, dans des expressions simples comme « le pont du bateau », mais aussi de façon disjointe, l'un des deux termes constituant le topique et l'autre relevant du commentaire :

(50) Lorsque le bateau s'est trouvé face au vent et à la mer, il a commencé à **embarquer de l'eau sur le pont avant**.

(Rapport du BST n° M95W0005 - Marine 1995)

www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/1995/m95w0005/m95w0005.asp

De même, avec *l'arrière du navire* :

(51) Les conditions météorologiques défavorables et la mer arrière faisaient en sorte que le navire **embarquait de grosses lames sur l'arrière**.

(Naufrage du bateau de pêche «PACIFIC BANDIT»)

www.tc.gc.ca/tcss/tsb/marine/1996-recs/M95W0005/FR/PACIFICBANDIT_F2.htm

Cette possibilité n'a rien d'exceptionnel. Elle est tout à fait comparable, du point de vue des relations entre tout et partie, par exemple, à

(52) Il a reçu un coup sur la tête.

Pour rester fidèle, au moins provisoirement, à des critères simples, la topicalisation du pont n'étant pas équivalente à la topicalisation du bateau, la diathèse du pont ne doit pas être considérée comme identique à la diathèse du bateau. Il s'agit d'une diathèse supplémentaire. Il restera à voir comment marquer sa proximité sémantique avec la diathèse 2 quand il s'agira de prendre en charge la présentation de ces faits par exemple dans un article de dictionnaire.

Cette nouvelle construction, « Le pont embarque de l'eau » est donc « l'inverse » (ou le « conversif » ou le « retournement ») de la construction « De l'eau embarque sur le pont », (qui relevait de ce que nous avons appelé la « diathèse 1 » avec l'eau comme topique et comme sujet).

Cette diathèse peut être illustrée par quelques autres occurrences. Outre les deux exemples déjà cités, on trouve un couple d'exemples parallèles dans un récent texte de loi belge (« Arrêté royal relatif aux bateaux de navigation intérieure qui sont aussi utilisés pour effectuer des voyages non internationaux par mer, 8 mars 2007 ») :

(53a) la probabilité que **le pont avant embarque** de l'eau ou que l'eau dépasse le bastingage fermé est au maximum d'une fois par durée de vie

www.ejustice.just.fgov.be/cgi/api2.pl?lg=fr&pd=2007-03-16&numac=2007014083

(53b) la probabilité que **le pont arrière embarque** de l'eau ou que l'eau dépasse le bastingage fermé est au maximum une fois (*sic*) par durée de vie;
ibid.

Sans doute faut-il ajouter à ces exemples ces deux phrases évoquant le cockpit (partie habitable du pont) d'un voilier :

(54) Le Soling mouille beaucoup et **son cockpit ouvert en "trou" dans le pont embarque facilement de l'eau**.

J'en veux pour preuve que j'ai malheureusement coulé avec un Soling en pleine régates. Sur un coup de vent d'orage (très mauvais et très surprenant sur le Léman) nous sommes parti au tapis, et il n'a fallu que quelques secondes pour qu'une vague entre dans le cockpit creux à ce moment précis et remplisse le bateau, résultat... coulé par 40m de fond!!!

www.hisse-et-oh.com/forum/index.php?action=form&id_message=303485

(55) Même si bas sur l'eau, il ne mouille pas particulièrement et le **cockpit** (non autovideur) n'**embarque** rien.

www.nauticaltrek.com/boat_comment/coaster.php?en

Pas moins de six attestations, finalement, du 19^{ème} au 21^{ème} siècle, pour cette cinquième diathèse, celle de la « partie du bateau qui reçoit l'eau ».

Il conviendra de revenir sur ce sujet dans la suite de cette étude pour préciser encore le statut de cet élément sémantique.

Il faudra y revenir également dans l'étude suivante, car ce dont il est question ici, c'est la portée du phénomène naturel et la délimitation de cette portée peut s'avérer parfois délicate : l'eau qui embarque sur le pont du navire PUIS envahit la cale, peut-on dire aussi en effet qu'elle embarque dans la cale avec le même sens que celui qui a pu être dégagé précédemment ? On en trouve quelques occurrences, mais leur intégration à la description du verbe embarquer avec le sens délimité ici ne s'impose pas pour l'instant et mérite un examen plus approfondi.

En voici un exemple dans un arrêté français récent, qui répond à l'emploi « étendu » « De l'eau a embarqué dans la cale » :

(56) Arrêté du 10 janvier 2007 relatif à la navigation de bateaux fluviaux en mer pour la desserte de Port 2000

4.8. Pour chaque condition d'essai, le niveau de l'eau doit en tout instant être au-dessous de la hauteur instantanée du franc-bord afin qu'aucune cale ou autre local n'embarque d'eau.

<http://admi.net/jo/20070127/EQUT0700095A.html>

5.3. Nouveau bilan

Essayons de synthétiser ce résultat dans un tableau pour permettre de visualiser le jeu des constructions et de leur retournement : nous nous trouvons en face d'une profusion de constructions répondant à un nombre important de diathèses, qui plus est recourant au même verbe *sans changement de voix pour l'instant*. De trois diathèses peu distinctes, nous sommes passés à cinq (le *TLFi* comprenant finalement les matériaux pour quatre d'entre elles) et à la nécessité de répertorier systématiquement les constructions verbales pour mieux comprendre leur évolution.

On prendra garde au fait que l'augmentation du nombre de diathèses s'accompagnera inévitablement d'une nouvelle numérotation de ces diathèses, fondée sur la sémantique. Les diathèses 1 et 2 (de l'eau et du bateau) garderont leur rang. La diathèse de la « partie du bateau qui reçoit l'eau » sera qualifiée de diathèse 3, se voyant attribuer à *titre provisoire* une numérotation spécifique : il sera nécessaire de revenir sur ce point ultérieurement pour adopter une position ferme.

Il faut également ajouter sous la « diathèse des occupants du bateau » (désormais « diathèse 5 ») la variante syntaxique : « Les marins *embarquent de l'eau sur le pont* », d'après (48).

Cette présentation sommaire et de nouveau provisoire s'inspire encore largement des articles de dictionnaire précédemment mobilisés. Elle leur ajoute des constructions récentes non exemplifiées.

Embarquer :

phénomène naturel qui consiste dans le fait que de l'eau entre dans une embarcation par le haut (Domaine de la navigation).

Diathèse 1. [Le suj. désigne l'eau, les vagues]

Pénétrer dans un bateau. Passer et se répandre « par-dessus bord ».

a) embarquer (par les sabords)

L'eau embarque (Ac. 1932).

La mer embarque.

Le revers des vagues embarquait par masses d'eau considérables (Verne, *Les Enfants du capitaine Grant*, t. 3, 1868, p. 39).

b) embarquer sur un bateau (par un côté)

La mer était comparativement calme, de sorte qu'elle n'embarquait plus sur le brick que par le travers (Baudelaire, traduction des *Aventures d'Arthur Gordon Pym*, d'Edgar Poe, 1858, p. 115).

c) embarquer sur une partie d'un bateau

L'eau embarque sur le pont

Diathèse 2. [Le suj. désigne une embarcation]

Laisser entrer de l'eau.

a) embarquer (de l'eau)

b) embarquer (de l'eau) sur le pont / par l'arrière

c) embarquer (de l'eau) par les sabords

Diathèse 3. [Le suj. désigne la partie de l'embarcation qui reçoit l'eau : le pont, l'avant, l'arrière...]

À de certains coups de lame, l'avant de la corvette embarquait (Hugo, *Quatre-vingt-treize*, 1874, p. 22).

Diathèse 4. [Le suj. désigne la partie de l'embarcation par où l'eau embarque]

Les sabords embarquent (de l'eau).

Diathèse 5. [Le suj. désigne les personnes qui sont sur le bateau]

Recevoir par-dessus bord (un paquet de mer).

a) Nous embarquons ((de) l'eau)

Emploi abs. *La mer est forte, nous embarquons* (Ac. 1932).

Nos mâts de hune étaient rompus, nos chaloupes emportées, le gaillard d'arrière rasé, et nous embarquions l'eau à chaque tangage (Chateaubriand, *Mém.*, t. 1, 1848, p. 359).

Nous embarquions beaucoup d'eau (Lamartine).

b) Nous embarquons de l'eau sur le pont

6. Autre complément aux dictionnaires : « l'eau embarquée », un passif gênant ?

La recherche des constructions correspondant à différentes diathèses du verbe *embarquer* amène également à constater l'existence d'une expression très courante, quoique non mentionnée par les dictionnaires, le syntagme nominal « l'eau embarquée », qui nous met sur la piste du passif. L'expression est attestée plusieurs centaines de fois par le moteur de recherche Google.

On prendra garde seulement au fait qu'elle se confond avec deux autres expressions homonymes, issues du verbe d'action *embarquer*. Il convient en effet de retrancher de ce nombre une proportion nettement moins importante d'emplois différents (évalués grossièrement à 20 ou 25% du total des occurrences) :

- celui d'*eau embarquée sur un navire pour la consommation des passagers*, par exemple dans :

(57) EAU EMBARQUEE : La quantité d'eau embarquée, à la fois pour la consommation du personnel et celle des animaux du bord, était énorme.
(*Glossaire des termes de Marine ancienne*,
<http://cbozeix.club.fr/GlossaireMarine/e.htm>)

On peut même dire (depuis longtemps) avec ce sens « embarquer son eau ».

- et celui d'*eau embarquée comme lest pour un sous-marin ou encore comme combustible pour moteur à hydrogène*, par exemple dans

(58) Non, tu as mal compris, le départ est de l'eau embarquée à bord du véhicule, par une électrolyse performante, on la décompose et on l'utilise...
(Moteurs à hydrogène : autres solutions – Archives Forum,
<http://forums.futura-sciences.com/archive/index.php/t-7817-moteurs-a-hydrogene-autres-solutions.html>)

Voici en revanche quelques exemples assez nets de l'expression qui nous intéresse, auxquels j'ai ajouté la variante « paquets de mer embarqués » :

(59) Une écoutille avait été laissée ouverte pour permettre à l'**eau embarquée** de s'écouler dans les fonds.
(Rapports du BST - Marine 1996 - M96M0132,
www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/1996/m96m0132/m96m0132.asp)

(60) L'**eau embarquée** n'a pu être rejetée rapidement hors de la section avant du bateau, qui a subi un envahissement suivi d'un chavirement.
(Rapports du BST - Marine 1997 - M97N0067,
www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/1997/m97n0067/m97n0067.asp)

(61) Les **paquets de mer embarqués sur le pont** ont pénétré dans la cale à poisson de tribord avant par un couvercle d'écotillon de chargement du poisson...
(Rapports du BST - Marine 1999 - M99W0033,
www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/1999/m99w0033/m99w0033.asp)

(62) Les barques étaient entièrement pontées, avec un bouge important pour évacuer aisément les **paquets de mer embarqués**.

<http://velaivent.net/autrefois.htm> (§4 de cette page)

Cette expression « l'eau embarquée » décrit un « état⁷⁹ » « résultatif » ou plutôt « consécutif à un phénomène naturel » : de l'eau se trouve sur le pont après avoir embarqué, de l'eau se trouve **embarquée**.

Ce participe passé de forme passive appartient clairement au verbe *embarquer* que nous étudions ici, il nous faut donc chercher s'il est isolé (s'il s'agit d'un emploi de type dit grossièrement adjectival) ou si au contraire il nous révèle un autre mode de réalisation d'une (ou de plusieurs ?) diathèses, en l'occurrence par la voix passive.

A quelle forme ce passif peut-il « correspondre⁸⁰ » ?

A la forme dite **voix pronominale**, soit « De l'eau s'est embarquée par les sabords » ? Il n'a pas été possible d'en trouver une seule attestation⁸¹ (plus exactement, une seule occurrence, clairement littéraire, sera commentée ci-après, p.82).

A la **forme intransitive** « de l'eau a embarqué » ?

Elle peut éventuellement donner naissance à un passif « résultatif », comme *être monté* en face de *avoir monté (les escaliers)* ou, mieux, *être bu* en face de *avoir bu*. C'est à un de ses personnages de Normands que Maupassant attribue cette expression dans la nouvelle « L'ivrogne » (*Contes du jour et de la nuit*, 1885) :

(63) « Je sieus-ti bu, tout de même! Je sieus-ti bu!... ».

Mais il ne s'agit pas, dans ces deux cas, d'un vrai passif. Or les recherches complémentaires sont concluantes : c'est bien l'existence d'un **passif d'embarquer** qui peut être prouvée.

Certes, parfois, il s'agit *assez* nettement d'un passif à valeur d'« état » « résultatif », par exemple dans :

(64) En général, peu de pêcheurs comprennent entièrement l'effet de carène liquide, et encore moins l'importante réduction de stabilité transversale qui s'ensuit lorsque ne serait-ce que quelques centimètres (pouces) de paquets de mer **sont embarqués** et demeurent sur le pont

http://www.tsb.gc.ca/fr/publications/reflexions/marine/2004/issue_21/marine_issue21_sec1.asp

Mais ce cas est rare. Même dans des occurrences comme (65), l'interprétation dynamique (*le bateau embarque de l'eau*) est au moins aussi plausible que l'interprétation dite « résultative » (*de l'eau a été embarquée, se trouve embarquée sur le bateau*) :

⁷⁹ Cette eau n'est pas stable, elle « court » sur le pont ou envahit les cales : le terme « état » n'est donc pas adapté *stricto sensu*. Je n'entrerai pas ici dans le débat sur le statut de ce « faux passif » traditionnel.

⁸⁰ Il vaut sans doute mieux, en effet, parler de « la forme correspondant à cette forme passive » plutôt que de « la source de cette forme passive ». Une recherche historique très fine pourrait seule peut-être permettre d'établir l'ordre respectif d'apparition effectif des formes actives et passives. Je reviendrai sur ce point.

⁸¹ Il faut toutefois avouer que le repérage d'un éventuel exemple parmi les milliers d'occurrences du verbe d'action *s'embarquer* est très difficile, d'autant que le sens figuré (*se lancer dans une entreprise un peu risquée*) est également très fréquent.

(65) Les exploitants des bateaux non pontés ont rarement une formation officielle de nature à leur faire comprendre pleinement les dangers associés aux lourdes charges et à l'effet des carènes liquides produit lorsque de l'eau **est embarquée**.

<http://www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/1997/m97n0067/m97n0067.asp>

De même, de nombreuses occurrences de participes seuls (les exemples (59) à (62) étant au moins bivalents) ont clairement une valeur et une construction verbales et dynamiques (« embarquée » = « qui a été embarquée » au sens dynamique) :

(66) L'eau **embarquée par l'écouille arrière** et retenue sur le plancher du radeau a diminué la stabilité de l'Ovatek

(Rapports du BST (Bureau de la Sécurité des Transports du Canada) - Marine 2003 M03M0077,

http://www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/2003/m03m0077/m03m0077_sec2.asp)

(67) Franchir les rapides latéralement signifie que le bateau reçoit les grosses vagues obliquement et dérive latéralement dans les creux, **ce qui augmente considérablement la quantité d'eau embarquée par les deux bords de la partie avant du compartiment passagers**.

http://www.bst.gc.ca/fr/reports/marine/2001/m01c0063/m01c0063.asp?print_view=1

Suite à des recherches dans des œuvres disponibles en éditions électroniques ne figurant pas dans la base *Frantext*, il m'est possible d'affirmer que ce passif existe au moins depuis le milieu du 19^{ème} siècle. Il ne s'agit pas d'une évolution récente.

On trouve en effet chez Jules Verne dans *Les aventures du capitaine Hatteras* (1866) (seconde partie, ch.22) (avec un « dans » de sens temporel) :

(68) La mer se soulevait en lames hautes, à base peu développée ; la chaloupe, ballottée par une violente houle, plongeait dans des gouffres profonds, ou oscillait sur la pointe d'une vague aiguë, en s'inclinant sous des angles de plus de quarante-cinq degrés. (...) Johnson et Bell s'occupaient sans relâche à vider **l'eau embarquée dans les plongeons de la chaloupe**.

http://fr.wikisource.org/wiki/Les_Aventures_du_capitaine_Hatteras_-_Seconde_partie_-_22

En 1879, dans *Les tribulations d'un Chinois en Chine* (ch.18) :

(69) Le soleil aurait vite fait d'absorber l'humidité que deux ou trois lames, **embarquées pendant le typhon**, avaient introduite à l'intérieur de la jonque.

http://fr.wikisource.org/wiki/Les_Tribulations_d%27un_Chinois_en_Chine_-_Chapitre_18

En 1888 enfin, dans le roman *Deux ans de vacances* (ch.1) :

(70) Briant parcourut ces divers compartiments, et il observa que l'eau ne pénétrait ni au-dessus ni au-dessous de la ligne de flottaison. Cette eau, renvoyée à l'arrière par l'acculage du yacht, ne provenait que des paquets de mer, **embarqués par l'avant**, et dont le capot du poste avait laissé une certaine quantité couler à l'intérieur.

http://fr.wikisource.org/wiki/Deux_ans_de_vacances_-_Chapitre_1

Un passage d'Alexandre Dumas, déjà cité en (6), livre même dès 1842, dans *Le speronare*, ch.4, une forme verbale pleine : « la mer est encore bien grosse, une vague est bientôt embarquée » (sc. "avec un temps comme celui-là, on a vite fait d'embarquer une vague »).

De fait, nous sommes clairement en présence d'un vrai passif, employé pour des processus en cours, clairement et uniquement interprétables comme dynamiques :

(71) Malgré ses nombreuses qualités, ce bateau connaît un inconvénient puisque lors de la phase d'arrêt, une grande quantité d'**eau a été embarquée** par l'arrière...
(PRO 12 MAN Essai de Pneuboot, www.pneuboot.com/essai/pro12man/index.php)

ou encore éventuellement employé, aux temps composés, avec un aspect accompli (qui rend d'ailleurs moins utile l'emploi de « faux passifs » comme (64) :

(72) La stabilité semble diminuée une fois que de l'**eau a été embarquée** et est retenue sur le plancher du radeau. (Incendie et naufrage du petit bateau de pêche Silent, www.tc.gc.ca/sstc/bst-ss/Marine/2005-recs/M03M0077/M03M0077_p2.htm)

Les occurrences comportant des compléments du verbe *embarquer* vont nous permettre de nous interroger maintenant sur la (ou les) forme(s) active(s) correspondant à ces passifs.

La présence d'un « complément prépositionnel » (dit de façon impropre complément d'agent) non ambigu est évidemment un indice non ambigu de cette construction active :

(73) Il fit le calcul pour savoir **la quantité d'eau embarquée par le navire** pour connaître les blessures infligées à celui-ci.
www.paranormal-fr.net/chat-et-forum/un-menu-du-titanic-vendu-plus-de-40-000-euros-aux-encheres-vt1152.php

(74) Les gobelins avaient comme habitude, tel Cortès, de brûler leurs bateaux, opération souvent rendue compliquée par **la quantité d'eau embarquée par les barges durant le trajet**.
www.filyb.info/prog/fsg3/wiki/wiki.php?Barges

(75) Parfois, **l'eau embarquée par le navire** et demeurée sur le pont peut contribuer à la formation de glace. Le givrage est fonction de la route du navire (...)
www.notmar.gc.ca/fr/services/2007_annual_f/section_a/notice_7_f.pdf

Ces trois exemples (le second évoque un jeu) permettent d'affirmer que ces formulations passives correspondent à la formulation active précédemment répertoriée en tant que diathèse 2 (le navire a embarqué de l'eau). C'est également cette construction « de l'eau (est / a été...) embarquée *par le navire* » qu'il faudra reconstituer par défaut quand le « complément d'agent » n'est pas explicité.

Mais on peut être tenté également de considérer que certains autres exemples correspondent pour leur part à une autre formulation active, celle que nous avons précédemment répertoriée en tant que diathèse 4, « les sabords embarquent de l'eau ». Qu'en est-il ?

Reprenons les expressions concernées : *l'eau embarquée par l'écoutille arrière* (66) ; *ce qui augmente considérablement la quantité d'eau embarquée par les deux bords de la partie avant du compartiment passagers*. (67)

Ajoutons-leur, issu d'un rapport déjà cité :

(76) Le « SEADEUCER » a chaviré lorsque **l'eau embarquée par une ouverture du tableau** a créé un effet de carène liquide sur le pont qui a annulé la stabilité du navire.

<http://www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/1996/m96c0056/m96c0056.asp>

Le statut du SN Prépositionnel introduit par la préposition « par » dans ces exemples est ambigu : « complément de lieu » *ou* « complément d'agent », son statut est indécidable à cause de l'ambiguïté de la préposition.

Cette indécidabilité n'est peut-être pas originelle, car le scripteur avait peut-être en tête une des deux constructions⁸².

Quoi qu'il en soit, le lecteur, si du moins il connaît la construction « les sabords embarquent », ne peut, lui, absolument pas trancher et peut donc penser aux deux constructions. Bref, l'existence d'un passif pour la construction « les sabords embarquent » ne peut être catégoriquement exclue.

En conclusion, le verbe *embarquer* **possède nettement un passif**, non attesté par les dictionnaires consultés, à la fois dans un emploi « adjectival » (décrivant un « état » consécutif à un phénomène au moins en partie « achevé ») et dans l'emploi verbal plein. Ce « vrai passif » ajoute une (ou deux) formulations supplémentaires au service de la diathèse « de l'eau » (diathèse 1) : le passif d'embarquer double (ou triple) la formulation active déjà recensée pour cette diathèse.

Avant d'achever la description des emplois rencontrés en examinant la possibilité de formulations nominales, je proposerai un nouveau bilan provisoire que l'addition de ces passifs aux nombreuses formulations précédentes rend indispensable. Un tableau remplacera la présentation classique utilisée précédemment.

⁸² Mais on peut penser aussi que le scripteur ne distingue pas ces deux constructions, le sens obtenu étant finalement identique. Des témoignages de locuteurs pourraient-ils être fiables dans un domaine aussi technique ?

Nouveau bilan provisoire : 5 diathèses, 5 actifs, un ou deux passifs et un passif « adjectival »

Embarquer : phénomène naturel

	Sujet	Forme(s) verbale(s)	Analyse
Diathèse 1	Eau Paquets de mer	Embarquer	Actif 1
		Être embarqué (sc. par le navire)	Passif 1 (correspondant à l'Actif 2)
		Être embarqué (« par » les hublots)	Passif 1 (id.) Ou *Passif 2* (?) (qui correspondrait à l'Actif 4)
Diathèse 2	Navire Radeau	Embarquer (de l'eau)	Actif 2
Diathèse 3	Le pont	Embarquer (de l'eau)	Actif 3
Diathèse 4	Les hublots Les sabords	Embarquer (de l'eau)	Actif 4
Diathèse 5	Nous, je Ils, vous	Embarquer (de l'eau)	Actif 5

Note : « Actif 1 » = construction n°1 du verbe embarquer utilisé à la voix active

Être embarqué : situation, « état »

	Forme verbale	Analyse
l'eau les paquets de mer les embruns	Être embarqué(e)(s) Avoir été embarqué Embarqué(e)(s)	Passif « adjectival » Temps composés passifs Participe passé passif

7. Nouveau complément aux dictionnaires : un nom de phénomène naturel, l' « embarquement », mal reconnu jusqu'à présent

Outre les voix, il est nécessaire à notre recherche d'examiner si le phénomène naturel «embarquer (de l'eau)» peut être formulé à l'aide d'un nom de procès afin d'examiner ensuite dans quelles diathèses ce nom pourrait à son tour être impliqué.

7.1. Il existe un nom embarquement correspondant au verbe de phénomène naturel embarquer

Ni le *Littré* ni le *TLFi* ni les dictionnaires *Robert* ne mentionnent un nom correspondant à notre verbe *embarquer*. Le *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey (s.v. «barque») affirme même explicitement l'inexistence de ce sens pour «embarquement»: «embarquement, substantif d'action (1533), possède seulement le sens propre, *action d'embarquer* et son extension *action de faire monter à bord.*»

Reconnaissons toutefois que le *Grand Larousse de la langue française* (1972), sans en fournir d'exemple, signale que le nom *embarquement* peut correspondre aux sens 1, 2 et 3 du verbe *embarquer*, ce troisième sens étant celui qui nous intéresse. En revanche, il renvoie par erreur sur ce point au *Grand dictionnaire universel du 19e siècle* (1870 pour le volume concerné), qui ne comporte pas une telle indication.

Bref, la datation de cet emploi du nom *embarquement*, absent des textes de la base *Frantext*, reste à établir. Avant le *Grand Larousse* de 1972, je n'ai pu répertorier que le *Petit dictionnaire de marine* de Robert Gruss (3^{ème} édition, 1952⁸³), qui présente le phénomène «embarquer (de l'eau)» sous l'entrée «embarquement», mettant ainsi en relation très clairement le nom avec le verbe. Julien Leclère, dans son *Glossaire des termes de marine* (1960) parlait, de même, on l'a vu, du «risque d'entrées d'eau à l'intérieur du navire, d'embarquement de cette eau».

Le *dictionnaire pittoresque de marine* (1835) de Jules Lecomte classait certes *embarquer* (y compris avec le sens qui nous intéresse) sous l'entrée *embarquement*, mais il ne mettait explicitement ce nom en relation qu'avec l'action d'embarquer. Le *Nouveau glossaire nautique d'Augustin Jal* (tome 4, D-E, 1983) ne comporte pas non plus le nom *embarquement* avec ce sens.

Ce nom «embarquement», omis par les dictionnaires avant 1950, est aujourd'hui largement attesté avec le sens qui nous occupe. Par exemple, la recherche ciblée «embarquement de paquets (de mer)» (opérée à l'aide du moteur de recherche Google) aboutit à une série d'une dizaine d'occurrences, toutes pertinentes. La recherche «embarquement d'eau» (ou «d'eau de mer») aboutit à pas moins de 34 réponses développées. Les exemples sont français aussi bien que canadiens. Ce nom était déjà présent dans l'exemple (1), que je me permets de reproduire :

(1) Drainage

Une bonde à vis in/out de 4 pouces (101 mm) permet de vider la coque de l'eau en cas de lavage ou d'accident entraînant une voie d'eau dans la coque **ou** l'embarquement

⁸³ Cette mise en relation du nom avec le verbe n'est plus présente dans la 5^{ème} édition, de 1978, qui fait figurer la définition du phénomène sous l'entrée *embarquer*, en éliminant la mention du nom. Je n'ai pu à cette date consulter les premières éditions, de 1943 et 1945.

d'eau.

http://www.hovercraft.it/fra/page_id_10/index.htm

En voici deux autres :

(77) Personne n'a signalé l'**embarquement d'eau de mer** ni de variation de l'assiette avant le chavirement soudain

(Rapport du BST-Marine 1996 – M96F0019,

<http://www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/1996/m96f0019/m96f0019.asp>)

(78) **Embarquement d'eau** lors d'un sinistre.

<http://www2.equipement.gouv.fr/recrutement/presentationsgenerales/OPA-E-07-pg.pdf>

En voici trois autres qui montrent la récupération par le nom de divers compléments verbaux précédemment étudiés :

(79) Du point de vue sémantique la notion de "trainard d'étrave" ne me paraît pas pertinente car justement l'engin disposé à l'avant du bateau doit pratiquement l'arrêter pour éviter les effets pervers : efforts sur le gouvernail, **embarquement d'eau par l'arrière**, secousses violentes.

www.stw.fr/forumSTW/quest_answers.cfm?quest_id=8163&topic_id=68&st_row=1

(80) [Rapports du BST - Marine 1997 - M97N0067](#)

La lourde charge de cages a eu pour effet de réduire le franc-bord et de favoriser l'**embarquement d'eau à l'avant** après la sortie des eaux abritées de Brig Bay.

www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/1997/m97n0067/m97n0067.asp

(81) [BELGISCH STAATSBLAD MONITEUR BELGE](#)

2) La distance verticale minimale qui sépare la flottaison d'exploitation la plus élevée et le point le plus bas du dessus du pavois, ou le bord du pont de travail si des garde-corps sont installés, doit être suffisante pour protéger l'équipage contre l'**embarquement d'eau sur le pont**, compte tenu des états de la mer et des conditions météorologiques dans lesquelles le navire peut être exploité, des zones d'exploitation, du type du navire et de sa méthode de pêche; elle doit être jugée satisfaisante par le fonctionnaire désigné.

<http://faolex.fao.org/docs/pdf/bel31063.pdf>, p.139 (il s'agit d'un arrêté royal belge du 16 janvier 2004)

A titre de curiosité (sans pousser plus loin la recherche sur les emplois dérivés de notre verbe), même l'« embarquement de l'eau » dans une combinaison de plongée (sens évoqué ci-dessus p.39) est attesté par un médecin de profession au pseudonyme de « Nut Bubblefish »:

(82) [Nut Bubblefish](#) Aquanaute Date d'inscription: juin 2006 Localisation: Indonesie
Sur mesure

Bonjour,

J'ai des soucis avec les combis pret a porter: je suis ou bien trop grand ou bien pas assez gros. Et aussi j'ai le choix entre le garrot cervical ou l'embarquement d'eau en continu...

J'aimerais bien me faire faire une combi sur mesure (5mm integrale)

<http://www.plongeur.com/forums/showthread.php?t=24391>

Ce nom de phénomène désormais validé joue-t-il un rôle parmi les diathèses du verbe embarquer ?

7.2. Embarquement et diathèses

Je traiterai ce point très sommairement dans ce premier article.

Je me permettrai tout d'abord de rappeler que, bien que l'extension de la notion de diathèse aux noms pratiquée par Lemaréchal me semble tout à fait légitime, j'ai fait le choix ici de me limiter aux diathèses verbales (le nom *canard* mentionné ci-après dans un emploi adjectival constituera une exception ponctuelle à ce principe).

Le nom *embarquement* ne sera donc ici sollicité que pour son rôle éventuel dans les diathèses verbales au service de l'expression du phénomène de l'embarquement de l'eau : le fait qu'il joue un rôle dans l'expression d'actions en rapport avec ce phénomène (empêcher, éviter l'embarquement / empêcher l'eau d'embarquer) ne sera pas pris en compte ici.

De fait, les seules expressions qui nous concernent relèvent de diathèses supplémentaires relevant de l'étude complexe des relations dites logiques (disons plutôt « de causalité »), celles-là même auxquelles il sera nécessaire de consacrer un second article distinct. J'en citerai à titre d'exemple l'expression « a eu pour effet (...) de favoriser l'embarquement d'eau à l'avant » dans l'exemple (80).

Malgré son rôle dans les diathèses exprimant le processus naturel de l'embarquement d'eau, le nom *embarquement* n'a donc pu figurer dans cette première étude.

7.3. Un adjectif pour indiquer une certaine tendance à l'embarquement d'eau...

A titre de curiosité (et d'exception annoncée par rapport à la limitation annoncée aux formulations verbales), je terminerai cette série d'outils par un adjectif qui a un rapport avec le phénomène étudié.

Le nom *canard* est en effet recensé dans un emploi « adjectival » (prouvé par son accord en genre) par le *TLFi* :

MAR. Bâtiment canard. Bâtiment qui tangue beaucoup et embarque des lames par l'avant.
Une frégate, une corvette, une barque canarde (Ac. 1835, 1878).

Un adjectif qui implique donc un sens plus précis que le simple verbe *embarquer*, et dont on peut dire d'une certaine façon qu'il répond aux besoins de la « diathèse du bateau » : bateau qui embarque (qualification) : bateau canard.

Cette formulation vient compléter, de façon très contrainte (puisqu'il s'agit nécessairement d'un embarquement d'eau par l'avant), l'expression de la diathèse 2, celle qui pose l'embarcation comme topique.

Ce navire embarque de l'eau.

Un bateau canard.

La description des données étant maintenant achevée (dans les limites que je me suis fixées), je reviendrai sur les difficultés rencontrées et étudierai les incidences de cette recherche sur les domaines d'analyse précédemment évoqués.

Je reviendrai d'abord sur les *principes qui ont guidé l'analyse sémantique* qui précède, pour ensuite la développer.

Suivra (en IX) un récapitulatif des *outils recensés*, qui amènera à mettre en perspective la notion de verbes symétriques. J'évoquerai à ce propos dans une perspective nouvelle l'intérêt de recherches diachroniques très fines autour des diathèses.

Je terminerai (en X) par des considérations sur la manière de collationner dans un dictionnaire les informations obtenues (occasion de contester la notion de polysémie et son appui sur les tropes) et sur la conception de la langue qui pourrait être privilégiée à cette occasion.

8. Diathèses et sémantique

8.1. Les rôles sémantiques comme objectif

Comme je l'ai dit précédemment, la sémantique joue un rôle incontournable dans la description des diathèses : le « rôle sémantique » constitue même (à quelques nuances près sur lesquelles je ne reviendrai pas) l'élément variable du trio *sujet – topique – rôle sémantique* et c'est donc par lui qu'il peut sembler le plus facile de nommer les diathèses verbales en les qualifiant de « diathèse de l'agent », « du patient », « du lieu » etc.

J'ai rappelé aussi une évidence, l'absence de consensus dans ce domaine, et j'ai pris le parti de minimiser la portée de ce fait en avançant qu'il ne constituait pas un obstacle majeur à l'identification de ces diathèses.

On peut recenser les diathèses illustrées par des formulations verbales sans avoir tranché quant au statut de ces éléments. L'étude des formes verbales n'en sera pas faussée.

C'est ce que faisaient précédemment les dictionnaires (avec leur indication des sujets possibles : « sujet : l'eau » ; « sujet : le navire »), souvent toutefois avec parcimonie, en n'allant pas plus loin que des précisions du type « sujet animé »... Cette formulation rudimentaire pourrait même encore constituer un moyen à la fois d'être compris par tous les lecteurs et d'atteindre un certain consensus. Ce serait aussi, accessoirement, un moyen de ménager l'avenir en réservant son jugement sur des cas difficiles plutôt que de se sentir contraint de trancher arbitrairement entre plusieurs analyses : les cas ambigus pourraient être laissés en suspens sous cette forme, sans étiquette de catégorie sémantique.

Afin, toutefois, de dépasser ce niveau minimal qui n'autorise ni comparaisons (par exemple en vue d'une traduction) ni essais de généralisation, je procèderai à une reprise et à un approfondissement des pistes avancées précédemment quant aux « rôles sémantiques » fondant les diverses diathèses recensées.

Pour une des diathèses (la diathèse « 5 », avec « *je* ou *nous* » comme sujet), j'aurai à avancer à la difficulté d'attribuer à ce sujet un rôle sémantique précis dans le cadre du phénomène en question une explication assez radicale qui m'amènera à élargir la notion de « rôle sémantique » en tant que critère de classement des diathèses.

8.2. Comment isoler les différents « rôles sémantiques » qualifiant les diathèses ?

Un des problèmes de l'analyse sémantique consiste, on le sait, à déterminer à quel niveau de précision il faut se limiter. Dans le cas des diathèses d'*embarquer*, on l'a vu à propos du sujet « les hommes sur le bateau » (diathèse 5) et du sujet « le pont du navire » (diathèse 3), j'ai adopté des positions nouvelles de ce point de vue, non sans certaines hésitations dans le second cas.

Il n'est pas inutile de généraliser le propos en examinant de quelle façon on peut déterminer si tel ou tel élément mérite d'être considéré comme réalisant une nouvelle diathèse.

J'examinerai à ce propos les arguments évoqués et les positions adoptées par Denis Creissels (2003), dans les chapitres 8 et 9⁸⁴, intitulés « Rôles syntaxiques (1) » et « (2) ».

8.2.1. De la construction syntaxique à la définition du rôle sémantique ?

La syntaxe du français est-elle transparente ? Ce n'est sans doute le cas de la syntaxe d'aucune langue naturelle. L'évolution diachronique, la nécessité de répondre à des besoins

⁸⁴ Respectivement consultables aux adresses <http://lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-353.pdf> et <http://lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-354.pdf>.

divers tels que la variation du thème-support ou topique des phrases, le souci d'économie qui amène à essayer de recourir à des formes existantes par facilité, et ce sans autre instance régulatrice que l'évolution non homogène de l'usage des locuteurs de la langue en question, tout cela amène à douter a priori de la possibilité qu'une langue soit « transparente », « logique ».

Un appui systématique sur la syntaxe pour déterminer les rôles sémantiques ne peut donc donner de résultats constants et fiables. Denis Creissels, qui propose d'examiner la relation entre fonction syntaxique et rôle sémantique, est d'ailleurs amené sur ce sujet à formuler un si grand nombre de restrictions à l'harmonie entre ces deux domaines que ses conclusions pourront servir à mettre en lumière la variété de la langue française de ce point de vue et à expliquer en partie la variété de formulation des diathèses verbales.

D. Creissels pose donc dans un premier temps (ch.8, 13-15) que les « rôles syntaxiques nucléaires » sujet et complément d'objet sont forcément « arguments » du procès (= rôles sémantiques), mais que l'on ne peut en revanche déduire le statut sémantique d'aucun autre complément à partir de sa fonction.

Cette proposition serait quasiment traditionnelle si elle n'était accompagnée de plusieurs restrictions tout à fait légitimes qui rendent de fait impossible le recours automatique à la syntaxe pour déterminer les rôles sémantiques même dans les cas précités du sujet et de l'objet direct.

Il énonce en effet, relativisant cette relation syntaxe / rôle sémantique, que

- certains COD eux-mêmes ne résultent en fait que de l'intégration dans le SV de rôles satellites, à la suite de quoi ce statut de COD ne correspond pas à un statut d'Argument.
- dans certaines constructions à V support (ch.8, 4), le SN complément du V exprime le procès lui-même et non son objet
- cette relation n'est valable que pour la « forme de base du V » et pas pour les variations de valence verbale (ch.8, 14, n.1), (et donc pas pour la variation du sujet, ce qui annule l'intérêt d'une telle concordance éventuelle entre syntaxe et sémantique pour l'étude des diathèses).

Ajoutons enfin que son analyse concerne les Phrases prototypiques d'*action* et ne s'applique donc pas à notre verbe de phénomène naturel.

A ce propos, comment identifier cette « forme de base » ? Dans le cas d'embarquer, s'agit-il de la forme active relevant de la diathèse (1) (*de l'eau embarque sur le navire*) ou de celle qui relève de la diathèse (2) (*le navire embarque de l'eau*) ?

C'est donc à la sémantique, sans appui fiable sur la syntaxe, de déterminer la nature et le nombre des rôles sémantiques en jeu dans les diathèses verbales.

8.2.2. *Quelle variété et quel nombre de « rôles sémantiques » ?*

Denis Creissels énonce le souci légitime de ne pas multiplier à l'infini les rôles sémantiques (ch.9, 2). Ce principe l'amène à proposer, après d'autres, l'adoption d'un consensus minimal sur un certain nombre de rôles sémantiques, ainsi que le regroupement de notions voisines dans ces rôles principaux, pour lesquels il reprend le terme de « prototypes » (ex. prototype agentif) :

« La seule façon de résoudre ce problème sans allonger indéfiniment la liste des types de rôles sémantiques est d'admettre que des super-rôles (ou macro-rôles) sémantiques comme 'agent', 'patient', etc. sont des prototypes, et que les rôles précis qu'assigne chaque verbe ne s'identifient pas forcément de façon simple à l'un des prototypes. »

Il ajoute ensuite à la liste des rôles *quasi*-consensuels une série de notions plus problématiques (ch.9, 2-4) : « mais, dans la discussion de phénomènes grammaticaux conditionnés par des différences de rôle sémantique, il est souvent indispensable de se référer aux types de rôles suivants, dont la désignation est malheureusement problématique (...) ». Suit une liste de rôles qu'il est évidemment impossible d'examiner ici en détail.

Mais il reconnaît lui-même, dans son analyse du verbe *manger* (ch.9, 1) que ce verbe n'implique pas les mêmes rôles sémantiques que les V d'action ordinaire. Autrement dit, il plaide pour des classes sémantiques fines.

Le degré de généralisation induit par la théorie des prototypes ne peut pas apporter à l'étude des diathèses un fondement suffisamment précis et j'opterai plutôt pour une recherche fine des rôles impliqués par telle ou telle catégorie d'actions, de phénomènes ou d'« états ».

Alain Lemaréchal (1989) a circonscrit le problème en proposant de renoncer à toute prétention à l'universalité, c'est-à-dire en proposant de chercher à établir la liste des rôles sémantiques pertinents *seulement dans le cadre d'une langue donnée*. Il précise à ce propos (215) qu'il existe autant de rôles utiles à définir dans telle ou telle langue que de diathèses *et/ou* de compléments divers, les deux listes n'ayant aucune raison de se correspondre exactement :

« Il nous paraît plus prudent et plus respectueux de la spécificité des langues de distinguer autant de rôles que la langue en oppose par des moyens formels, de quelque nature qu'ils soient (relateurs, marques de voix, possibilités de conversions ou autres transformations) dans tous les types de chaînes possibles ». Il ajoute : « sans « limite(r) (...) le nombre des « Case Relations » possibles dans une langue au nombre maximum de relations qui peuvent apparaître ensemble, formellement distinctes, dans une même proposition », mais pour ma part je retiendrai surtout qu'a priori, il est « plus prudent », selon lui, de s'appuyer sur ce dernier critère.

Dans notre cas, cela revient d'une part à approfondir la relation sémantique en jeu dans tel ou tel élément déjà dégagé au titre de l'étude des diathèses (l'eau, le bateau, le pont, les sabords, les hommes), mais aussi à se demander quel est le statut sémantique précis d'autres éléments tels que « par l'arrière, par tribord » ou encore « par masses énormes » et si ces éléments ne peuvent pas être topicalisés d'une façon ou d'une autre.

Affiner l'analyse sémantique, donc, et poursuivre le recensement des candidats possibles à une diathèse originale.

Occasion également de se demander si le terme commun de « rôles sémantiques » n'est pas un peu trop grandiloquent pour qualifier ces éléments d'importance peut-être secondaire, bref s'il faut hiérarchiser ou du moins comment il faut fédérer les éléments nombreux ainsi dégagés.

Cette analyse sera encore complexifiée ultérieurement, dans la future suite de cet article, qui, consacrée aux relations de causalité, évoquera cette fois des énoncés sémantiquement condensés. Changement d'empan pour ces fusions de « propositions », donc.

8.3. Reprise de l'analyse des éléments en jeu dans l'embarquement d'eau

8.3.1. *La notion de phénomène naturel* a été évoquée rapidement en tant que cadre pour la recherche de ces diathèses. Un simple rappel (un peu développé) suffira sur ce point.

L'embarquement est un phénomène naturel qui s'inscrit, comme tout phénomène naturel, dans une chaîne de phénomènes entrecroisés et interdépendants.

Ce qui *provoque* l'embarquement de l'eau, ce peut être une tempête, une pluie violente, des paquets de mer. Autant de phénomènes naturels également.

Les *conséquences* de l'embarquement d'eau consistent dans le fait que de l'eau peut s'accumuler sur le pont (nous avons relevé l'expression « eau embarquée »), déséquilibrer le navire (effet de carène liquide), envahir les cales, détériorer les commandes électriques ou le moteur... Autant de phénomènes à considérer à leur tour comme d'origine naturelle.

En revanche, l'homme peut chercher à éviter l'accumulation d'eau embarquée, poser des sabords de décharge par où l'eau s'évacue, pomper l'eau, autant d'*actions* humaines qui n'ont pas été prises en compte dans cette étude.

Inutile de revenir ici sur le cas des poissons volants maladroits ou malchanceux, qui a pu être exclu précédemment.

Les phénomènes naturels ne sont ni ciblés (indifférence de la nature) ni donc soumis à une évaluation du type réussite ou échec. Ils n'ont par définition ni agents ni patients. La terre tremble, la pluie tombe, le fruit mûr tombe de l'arbre, la terre se dessèche, l'eau s'évapore en raison de la chaleur (naturelle)...

Ces phénomènes que Charaudeau (1992, 30, §20b) nomme de façon conventionnelle (rem.1) des « faits » « représentent également (*sc. comme les actions*) des activités, modifient un état des choses, impliquent des êtres concernés par cette modification, mais ces activités ne se trouvent sous la responsabilité d'aucun être ; le fait est ce qui surgit, se produit sans l'intervention d'un agent ».

8.3.2. *Le siège du phénomène naturel*

Chacun des phénomènes (ou processus) en question *arrive* à un élément naturel ou à un objet, un outil, un navire...

Charaudeau (*ibid.*) ne nomme pas ce rôle : « êtres impliqués et concernés par la modification de l'état des choses » ; pas de nom non plus en 387.

De la définition de Creissels (2003, ch.9, 3), je garderai⁸⁵ « entité qui subit un processus » et l'exemple (5) a. « La terre tremble », ainsi que cette mise en garde : « ce type de rôle est souvent confondu avec celui de patient ». Il recourt par ailleurs (*ibid.*, 2) au terme d'*expérient* pour un « être animé qui éprouve une sensation ou un sentiment » et il recourait pour une perception de type « entendre » au terme de « siège (d'une perception) » dans un ouvrage précédent (1995, 208).

⁸⁵ Je ne le suivrai pas, en revanche, dans son évocation de l'existence d'une voix « moyenne », ni dans son analyse comme phénomènes naturels des exemples (5) b. « Le verre s'est cassé en tombant » et (5) c. « La porte s'est ouverte », qui ne sont sièges d'un phénomène naturel que si la situation n'implique clairement aucun agent. En cas de cause inconnue, il faudra poser l'ambiguïté de la phrase.

Ce dernier terme, assez répandu, de « siège » d'un sentiment, processus psychologique « naturel », peut convenir aussi plus généralement au « siège » de tout phénomène naturel.

L'eau est donc le « siège du phénomène d'embarquement ». « L'eau embarque » est donc la diathèse du « siège » de l'embarquement.

8.3.3. *Statut de l'eau « embarquée »*

Commençons par la relation entre le phénomène proprement dit et la situation consécutive à cet embarquement. Le passif descriptif est en effet souvent qualifié de résultatif, mais j'ai préféré réserver cette dénomination de « résultat » aux actions : les phénomènes naturels, n'étant pas ciblés, ne peuvent avoir des résultats, ils n'ont que des conséquences.

L'eau qualifiée d'*embarquée* est bien liée au phénomène naturel d'« embarquement de l'eau » *de façon très étroite*.

Souvent, les phénomènes (contrairement aux actions qui trouvent leurs limites justement dans leur objectif et leur degré de réalisation) sont difficiles à délimiter. Ils franchissent des seuils qui amènent à parler, par exemple, de « volcan en crise » ou d'« éruption volcanique », mais on sait aussi qu'en fait l'activité d'un volcan est continue. Il en est de même des tremblements de terre, qui sont très nombreux chaque jour dans le monde et relèvent de phénomènes de tension continus : l'énergie accumulée provoque à certains moments des ruptures qui sont qualifiées de séismes, mais le plus souvent on ne compte que les séismes d'une magnitude assez importante, tant les microséismes sont nombreux.

Dans le cas de l'embarquement d'eau, on peut assez clairement distinguer une limite d'ordre local. L'eau (de la mer ou d'une rivière... ou l'eau de pluie) passe de son milieu naturel à une embarcation.

Dans le cas d'une vague, on dira qu'elle embarque sur un navire et devient alors *eau embarquée*. Etant donné la modification de « statut » de l'eau, on peut rencontrer diverses formulations, de « l'eau embarquée » (qui anticipe sur son nouveau statut d'eau sur le bateau) à « la vague ou la lame embarquée » (qui garde trace de l'ancien statut de l'eau), la formulation « l'eau de la vague », qui pourrait constituer une version exhaustive des deux « statuts » différents de l'eau, se rencontrant peu étant donné sa précision perçue comme redondance. Cette expression figurait tout de même en (47) : « Plan du pont qui embarque de l'eau d'une vague. »

L'eau embarquée possède-t-elle donc un statut distinct de l'eau qui embarque ? Plus généralement, quel est le statut sémantique du sujet d'une phrase évoquant un « état », une situation ?

Je ne développerai pas ce point qui m'entraînerait hors du champ que j'ai délimité pour cette recherche, me contentant sur ce point de me positionner par rapport à quelques propositions bien connues.

Certains parlent d'« objet », ce qui n'est pas clair par rapport à la syntaxe ; d'autres de « thème », dénomination dont Creissels souligne à juste titre l'ambiguïté, cette fois par rapport au point de vue de la dynamique des informations (j'ai ici même utilisé thème-support en concurrence avec topique).

Charaudeau a résolu la difficulté en qualifiant de « faits » aussi bien les phénomènes que les conséquences de ces phénomènes (les « états résultatifs », pour nous « situations consécutives

aux phénomènes »), solution que j'ai précédemment déclaré ne pas pouvoir accepter parce que les faits ou phénomènes sont dynamiques.

Pottier et Hagège ont préféré qualifier les types de Phrases (situative, attributive...), ce qui revient à assigner à chaque Phrase d'action ou de processus une Phrase d'« état » « résultatif » : ainsi, à une Phrase de déplacement correspondra une Phrase notant la nouvelle situation locale de celui qui s'est déplacé, etc.

Cette solution peut convenir pour l'eau embarquée : quand on dit « l'eau embarquée » ou « de l'eau est embarquée sur le pont », on décrit une situation en l'expliquant par un processus antérieur. L'eau s'est déplacée, elle est sur le navire.

Cette formulation revient à évoquer de façon abstraite la situation de l'élément « eau » non pas en tant que siège de nouveaux phénomènes (le navire est instable, l'eau circule, court sur le pont...), mais uniquement par rapport au phénomène antérieur qui a provoqué sa présence sur ce pont, c'est-à-dire en faisant abstraction de la dynamique perpétuelle des processus naturels.

« L'eau embarquée » note donc la conséquence d'un phénomène naturel achevé, accompli : c'est une formulation qui s'appuie uniquement sur le phénomène passé, comme le parfait grec ou le passé composé français dans « il a beaucoup grandi » ou l'anglais « He has got many children » (français : « Il est père d'une famille nombreuse »).

De telles formulations « liées » ne nécessitent pas le recours à de nouveaux rôles sémantiques. L'eau est simplement « le siège d'un phénomène naturel accompli » ou plutôt « l'ancien siège d'un phénomène accompli ». Peut-être ne fais-je ici finalement que retrouver et reformuler la solution de Charaudeau...

Tout en avouant le caractère encore fragile *et partiel* de cette solution, qui ne donne pas de statut à « l'eau » dans « l'eau est sur le pont », je considérerai donc que la prise en compte des expressions passives ne modifie pas le nombre des rôles sémantiques en jeu dans cette étude.

8.3.4. *Faut-il ajouter la quantité d'eau ?*

Cette eau qui a été vague, lame, paquet de mer ou eau de pluie présente une caractéristique qui n'a pas encore été mentionnée et dont il faut maintenant discuter le statut sémantique : la quantité⁸⁶.

Cette notion peut être intégrée dans le lexique, comme la liste précédente (que l'on pourrait commencer par « les embruns ») vient de le manifester. Mais elle peut aussi recevoir une formulation distincte, comme le montre un exemple du *TLFi* :

(83) Le revers des vagues embarquait **par masses d'eau considérables** (Jules VERNE, *Les Enfants du capitaine Grant*, t. 3, 1868, p. 39)

Or cette indication peut très bien être intégrée dans le SN sujet, ce qui renvoie à notre problématique des diathèses :

(84) **Plusieurs tonnes d'eau** embarquaient par-dessus le couronnement (Jules VERNE, *Deux ans de vacances*, 1888, ch.1)

⁸⁶ La « quantification » est étudiée par exemple par Charaudeau (1992, 20).

On voit bien que se joue ici quelque chose de comparable à la montée d'un élément sémantique en position de sujet du verbe *embarquer*, mais de façon différente toutefois : l'indication quantitative n'est pas isolée, elle figure dans un SN sémantiquement complexe. Par ailleurs, son statut de topique semble assez problématique. Rien ne me semble s'opposer, ainsi, à ce qu'il devienne sujet inversé...

Pour ces deux raisons, conformément aux exclusions annoncées dès le début de cette étude (j'ai évoqué très sommairement les phénomènes dits de détopicalisation, ci-dessus, p.9), que je n'ai pas abordé ce point dans la description des diathèses verbales d'*embarquer* et que je reporte l'analyse de ce problème à une autre étude sur le statut (partiel ou total) de *commentaire* (vs. *topique*) du sujet.

8.3.5. *Les lieux*

Il a été nécessaire de dégager dans ce domaine plusieurs rôles distincts, et la présence conjointe du pont et du bateau a amené une discussion sur les statuts complémentaires de ces deux indications.

(a) *Lieux et patients ?*

On doit évidemment considérer que le navire est affecté par l'embarquement de l'eau : il est affecté à la fois par les paquets de mer tapant contre sa coque et la fragilisant (mais il n'y a pas ici d'« embarquement ») et par l'eau embarquée, qui s'accumule et circule (on trouve le verbe « courir » pour qualifier ses mouvements incessants), masse d'eau qui peut le déséquilibrer, détériorer certains de ses éléments, et même le faire chavirer.

Faut-il donc considérer que le navire, en tant qu'affecté par l'embarquement de l'eau, est également le « siège du phénomène » ?

Non, parce que ces phénomènes sont seconds, sont postérieurs à l'embarquement de l'eau. On peut dire que l'embarquement d'eau a provoqué un court-circuit électrique, mais il y aura là deux phénomènes : (1) l'embarquement d'eau / (2) le court-circuit, le second étant la conséquence du premier (ces enchaînements seront examinés dans l'étude qui suivra celle-ci). Bref, le navire n'est pas le siège de l'embarquement d'eau, mais le siège des phénomènes consécutifs à l'embarquement d'eau.

Quel rôle joue-t-il donc par rapport à l'embarquement d'eau proprement dit ?

Tout simplement celui de lieu, de réceptacle. L'eau embarque sur le navire au lieu de rester dans la mer ou dans la rivière... Le navire est ici *emplacement* et pas (encore) *objet*⁸⁷.

Diathèse du lieu, donc, pour « le navire embarque des paquets d'eau » ?

C'est une désignation qui pourrait convenir, si elle ne manquait pas de précision. Les études de sémantique (et les grammaires de langues comme le latin, le grec, l'anglais ou l'allemand opèrent ces distinctions depuis des lustres pour expliquer les spécificités des séries de prépositions affectées au lieu) font état de trois lieux au moins : il faut distinguer pour les déplacements un lieu d'origine, un lieu d'arrivée et un lieu de « passage », soit « de X à Y par Z ». Et, de fait, l'embarquement d'eau n'est rien d'autre que le déplacement naturel d'une masse d'eau, c'est un phénomène de changement de lieu, de déplacement : l'eau se déplace, embarque dans le navire.

⁸⁷ Voir pour cette opposition A. Borillo (1998, 4) : « les objets et leur *place* ».

Dans la mesure où il s'agit d'un phénomène naturel et non pas d'une action, les dénominations des lieux ne doivent pas suggérer une action volontaire, une intention. Les trois dénominations classiques proposées ici sont donc provisoires. **Origine** est certes préférable à *départ*. Mais **arrivée**, préférable à *destination*, qui impliquerait une intention, n'est cependant qu'un pis-aller. **Passage** est également un pis-aller.

Le « **lieu d'origine** » de l'embarquement d'eau peut être, selon le cas, la mer, la rivière... ou le ciel pour la pluie, évidemment.

L'étiquette « **lieu de passage** » peut concerner les obstacles en hauteur (seuls évoqués dans la définition du *PR*, on l'a vu), les bords du navire, rambarde et bastingage, comme dans l'exemple (36) que je reproduis ici :

(36) [Brest-Galway : 3eme jour](http://faq.frbateaux.net/3eme_jour)

Le bateau gite beaucoup sur tribord, roule et tangue, et embarque de l'eau **par-dessus la rambarde**.

<http://faq.frbateaux.net/Discussion733.html>

Mais elle concerne aussi les ouvertures dans la coque des navires, ouvertures destinées justement à évacuer l'eau embarquée (sabords) ou simples hublots.

Le « **lieu d'arrivée** » sera défini provisoirement comme le navire lui-même, mais le pont peut également se voir affecter ce rôle.

Seul le lieu d'origine (qui constitue sans doute une indication impossible à donner précisément et d'ailleurs a priori sans aucun intérêt) ne bénéficie pas d'une diathèse verbale propre.

(b) *Le pont et le bateau*

J'ai considéré précédemment (pp. 43-46) que le pont méritait une analyse distincte de celle du navire.

Certes, le pont est une partie du navire, mais la formulation « L'eau embarque dans le navire » est beaucoup plus abstraite que « L'eau embarque sur le pont ».

En l'occurrence, le pont est l'endroit concret où l'eau embarque ; c'est le point de contact (on dirait d'impact s'il s'agissait d'actions comme un bombardement).

D'un point de la mer situé de tel côté du bateau surgit une masse d'eau qui se déplace vers tel *point* du bateau.

Par rapport aux « types de contact » définis par Charaudeau (1992, 20 : « rencontre, jonction avec différents types de contact »), le contact de l'eau avec le navire est *violent* (sauf s'il s'agit d'embruns), *non adhérent* (l'eau embarquée circule) et *sans saisie*.

De la mer au navire, d'un endroit difficile à préciser à un endroit précis du navire, tel est le parcours de l'eau.

Cette différence est d'ailleurs clairement perceptible. Elle correspond en effet, on l'a vu, à un élément isolable (trouvé isolé), qui peut donc entrer dans le jeu subtil des distinctions topique

vs. commentaire. J'en répèterai ici deux exemples indiscutables, concernant respectivement le pont et l'arrière du navire :

(50) Lorsque **le bateau** s'est trouvé face au vent et à la mer, **il** a commencé à embarquer de l'eau **sur le pont avant**.

(Rapport du BST n° M95W0005 - Marine 1995)

www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/1995/m95w0005/m95w0005.asp

(51) Les conditions météorologiques défavorables et la mer arrière faisaient en sorte que le navire **embarquait de grosses lames sur l'arrière**.

(Naufrage du bateau de pêche «PACIFIC BANDIT»)

www.tc.gc.ca/tcss/tsb/marine/1996-recs/M95W0005/FR/PACIFICBANDIT_F2.htm

Ce qui amène également à proposer cette distinction sémantique qui peut paraître superflue, c'est que nous ne pouvons pas décider a priori si les mêmes formulations verbales sont communes entre lieu précis et lieu imprécis dans toute la langue française. La prudence impose donc de les distinguer en attendant des comparaisons et d'éventuels essais de généralisation ultérieurs.

Est donc posée ici la nécessité de tenir compte dans la description des diathèses du degré de précision adopté dans la phrase, ce qui constitue finalement une extrapolation du principe de sélection actancielle de Charaudeau. Le locuteur choisit aussi un degré de traitement, un degré de précision.

Si l'on reprenait l'exemple de Lerot (le tremblement de terre de Lisbonne), cela reviendrait à examiner si on peut dire aussi bien « trembler » d'une maison, d'un quartier, d'une ville, d'une région ou encore d'un pays...

C'est plutôt la présentation de ces niveaux de précision, par exemple dans un article de dictionnaire, qui pourra prêter à discussion.

(c) Une dernière indication de lieu n'a pas eu à être évoquée précédemment, qui, à ma connaissance, ne dispose pas d'une diathèse verbale propre : il s'agit de l'**orientation** du déplacement de l'eau.

Au lieu du point d'origine de l'eau, on trouve, en rapport avec le point de vue humain (celui des marins, en l'occurrence), des indications du type « par l'avant », « par l'arrière » :

(85) [Rapports du BST - Marine 2000 - M00H0008](#)

À 1 h 30, l'Avataq annonce qu'il embarque de l'eau **par l'avant et par l'arrière** et qu'il est en train de couler.

www.bst.gc.ca/fr/reports/marine/2000/m00h0008/m00h0008.asp?print_view=1

Andrée Borillo (1998, 85), ou Patrick Charaudeau⁸⁸ (1992, 20) parlent de « direction ». Je préférerais le terme d'« orientation », qui me semble évoquer peut-être plus clairement, de façon conjointe, l'origine *et* le point d'arrivée, même si, en pratique, l'expression de l'orientation (« de X à Y ») peut souvent se trouver réduite :

- soit au point d'arrivée, à travers une expression que l'on pourrait cette fois qualifier de « direction » (« vers »)

- soit, plus rarement, au point d'origine (le vent « du nord » est un vent de direction Nord-Sud).

⁸⁸ Charaudeau évoque sous « direction » uniquement les mouvements ascendants et descendants.

Le *Dictionnaire de la marine à voile* (1847) a pris soin d'énumérer des exemples relevant de cette notion en évoquant les « coups » ou « paquets de mer » :

« Enfin, embarquer un coup, un paquet de mer, c'est voir arriver, par-dessus le bord, une forte lame qui frappe le bord et qui déferle sur le pont ; (...) on dit, dans ces cas-là, que le coup ou le paquet de mer a embarqué **par l'avant, par l'arrière, par le travers.** »⁸⁹

8.3.6. *Que faire du ou des hommes sur le bateau ?*

Il ne s'agit pas pour ces hommes de « recevoir de l'eau » sur eux-mêmes, comme semble le suggérer la proposition de paraphrase du *PR* pour *embarquer* :

« Recevoir par-dessus bord (un paquet de mer). « *Nous embarquions beaucoup d'eau* » (Lamartine). »

Rien ne vient appuyer cette définition, même pas la définition déjà citée du *Dictionnaire de la marine à voile* (1847, 317) d'Edmond Pâris et Pierre-Marie-Joseph de Bonnefoux, car le verbe « recevoir » n'y est pas appliqué aux hommes, mais seulement au navire lui-même, par un essai laborieux et maladroit de recherche d'équivalence⁹⁰ pour la diathèse 2, diathèse du bateau, lieu d'arrivée de l'eau. « Voir arriver », dans la suite de ce même article, n'est pas plus heureux :

« Embarquer de l'eau, c'est **recevoir** de l'eau de la mer, par-dessus le bord, dans un mouvement de tangage ou de roulis, ou par l'effet du vent : embarquer souvent ainsi de l'eau est, en général, un signe de construction défectueuse, ou d'une mauvaise installation, ou aussi, d'un arrimage vicieux. Enfin, embarquer un coup, un paquet de mer, c'est **voir arriver**, par-dessus le bord, une forte lame qui frappe le bord et qui déferle sur le pont ; (...) on dit, dans ces cas-là, que le coup ou le paquet de mer a embarqué par l'avant, par l'arrière, par le travers. »

On dirait plutôt d'hommes touchés par une vague, non pas qu'ils « embarquent de l'eau », mais, par exemple, à la lettre, qu'ils « reçoivent de l'eau » ou encore que de l'eau « les recouvre », « s'abat » ou « tombe sur eux », comme dans le texte qui suit, extrait de *Déportation et naufrage de J.J. Aymé, ex-législateur* (1800)⁹¹, ch.4. :

(86) « Je me tenais à un cordage, mais j'étais tout près d'un sabord ouvert ; **les lames passant par cette ouverture, me couvraient à chaque instant de la tête aux pieds.** J'étais aussi trempé que si j'eusse été entièrement dans la mer (...). Je m'appuyai contre le grand mât qui était tout auprès, et qui, par son poids et sa position, faisait à chaque instant craquer les planches sur lesquelles j'étais couché. Tel fut mon dernier asile, où, n'étant plus garanti par le parapet, **je reçus toutes les lames qui assaillirent le bâtiment** (...). Je ne comprends pas comment elles ne furent pas brisée par le choc des

⁸⁹ En revanche, par-dessus le bord, on l'a vu, est plutôt un lieu de passage. On ne confondra pas non plus « par l'arrière », orientation de la masse d'eau, et « sur l'arrière », mention de la partie du bateau qui reçoit la masse d'eau qui embarque, comme dans l'exemple (61) reproduit à la page précédente.

⁹⁰ Voir ci-après, p.86-7, la question des synonymes ou des paraphrases éventuels de chaque diathèse.

⁹¹ Ce texte a été consulté dans son édition électronique, éditée par le Dr Roger Peters, à l'adresse <http://www.wissensdrang.com/daix4fr04.htm>.

malles, des barriques, et d'autres corps fort lourds qui flottaient dans le bâtiment, ni comment je ne fus pas écrasé **par le poids des lames qui tombaient sur moi, sans intervalle, en forme de trombes** (...). Je détournai mes regards à gauche, j'aperçus la femme et l'enfant de Berthollon ; ils étaient morts. Je les tournai à droite, je vis Parizot, la tête renversée, **recevant toutes les lames sans faire de mouvement** ; il était mort. »

Il n'en reste pas moins que, de même que le navire, les hommes du bateau risquent d'être grandement *affectés par* l'embarquement d'eau à bord. Les comptes rendus de naufrages sont là pour le prouver.

Pour le navire, il a été décidé de ne pas le considérer, dans sa relation avec le verbe embarquer, comme «ultérieurement affecté» mais simplement comme lieu d'arrivée de l'eau (ensuite potentiellement affecté). Faut-il changer d'avis pour les hommes et les déclarer «potentiellement affectés» («détrimentaires», comme on dit, par opposition à «bénéficiaires», quand il s'agit de risques de problèmes)? Ne serait-ce pas là faire deux poids et deux mesures et perdre toute cohérence dans l'analyse sémantique ?

Par ailleurs, le *TLFi* recourait à une explication par la métonymie : dire que «les hommes embarquent de l'eau», c'était seulement *dire d'une autre façon* que «le bateau des hommes embarquait de l'eau». Cette explication n'a pas été retenue et j'ai proposé de créer une diathèse spécifique pour le verbe *embarquer* avec le sujet *homme(s)*. Mais le lien entre navire et homme est effectivement étroit... Comment en tenir compte ?

Il me semble que pour analyser cette diathèse il convient d'analyser plus largement *les* situations en jeu.

L'homme possède des particularités notables, et notamment celle d'agir. Si l'homme est concerné par l'embarquement d'eau, ce n'est pas, au moment même de l'embarquement, en tant que «patient» de chocs ou de désagréments divers, car un phénomène naturel n'a pas de «patient». C'est en tant qu'«agent» essayant de naviguer. Le navire est l'instrument de son action (c'est son «moyen de transport») et ce qui affecte le navire affecte donc l'homme, puisque la réussite d'une action dépend de l'instrument et de son bon fonctionnement.

Le langage courant comporte d'ailleurs nombre de formulations relevant d'une solidarité entre homme et machine. On peut ainsi dire d'un automobiliste ou d'un motard qu'il «perd de l'huile» ou même qu'il «vient de crever» (en parlant évidemment d'un de ses pneus).

Cette première explication revient à entrer dans l'analyse des actions et à poser une relation particulière entre agent et instrument. Ce n'est pas ici le lieu de développer une telle hypothèse.

Cette analyse trouve une certaine confirmation dans le fait que plusieurs occurrences d'embarquer à cette diathèse ont pour sujet non pas un quelconque passager, mais le pilote, responsable par son action de cet embarquement d'eau.

La consultation des occurrences à la première personne (ci-dessus, pp.35-37) montre qu'elles impliquent le passager (certes unique) de l'embarcation *en tant qu'il pilote cette embarcation et est responsable de ce qui arrive* : à l'exception de (27) (il s'agit de l'occupant d'une chambre sur un gros navire), tous les exemples rencontrés font état des décisions, souvent malencontreuses, du pilote, ou à la rigueur des conditions matérielles du voyage, matériel défectueux en (21) ou conditions météorologiques (23). On peut leur ajouter, par exemple, parmi les formulations à la première personne du pluriel, l'attestation ancienne (8), de 1839, d'Alexandre Dumas :

(8) « Sous ces voiles, et pourvu que nous présentassions, le moins possible, notre travers au vent, nous ne risquions pas d'embarquer les vagues »

Encore plus révélateur, l'emploi de la première personne *du singulier* pour le narrateur des *Aventures d'Arthur Gordon Pym* en (25) en tant que pilote, alors même qu'un autre homme est passager dans l'embarcation.

Il existe un autre moyen d'affiner la description de cette diathèse « du marin » : il consiste à chercher l'équivalent (pas l'inverse, cette fois) de l'énoncé en question dans une autre diathèse.

Or il semble que le pendant de *Nous embarquons de l'eau*, plutôt que *Le navire embarque de l'eau*, puisse être *De l'eau embarque dans notre navire* ou, mieux, *Notre navire embarque de l'eau*. *Nous embarquons de l'eau* est la formulation diathétique qui permet au pronom topique de la phrase de devenir sujet du verbe au lieu d'être relégué à la position (initiale certes, mais subordonnée) de déterminant du nom navire dans « Notre navire »⁹².

On aura noté que le mot *navire* n'est pas explicité, de même que les noms « automobile » ou « moto » ne l'étaient pas dans l'exemple évoqué précédemment. A la formulation plus lourde **Nous avons le navire qui embarque de l'eau*, tournure un peu plus propice à la description d'un « état » (« nous avons un pneu crevé », « nous avons de l'eau embarquée sur le pont »), la langue préfère une formulation allégée.

L'examen de l'occurrence de 1836, la traduction de *Robinson Crusoë* par Petrus Borel, va dans ce sens. Je rappellerai que (11) « nous embarquâmes plusieurs vagues » constituait la traduction de « our ship (...) shipped several seas ».

Ces deux interprétations sont complémentaires plus que contradictoires.

Finalement, pour resituer cet élément par rapport aux autres éléments de ce phénomène naturel, quel est le rôle de l'homme dans l'« embarquement d'eau » ? Je proposerai provisoirement de considérer simplement ces hommes comme les *utilisateurs du navire* (aucune occurrence n'a pu être rencontrée d'un pronom sujet désignant un propriétaire ou un armateur qui ne serait pas *présent* dans son navire). Ce n'est qu'indirectement, dans le cadre de sa navigation, parce qu'il manœuvre le bateau ou même seulement appartient au groupe des passagers, que l'homme est concerné.

A ce propos, même s'il court à cette occasion un risque (matériel et personnel), il me semble plus clair de ne pas proposer pour qualifier sa situation la notion lâche de « personne *potentiellement affectée* (par le phénomène de l'embarquement d'eau) ». Comme pour le navire précédemment, c'est dans le cadre des *phénomènes ultérieurs éventuels*, conséquences de l'embarquement de l'eau, qu'il *faudra* attribuer un statut précis aux hommes et tout dépendra de la nature de ces conséquences, nouveaux phénomènes à analyser de façon indépendante. Je serais donc partisan de restreindre la notion de *bénéficiaire* ou de *détrimentaire* (faute d'un mot plus courant, *victime* étant un peu fort) à l'analyse des actions, qui, elles, visent effectivement des individus pour leur bien ou pour leur désagrément.

⁹² Le pronom n'est évidemment pas au sens strict « déterminant » dans « notre navire », mais on sait que ce déterminant défini très particulier équivaut à un pronom complément au génitif.

Ce caractère consécutif et distinct des incidents découlant de l'embarquement d'eau apparaît bien, par exemple, dans un passage humoristique d'une occurrence de cette diathèse déjà citée, à savoir l'extrait de blog (20) :

(20) Je m'appuie sur les côtés pour m'installer, et comme le boudin est moins gros à cet endroit, il s'enfonce davantage, et de l'eau entre par les côtés. Je me grouille de traverser, je relève le moteur, je reviens, et là ce fut la cata. Willie* s'était un peu dégonflé, je n'avançais plus en approchant du bord, j'ai embarqué de l'eau, je me suis complètement mouillé le cul, ainsi que le bas du jean en sortant du bateau (dans de l'eau trop profonde pour mes bottes). Je suis donc rentré complètement trempé, mes pieds faisant floc floc dans mes bottes.

J'ai donc décidé de mettre Willie en retraite anticipée, et de ne plus utiliser le zodiac tant qu'on n'aurait pas une annexe digne de ce nom.

<http://www.xiii.net/blog/index.php/archives/2006/08/30/annexe-trouvee/>

(Willie est le nom du radeau gonflable utilisé pour rejoindre le zodiac)

Nous embarquons est donc sans doute une variante d'apparence plus « impliquée »⁹³ (grâce à la topicalisation sur les seuls marins et/ou passagers) de *Notre bateau embarque*, qui semble plus technique et plus froid. Cela n'empêche pas (et ce cumul d'interprétations est évidemment caractéristique de la complexité des humains) que l'auteur se présente surtout, je le répète, comme un *agent* qui a des problèmes avec son moyen de transport, moyen de transport que finalement il évalue à l'occasion de cette utilisation un peu problématique pour conclure (« j'ai donc décidé ») sur une disqualification, un rejet de cet instrument (« ne plus utiliser le zodiac »).

Malgré l'existence d'une diathèse « des hommes sur le bateau », il est donc impossible d'attribuer à ces hommes un statut, un rôle précis dans le phénomène naturel d'embarquement d'eau.

Quand le bateau est simplement soumis aux intempéries, l'homme ne fait qu'aasiter à cette entrée d'eau dans le bateau. A la rigueur, on pourrait lui attribuer le rôle de « témoin », étant bien entendu qu'il ne s'agit pas là d'un « rôle sémantique » directement associable au phénomène naturel en jeu, ce qui différencie cet élément sémantique des précédents rôles.

Quand le bateau embarque de l'eau par exemple suite à une manœuvre brutale, l'homme est impliqué et responsable *en tant qu'agent dans le cadre de son action de navigation, avec pour instrument le navire*. Il faudra examiner dans l'article suivant si la langue prend en compte ce type de cause dans la description de ce phénomène naturel. La simple formulation « Nous embarquons de l'eau » est en tout cas seulement descriptive et ne prend pas en charge la mention d'une telle relation de causalité.

D'un point de vue méthodologique, il s'ensuit que la recherche des « rôles sémantiques » peut avoir à s'étendre à des champs voisins, celui des causes et des conséquences évidemment, mais aussi celui des « témoins » ou « participants » (dans un sens précis et restreint du terme). Je proposerai donc finalement de dénommer cette diathèse « diathèse de l'utilisateur de l'embarcation » ou « diathèse des hommes sur le navire ». Cette diathèse est plutôt un

⁹³ On ne peut pas exclure absolument que « j'ai embarqué de l'eau » implique une certaine *responsabilité* de l'auteur du blog : j'ai été maladroit, j'ai malgré moi provoqué l'embarquement d'eau en « m'appuyant sur les côtés pour m'installer ». Sujet humain et action suggèrent responsabilité. Ici même, la condamnation de l'embarcation empêche toutefois de considérer qu'il y a avant tout maladresse de l'utilisateur du radeau pneumatique.

complément à l'action de naviguer ou de voyager qu'un moyen de décrire le phénomène. L'homme se réintroduit ainsi dans le champ des phénomènes naturels qui l'entourent. Plutôt que d'un vrai « rôle sémantique » dans le cadre de la description d'un phénomène naturel, il s'agit, à un niveau sémantiquement plus lointain, de simples « éléments en jeu dans tel phénomène ». S'il reste nécessaire, comme le proposait Lemaréchal, d'identifier tous les éléments en jeu, il n'en est pas moins indispensable d'essayer de les hiérarchiser ainsi, en l'occurrence dans le cadre d'une complémentarité entre description du phénomène proprement dit (et ultérieurement de ses causes, potentiellement humaines, et de ses conséquences, également partiellement humaines) et description des éléments annexes (présence d'hommes naviguant sur le bateau qui est soumis à ce phénomène naturel).

Autrement dit, les diathèses s'étendent simplement au-delà des strictes limites sémantiques d'un phénomène.

9. Les outils au service des diathèses du phénomène naturel « embarquer de l'eau » : bilan

Il s'agit ici de tirer des conclusions à partir des formulations observées (lesquelles, je le rappelle, ont été regroupées dans des tableaux ci-dessus, pp.27, 47 et 53). Comme dans bien d'autres domaines en français, on constate ici le caractère hétéroclite des moyens mobilisés pour répondre aux besoins de l'expression.

J'envisagerai d'abord le rôle des voix, puis celui des moyens lexicaux en jeu, cette étude traitant d'un phénomène naturel ne permettant évidemment pas d'aborder tous les moyens utilisés pour les diathèses en français.

La liste des outils sera suivie d'un retour sur la notion de verbes *symétriques* et sur sa relation avec la polyvalence constatée du verbe *embarquer*.

9.1. Liste des outils relevés

9.1.1. *Morphologie verbale : le rôle des voix*

La **voix dite pronominale** ne semble pas attestée pour notre verbe *embarquer*. Seul un emploi clairement littéraire et donc marginal en sera signalé ci-après en (88) p.82.

La **voix passive** mérite au contraire un commentaire. On l'a vu, elle partage avec la construction active absolue (« de l'eau a embarqué ») l'expression de la « diathèse de l'eau » (siège du phénomène).

Il est impossible de tracer avec précision l'histoire de l'apparition des diverses diathèses et formulations. A ce jour, il se trouve seulement que formulation active et formulation passive sont, par hasard, attestées la même année, en 1842⁹⁴, l'actif dans une note au récit de voyage de Dumont d'Urville au Pôle Sud, le passif dans un passage d'Alexandre Dumas : il s'agit, je le rappelle, d'un passif plein. Doit-on supposer que les deux formes sont apparues de façon concomitante et ont été en concurrence ? Ce serait excessif étant donné les lacunes très vraisemblables de notre documentation. Par ailleurs, toutes deux existent encore aujourd'hui, on l'a vu.

Je tenais sur ce point à souligner cette surabondance de formulations au service de la même diathèse. Elle correspond sans aucun doute à la recherche de nuances particulières, et l'emploi du participe passé seul présente également un intérêt syntaxique et stylistique important.

Impossible de reconstruire une chronologie précise qui place le passif « en surnombre ». Constatons seulement une richesse et une absence de régulation qui imposeront la prise en compte de toutes ces formulations dans le dictionnaire et qui doivent rendre très vigilant dans la recherche des formulations verbales au service des différentes diathèses.

9.1.2. Les formulations fondées sur des « *semi-auxiliaires* » (comme « faire ») ou des **verbes supports** seront interrogées dans le second article qui sera consacré à *embarquer* (l'article déjà annoncé consacré aux relations de causalité).

« Faire embarquer » a pu être répertorié dans ce cadre.

⁹⁴ Je reviendrai sur le bilan diachronique de cette étude dans les pages qui suivent.

9.1.3. *Les réalisations lexicales des diathèses*

Finalement, le moyen principal de réalisation des diathèses est, on l'a vu, l'extension des emplois du verbe *embarquer*.

Pas moins de cinq diathèses réalisées par ce seul verbe, quatre si l'on considérait comme deux variantes de la diathèse locale les diathèses du navire et du pont (pour l'instant qualifiées de diathèses 2 et 3). Qui plus est, la voix active prend en charge toutes ces formulations, la voix passive ne faisant d'une certaine façon qu'ajouter des variantes dans l'expression de la diathèse 1. Il faudra même compléter ce bilan, ultérieurement, par les formulations causales.

Il ne s'agit pas là de polysémie, mais de polyvalence : ces séries d'emplois correspondent à des variations diathétiques, et non pas à des changements de sens.

Une telle « polyvalence diathétique » est-elle fréquente ?

De simples sondages parmi les emplois courants de verbes comme « embarquer » (verbe d'action cette fois) ou « tuer » peuvent en persuader aisément. Je mentionnerai également à cette occasion la fréquence en français de l'extension à la diathèse de l'instrument des verbes d'action au service de la diathèse de l'agent (j'y reviendrai ci-après, p.81).

Bref, bien qu'il ne puisse être question d'en développer ici d'autres exemples, il s'agit visiblement d'un phénomène fortement sous-estimé, fortement négligé dans les descriptions, lesquelles s'arrêtent à des couples peu rigoureusement établis pour parler d'emplois ou de verbes « symétriques ». Je reviendrai ci-après sur cette étiquette et cette notion célèbres.

Une *première conclusion* s'impose à propos de cette liste d'outils.

L'impression dominante est celle d'une absence de régularité (de standardisation) de ces procédés : ils ne sont pas entrés dans la morphologie verbale, ce qui rend la tâche du descripteur difficile car il faut décrire au cas par cas ! Le français est une langue au lexique peu régulier et aux formulations diathétiques variées. Quand Claude Muller en appelle à une étude des « micro-variations de diathèses » (2005, 14) en évoquant les variations au niveau des compléments du verbe, peut-être fait-il lui-même preuve d'un optimisme excessif : les diathèses proprement dites requièrent encore un énorme investissement.

On voit en tout cas combien les voix sont minoritaires et combien le lexique a été sous-estimé (les périphrases avec auxiliaire étaient peu présentes pour l'instant dans le sujet d'étude que j'ai choisi d'aborder ici). C'est le lexique qui prend en charge la quasi-totalité des diathèses dans le cas étudié.

Troisième point : Le mécanisme de l'opposition actif / passif se révèle néanmoins présent dans ce développement du phénomène naturel de l'embarquement d'eau. D'une certaine façon, sa souplesse d'emploi, sa capacité d'adaptation à diverses hiérarchisations des informations semble constituer pour les locuteurs un atout important, même dans ce domaine.

Quatrième point, qu'il s'agit maintenant de développer, point le plus marquant concernant notre sujet d'étude : c'est à travers l'extension des emplois d'un seul et même verbe au service de la réalisation d'un grand nombre de diathèses que le lexique a joué ici un rôle majeur.

9.2. La polyvalence du verbe *embarquer* comme solution lexicale aux besoins liés aux diathèses

Si les verbes de certaines langues peuvent systématiquement s'adapter à un grand nombre de diathèses moyennant un système assez complexe de marques (Lemaréchal (1989, 13) n'hésite pas à qualifier de « voix » les séries de formes verbales ainsi obtenues en tagalog), le français recourt, quant à lui, à des procédés plus diversifiés, parmi lesquels domine, dans le cas du verbe *embarquer*, une simple polyvalence sans modification formelle dont les dictionnaires ne faisaient que partiellement état en comptant deux diathèses seulement.

Doit-on assimiler cette pluralité d'emplois aux variations de ce que l'on nomme des verbes « symétriques » ? Je n'adopterai pas cette position dans la mesure où, comme je m'en suis expliqué ci-dessus, pp.19-20, je considère que cette notion est trop floue pour être apte à décrire les séries d'emplois dont j'ai pu faire état ici.

Il me semble en effet plus prudent, à propos des emplois complémentaires des verbes en jeu dans les diathèses, de ne pas recourir à la dénomination de « verbes symétriques » (ou « à renversement », ou « à inversion » ou encore « neutres ») pour la triple raison :

- que, fort marquée par l'idée d'une opposition exclusivement duelle, héritée de l'opposition actif / passif, elle est associée à des couples de verbes alors que les diathèses sont plus nombreuses
- qu'elle est appliquée à des couples de verbes qui entretiennent des relations très diverses du point de vue sémantique, ce qui enlève à cette notion toute cohérence
- qu'en outre les variations diathétiques, jouant sur les facettes (les orientations possibles) d'un même procès, ne correspondent, elles, à aucune variation sémantique.

Pour rendre compte des multiples retournements possibles du verbe *embarquer*, il semble plus utile de parler de variation diathétique et de polyvalence diathétique.

Claude Muller ne s'attarde pas sur cette solution « marginale » dans son étude des diathèses.

Parce qu'il rédige une syntaxe, Creissels (2003, ch.12, 4) n'accepte de s'intéresser qu'aux séries régulières : « Des phénomènes de ce type méritent (...) de figurer dans la description syntaxique d'une langue à partir du moment où ils ont un certain degré de productivité, c'est-à-dire à partir du moment où ils tendent à se produire systématiquement pour tous les verbes ayant certaines caractéristiques sémantiques. »

Forest (1988, 140) est par ailleurs pessimiste sur ce point. Il constate que la relation entre les deux formes supposées symétriques n'est pas stable : la productivité de ce procédé de création lexicale est irrégulière et, qui plus est, imprévisible : ainsi, si *casser* est réversible, *briser* ne l'est pas etc.

C'est cette absence de régularité dans l'évolution des verbes qui fait de ce problème un problème lexical. La description des variations possibles relève d'un état des lieux à chaque fois spécifique. C'est dans l'établissement systématique de la liste des diathèses verbales existantes que peut résider un véritable progrès dans la description des verbes. L'étude du verbe *embarquer* permet de croire en un nombre variable et potentiellement élevé de ces emplois, à une « polyvalence diathétique » d'ampleur variable (on pourrait parler selon les cas de monovalence, de bivalence, de trivalence etc. diathétique).

9.3. Quelle dynamique de création des diathèses ? Pour la micro-datation.

Progressivement, le verbe *embarquer* s'est donc vu confier un nombre croissant de diathèses, augmenté encore par la création d'une voix passive (vrai et faux passif).

Dans ce jeu de variations d'orientation qui font tourner les éléments sémantiques, les faisant accéder l'un après l'autre au statut de sujet du verbe, il semble être de bonne méthode de se demander systématiquement (en plus de la nature sémantique de l'élément subjectivisé) par quel retournement de construction éventuel la langue a pu créer une nouvelle diathèse. Il faut en effet envisager la possibilité d'une relation entre la nouvelle construction et une autre construction déjà répertoriée.

Ainsi, j'ai par exemple proposé de mettre en relation la formulation « le pont embarque de l'eau » avec la formulation « le navire embarque de l'eau sur le pont » et cherché le correspondant (plutôt que « la source », qui impliquerait une dimension diachronique) actif des passifs (vrais ou faux) que j'ai pu répertorier.

Il est dommage, à ce propos, de ne pas disposer d'une histoire précise de l'apparition des différentes formulations au service des diathèses.

La chronologie respective des constructions *le navire embarque de l'eau* et *le navire embarque* avait été établie par les dictionnaires et plus précisément par Alain Rey (1992), qui semblait proposer une datation respective de 1843 pour la première (en tout cas, c'est la date d'apparition qu'il attribue à notre verbe) et, explicitement cette fois, de 1864 pour la seconde. En fait, l'occurrence présente dans le *Voyage en Espagne* (1843), XV, p.418, de Théophile Gautier, accessible dans la base *Frantext*, ne correspond pas à cette diathèse du bateau, mais à ce que j'ai étiqueté comme « diathèse des hommes sur le bateau » :

(87) Il faisait au contraire un temps atroce, et je ne tardai pas à m'en apercevoir aux premières bordées que courut le canot. La mer était courte, clapoteuse, et d'une dureté effroyable. Il ventait à décorner les boeufs. Nous sautions comme dans une coquille de noix, et **nous embarquions de l'eau** à chaque instant. Au bout de quelques minutes, nous jouissions d'un bain de pieds qui menaçait fort de se changer bientôt en bain de siège.

La base *Frantext*, on l'a vu, permet de faire remonter le premier emploi attesté de la diathèse concernée à 1773 avec Bernardin de Saint-Pierre. En revanche, les recherches dans cette base et dans d'autres œuvres n'ont pas permis à ce jour de trouver une occurrence confirmant les données du Littré (1864) quant à l'existence à cette date de la construction intransitive, dont je n'ai pas rencontré d'attestation avant 1874, date de l'exemple de Victor Hugo cité par le *TLFi*. L'écart entre les deux attestations de construction est donc à ce jour quasiment d'un siècle (1773 / 1864 ou 1874), alors qu'il apparaissait comme étant de 20 ans au plus selon les données antérieures.

Je n'ai pas non plus, je l'ai signalé, rencontré d'occurrence de *Nous embarquons* en construction intransitive, malgré l'affirmation du *Dictionnaire de l'Académie française* de 1932. Le risque d'ambiguïté par rapport au verbe d'action est d'ailleurs ici amplement augmenté, ce qui a pu s'opposer à une telle simplification...

Il est donc encore plus plausible, dans l'état actuel des choses, que la construction intransitive soit issue de la construction transitive. Mais on se rend compte à travers cet exemple de la prudence nécessaire dans ce genre de perspectives et du caractère provisoire de ces datations.

De telles micro-analyses de la chronologie des apparitions de plusieurs séries de formes verbales relevant de diathèses complémentaires serait très intéressante. Elle pourrait dans certains cas dégager la nature des interactions qui ont pu jouer entre constructions concurrentes (ou complémentaires), c'est-à-dire entre actifs au service de diathèses variées / passifs / faux passifs / autres formulations lexicales ou appuyées sur des semi-auxiliaires.

Dans la mesure où une « simple » chronologie précise de l'apparition des diverses diathèses semble pouvoir enrichir le débat, je l'ai établie pour le verbe *embarquer*, sous réserves, évidemment, de la découverte de nouvelles occurrences dans des œuvres nouvellement accessibles. On la trouvera sous forme de tableau en *Annexe 1*. J'y ai fait figurer élément l'apparition de la diathèse 1 (« de l'eau ») dans un dictionnaire dès 1820.

De telles recherches, pour autant que les sources permettent de les réaliser avec une fiabilité suffisante, ne fourniraient sans doute pas le schéma d'un processus de création de diathèses unique et universel, car ces évolutions présentent sans doute un caractère partiellement arbitraire et accidentel. Elles permettraient néanmoins de mieux identifier et de mieux comprendre les différents types de mécanismes en jeu.

10. Le traitement des diathèses dans le dictionnaire

Il est temps maintenant de revenir sur la méthode qui a été employée pour répertorier les diathèses verbales d'*embarquer*.

10.1. Quelle norme ?

J'ai fait le choix de procéder à une recherche des différents emplois du verbe *embarquer* en recourant au gigantesque corpus présent sur Internet.

Ce type de recherches aboutit à rencontrer de nombreux emplois divers et j'ai insisté sur le fait qu'il était utile de connaître l'origine des textes sources et de pouvoir se faire une idée assez précise du registre et du style qui y avaient été adoptés (ainsi, de nombreux textes émanaient de rapports très sérieux sur des accidents, et même les blogs étaient techniques et précis).

Une citation assez large et la proposition d'un lien vers la page du document source peuvent répondre à ce besoin.

Le moteur de recherche Google n'a été complété que très occasionnellement par d'autres moteurs de recherche, moins efficaces sur les exemples travaillés.

La recherche dans de longs documents en format pdf (par exemple des romans de Jules Verne reproduits en ligne) était encore plus simple.

Il reste que certaines recherches (d'homonymes par exemple comme *s'embarquer* action et **s'embarquer* éventuellement pour notre phénomène) ont été difficiles et n'ont pu aboutir à des résultats sûrs et exhaustifs. Comment pourrait-on améliorer ce recueil de données et comment évaluer la marge d'erreur (le pourcentage d'occurrences non relevées ou d'emplois non repérés) ?

Outre ces problèmes techniques, il reste qu'il faut prendre parti quant à l'acceptabilité de certaines formes. Le parti adopté a consisté à accepter les formes rencontrées, en signalant la fréquence des occurrences quand elle était réduite.

Cette méthode pose plusieurs problèmes sur lesquels il est nécessaire de continuer la réflexion.

- Un dictionnaire (ou une recherche linguistique en général) a-t-il le devoir de répertorier tous les emplois existants, quitte à en indiquer la fiabilité ou la fréquence relative ou doit-il se cantonner aux emplois très fréquents ? Y a-t-il une limite à ses objectifs de description ?
- Comment, sauf confusion « évidente » (?), repérer et éliminer des emplois « déviants » ? Par rapport à quelle norme ? Les blogs et autres forums sont souvent dans un style proche de la conversation courante et rédigés avec une orthographe et dans une langue peu châtiées, loin des normes académiques : faut-il seulement afficher, indiquer les registres (en fait le type de source) ou aller jusqu'à sérier les formes en fonction de leur source ? Et comment ? Ne courrait-on pas le risque d'isoler des formes dans des registres artificiellement distingués ?
- Quelle serait cette limite entre emplois peu fréquents et emplois très fréquents ? Une forme attestée 5 fois sur Internet semble exister, mais son emploi est-il pour autant « garanti » ? Est-ce là une collection réduite de quelques cas marginaux attestée en raison de l'étendue extrême du corpus ou une série suffisante ? Les locuteurs sont-ils si nombreux que l'inventivité de quelques-uns crée en permanence de nouvelles figures

éphémères ? Ou bien la langue est-elle capable de s'adapter aux besoins divers d'une façon souvent similaire (sinon « régulière »), ce qui amène des créations simultanées en des endroits différents ?

Il a fallu prendre en compte largement les données, faute de raisons suffisantes de les rejeter.

En quoi, d'un autre côté, une langue littéraire aurait-elle plus de prétention à témoigner de la langue française ? J'ai au contraire pris soin de signaler, pour les marginaliser, deux emplois littéraires (ci-après, p.82-3), dont la prise en compte « ordinaire » fausserait les données.

Enfin, même si cela n'a pas joué de rôle dans cette recherche précise, la prise en compte du français hors de France pose de nouveaux problèmes de délimitation des données. Ainsi le verbe embarquer présente au Canada une extension très grande, s'appliquant, pour ce qui nous concerne ici, à toutes sortes de débordements (au sens propre).

10.2. Quelle organisation des données ?

En ce qui concerne l'organisation de ces données et leur présentation dans un dictionnaire, l'idée défendue ici est que c'est la recherche de l'unité et de la cohérence qui doit primer. La lexie « embarquer » (de l'eau...) mérite un traitement spécifique, mérite une entrée propre et un traitement systématique.

Cette unité ne peut être constituée qu'à partir d'un triple mouvement de dégroupement et de regroupement puis de complémentation des données existantes.

10.2.1. *Les diathèses dans les articles de dictionnaires : un éparpillement redoutable.*

Le regroupement dans le même article de dictionnaire d'une multitude de sens très différents (en fait de « lexies » différentes au sens de Mel'cuk) aurait pour objectif de rassurer les locuteurs, nous disent A. Lehmann et F. Martin-Berthet (1998, 77-8). Encore faudrait-il qu'il soit opéré selon des critères sémantiques clairs.

Pour les diathèses d'une même lexie (du moins celles qui sont recensées, évidemment), j'ai souligné l'impossibilité pour tout utilisateur des dictionnaires consultés de les repérer facilement et donc de les rapprocher. Au lieu d'une série cohérente, on trouve des emplois dispersés situés près d'autres emplois totalement discordants. Cette dispersion dommageable est le plus souvent liée à l'adoption comme critère de classement prioritaire la construction syntaxique du verbe, ce qui amène à séparer des sens voisins réalisés par des constructions différentes et vice-versa. En quoi un article comportant une multitude de sens différents ainsi dispersés serait-il moins déroutant qu'une série de lexies bien organisées ? C'est la notion même de polysémie qui est ici en cause.

Cette présentation désordonnée a pour autre effet une absence de prise en compte des problèmes posés par ces séries de « sens » (ici, de diathèses). Au lieu de susciter une dynamique de recherche, l'article voile les difficultés de ce type : elles sont minimisées et la notion correspondante est traitée de façon incomplète.

Même si on peut comprendre, dans ce cas précis du verbe *embarquer*, qu'une notion aussi technique n'ait pas été considérée par le *TLFi* et par le *PR* comme relevant d'un traitement maximal, l'absence du nom « embarquement » dans les dictionnaires, y compris le *Dictionnaire historique* d'Alain Rey, est ainsi révélatrice d'un déficit certain, lié à cette sous-estimation des diathèses. Outre ce nom, il manquait dans les deux dictionnaires, on l'a vu, plusieurs diathèses ainsi que les variantes de ces diathèses assurées par la voix passive.

La richesse des variations est occultée, il faut pour la reconstituer recourir à des analyses systématiques sur de nouveaux frais....

10.2.2. *Pour un regroupement des diathèses de la même lexie*

Le regroupement des diathèses s'opère dans le cadre d'une organisation du lexique en lexies dont les relations peuvent éventuellement continuer à être explicitées (on peut signaler le type de lien entre telle et telle lexie, c'est même souhaitable), mais dont la description est distincte.

Une fois posé ce principe du regroupement dans le même article des formulations relevant des diverses diathèses, il reste à examiner le principe de l'établissement de cette liste des diathèses.

Il repose sur les éléments sémantiques concernés. Il me semble en effet que la liste des formulations regroupées par diathèse peut ainsi suivre un ordre cohérent, logique du point de vue sémantique, allant

- du plus impliqué au moins impliqué,
- des arguments principaux (dont on pourra établir la liste assez facilement et que l'on pourra respecter pour tous les V de la même classe : ici, il s'agit avec embarquer d'un phénomène naturel de déplacement) aux éléments « annexes » ou « extérieurs » (même si les hommes, en raison de notre conception anthropocentrique, semblent ne pas mériter cette qualification)
- des éléments sémantiques « simples » (relevant du cadre de la notion sémantique en cause) à ceux qui renvoient aux relations avec d'autres propositions (celles que l'étude ultérieure des relations de causalité prendra en compte).

S'il peut se révéler occasionnellement complexe d'opérer certains choix (ils ont été discutés : faut-il distinguer le bateau et le pont, évoquer l'eau et sa quantité ?), rien n'empêche pour autant d'adopter une position claire et unique pour présenter ces nuances. Autrement dit, même d'éventuelles difficultés théoriques ne constituent pas un obstacle majeur à une présentation rigoureuse des données.

Dans le cas des « hommes sur le bateau qui embarque de l'eau », il a fallu recourir à la possibilité de signaler un lien très lâche avec le processus décrit. La reconnaissance de ce lien très lâche est plus instructive quant à la création des diathèses verbales que la création artificielle d'un rôle sémantique ad hoc et ne nuit pas pour autant à l'exposition des données.

10.2.3. *Diathèses contre rhétorique*

Cette distinction de « rôles » très fins et donc de nombreuses diathèses va à l'encontre des associations et regroupements traditionnels d'éléments sous couvert de la théorie rhétorique des tropes.

Le *TLFi*, on l'a vu, mentionne trois diathèses pour *embarquer*, mais en deux rubriques seulement : il rend bien compte de la possibilité pour le verbe *embarquer* d'avoir pour sujet des personnes (en fait une ou des personnes, on l'a vu), mais en évoquant à ce propos une figure de style, la métonymie, une métonymie des personnes pour le navire (« Le sujet désigne un bateau ou, par métonymie du sujet, des personnes »).

A. Lehmann et F. Martin-Berthet (1998, 78 *suiv.*), rappelant le statut des figures de style dans la description lexicographique, déclarent que ces indications permettraient de mettre en relation, *en synchronie*, les multiples *sens* d'un mot (« les différentes acceptions du mot polysémique », 78), permettraient en quelque sorte d'organiser le chaos, de justifier le traitement polysémique en ajoutant du lien entre les sens disparates juxtaposés.

Pour ma part, je considèrerai plutôt ces informations comme de type *diachronique* : elles font état d'une façon méthodique de *l'évolution de l'extension des emplois d'un mot* ou, mieux, de la création des lexies voisines.

Ainsi, c'est par analogie (par métaphore) avec l'emploi « embarquer sur le navire (en parlant de l'eau) » que se sont créés les sens de « se répandre sur d'autres types de moyens de transport » (ci-dessus, p.38-39), voire « sur les vêtements de qqn qui navigue » (pp.39-40).

Autrement dit, un réseau très dense de relations de ce type relie les différents « sens » d'un mot (ici, les différentes lexies proches, fondées sur la même forme). L'indication systématique de ces relations dans un dictionnaire relève plutôt d'un dictionnaire historique : elle n'éclaire en rien le sens de telle ou telle lexie particulière.

En outre, elle serait très coûteuse et, pour ce qui est de l'utilisateur, assez peu adaptée : il peut *s'intéresser* à l'origine de ces « glissements de sens » (j'ai évoqué précédemment l'intérêt théorique de la micro-datation de la création des formulations diathétiques), mais il a surtout *besoin* de comprendre l'emploi en synchronie de séries redoutablement enchevêtrées.

En outre, ces relations sont souvent impossibles à reconstituer : Jean Capart (1968, 18-20), commentant l'étrangeté supposée des hiéroglyphes égyptiens, a beau jeu de démythifier la polysémie en égyptien ancien en faisant ressortir l'extension comparable de la polysémie en français (il évoque à ce propos l'exemple du nom *bureau* d'après le Littré, nom dont la quinzaine de sens est assez hétéroclite et dont l'association sous une même forme ne relève pas du « bon sens » commun).

Bref, s'il est intellectuellement pertinent et intéressant de comprendre (quand c'est possible...) par quels mécanismes (la métonymie, la synecdoque la métaphore) un mot évolue, essaime, multiplie ses « sens » (ou se démultiplie en d'autres mots ou lexies), il est encore plus important de comprendre la relation entre ces « sens ».

Le deuxième point à noter, c'est que la relation de métonymie proposée par le *TLFi*, de fait, ne concernait pas des « sens » mais les **variations diathétiques du même sens** (d'une seule et même lexie), ce qui change encore la perspective.

Le verbe *embarquer* possède finalement, on l'a vu, quatre ou cinq diathèses, avant même que les relations de causalité aient pu être prises en compte. Il n'est pas nécessaire pour rendre compte de cette série d'emplois de la justifier par divers « glissements de sens » : c'est un procédé normal et courant en français de chercher à obtenir pour une notion donnée une série étendue de diathèses. Ces diathèses sont à parité et peuvent prendre des formes variées. Nul n'est besoin, dans la description, de valoriser l'un de ces emplois par rapport aux autres

Plutôt que de rechercher à toutes fins les relations entre les diathèses, il est préférable, telle a été ma position constante, de déterminer la liste de ces diathèses et ce, dans la mesure du possible, en référence à des catégories sémantiques claires et stables.

10.2.4. *Avatars des tropes*

C'est maintenant d'un point de vue plus général que je souhaiterais me désolidariser de cette pratique du recours aux tropes, l'explication par la variation des diathèses s'y substituant avantageusement.

Je ne retiendrai en effet pas plus les formulations modernes de cette théorie des tropes que sa formulation traditionnelle. Autrement dit, je considérerai que, par exemple, les positions de Bernard Pottier et de Patrick Charaudeau (auteurs dont je me sens *par ailleurs* très proche, on l'a vu) peuvent relever de la même analyse.

Bernard Pottier emprunte en effet à la rhétorique le terme de *métaphore* (il parle de « métaphore casuelle ») pour expliquer que le verbe « tuer » peut avoir pour sujet, *à la place du nom de l'agent*, le nom d'une arme, comme par exemple un couteau.

Il y aurait métaphore, transfert de l'agent à l'instrument. On donnerait à l'instrument, par métaphore, le statut d'un agent (1974, §153, 135) :

« Par métaphore casuelle on peut dire "ce couteau a tué Jean" »

« Les propriétés "sémantico-culturelles" de couteau permettent cette **figure**. »

Ces formulations (avec les verbes « pouvoir » et « permettre ») affectent à cet emploi un statut nettement secondaire, celui d'une extension, presque d'une impropiété, heureusement récupérable du fait de notre connaissance du monde. Le verbe *tuer* est nettement considéré comme un verbe d'action qui ne peut s'appliquer à une arme, à un instrument, que par un procédé stylistique.

Cette analyse consiste à sublimer un sens propre (dont il n'est pas question ici de nier le caractère premier) et à considérer comme « figuré(s) » le ou les emplois (*sens*) dérivés.

Bernard Pottier est suivi par Charaudeau, qui déclare (1992, §379, 382, rem.2) que « dans bien des situations il est tout à fait admis de construire un énoncé comme si l'auxiliaire (*i.e. l'instrument, ici la machine*) était un agent : *Les bulldozers sont en train de démolir la dernière maison du quartier* ». Charaudeau qualifie de « transfert sémantique » (*ibid.*, §416, 406) ce procédé qui, selon lui, n'est pas sans provoquer « un effet de discours particulier » (*ibid.*, 382).

Si certains effets de style, dans certains cas, ne sont pas exclus, ils sont secondaires et peuvent de toutes façons s'analyser aussi en termes de diathèses : en l'occurrence, la formulation choisie relève de la diathèse de l'instrument et permet la non-explicitation de l'agent ; par ailleurs, stylistiquement, elle déshumanise *peut-être* l'action (il faudrait disposer du contexte et savoir de quel genre relève le texte cité) en lui attribuant un caractère mécanique et impitoyable.

En l'occurrence, également, les emplois évoqués sont lexicalisés, ce ne sont pas des inventions personnelles, de vrais « effets de style ». Ils sont non seulement « possibles » ou « permis », mais ils constituent les seuls moyens disponibles dans la langue pour réaliser la diathèse de l'instrument : ces emplois (qu'il s'agisse de « tuer » pour le couteau ou de « démolir » pour le bulldozer) répondent *avant tout* à des besoins d'expression. Ce sont les moyens *ordinaires* dont dispose la langue pour réaliser la diathèse de l'instrument.

Au lieu de dire que les instruments peuvent souvent en français prendre la place du sujet-agent par « métaphore casuelle » ou par « transfert sémantique »⁹⁵, je considère plus simplement que de nombreux verbes d'action ont tendance en français à s'employer *à la fois* à la diathèse agentive et à la diathèse instrumentale. Autrement dit, les verbes d'action sont souvent au moins « diathétiquement bivalents », dans la mesure où ils s'adaptent souvent à la fois à un sujet agent et à un sujet instrument.

⁹⁵ Quasiment dans le cadre d'une hiérarchisation de l'accès à la fonction sujet des différents rôles sémantiques, conception à propos de laquelle je partage le scepticisme de Denis Creissels (1995, 207).

Je ne m'attarderai pas sur ce point dans la mesure où l'étude des instruments et des formulations diathétiques verbales qui leur correspondent n'entrent pas dans le cadre de cette étude consacrée à un phénomène naturel (*embarquer de l'eau*)⁹⁶.

Pour en revenir au verbe « tuer », l'emploi « ce couteau a tué X » (ou du moins une série d'exemples proches dans lesquels les sujets sont respectivement un boulet de canon, une bombe, du poison et de l'insecticide) est répertorié par le *PR* sous la rubrique « B (Sujet chose) 1 Causer la mort de », ce qui n'est pas plus satisfaisant, malgré l'abandon de l'explication par la figure de style. Une série extravagante de sens et de diathèses différents sont juxtaposées dans cette partie de l'article⁹⁷.

Bref, j'ai plaidé plutôt ici pour une *prise en compte à parité des différentes formulations dans le cadre de l'analyse systématique des diathèses*, qui suppose, on l'a vu, une analyse sémantique approfondie.

10.2.5. *Et les vrais emplois littéraires ?*

En revanche, on pourra parler de métaphore etc. pour évoquer des emplois clairement littéraires. C'est le cas de la seule⁹⁸ attestation rencontrée (sur un site Internet), de *s'embarquer* avec le sens d'*embarquer*, dans un texte classé sous la rubrique « Contes et légendes d'Haïti » :

(88) « Au port de Grand-Gosier, trois voiliers s'étirent en balançant mâtures et cordages. La neuvième vague roule les cailloux couleur de chair d'ortolan. Appel ou avertissement? (...)

Tout d'un coup, ils sont en face du couloir de la Ravine-au-Diable. L'émotion est impossible à dissimuler mais inavouable. Tout le bois tremble, du haut du mât jusqu'à la queue du gouvernail. Et le vent de terre attrape les voiles qu'il malmène en un tripotage émouvant. Les petites lames tapotent furieusement et inutilement le flanc du bâtiment. Une ou deux vagues **s'embarquent**. Une ou deux vagues **s'embarquent** avec une grande aisance en giflant de sel des visages dans l'obscurité luisants de ces fanfarons. On en a eu pour trois minutes d'émoi. Le couloir de la Ravine-au-Diable est franchi. L'horizon, d'ailleurs, s'ouvre, tandis qu'éclatent en plein ciel lampadaires et boucans. On va pouvoir passer à travers les Etoiles. »

http://doc-aea.aide-et-action.org/data/admin/contes_et_legendes_d_haiti.doc, p.79.

Le passage cité permet de se rendre compte du style lyrique adopté pour ce récit.

On rencontre le verbe simple *embarquer* dans le même emploi littéraire :

⁹⁶ En revanche, le bref article que j'ai consacré précédemment (2007, inédit) à l'expression du chant (et de la musique instrumentale) incluait l'examen des diathèses de l'instrument de musique et de l'organe de la voix.

⁹⁷ Cette rubrique B1 regroupe, dans cet ordre, les exemples suivants : « Le boulet qui me tuera n'est pas encore fondu » (Napoléon), « cette petite bombe qui peut tuer cent mille hommes d'un coup » (Sartre), « Ou la maladie vous tuera, ou ce sera le médecin » (Beaumarchais) (avec renvoi à *emporter*) ; (Sans compl.) Poison, overdose qui tue. (avec renvoi à *létalement*, *mortel*), « la montagne a encore tué » (Dutourd). (avec renvoi à *homicide*, *meurtre*), Loc. Le ridicule* tue ; Substance qui tue les insectes (insecticide), les parasites (parasiticide), les microbes (bactéricide). Il n'est pas possible de procéder rapidement ici à un reclassement sémantique de ces exemples, dont la variété est trop grande.

⁹⁸ Je ne peux que renouveler ici la mention de la difficulté particulière de trouver de tels emplois minoritaires : l'existence du très fréquent « s'embarquer » (sur un navire ou dans une affaire) rend incertain le repérage de tels emplois.

(89) Vendredi 16 Mars

Nous quittons la marina de Rivière Sens pour aller mouiller devant le centre de Basse-terre. Je débarque avec Isa et Alain, et je retourne à la boutique informatique pendant qu'ils font quelques courses. Mon cordon n'est toujours pas arrivé, on verra ça plus tard. L'embarquement dans l'annexe est délicat, il y a des rouleaux et une vague en profite pour embarquer avec nous.

<http://jmksabeline.spaces.live.com/>

Il s'agit dans ces deux cas d'un emploi métaphorique du verbe d'action (*s'embarquer*), appliqué (par jeu avec le phénomène naturel) à des vagues.

Un article de dictionnaire à entrée sémantique pourrait éventuellement inclure cette forme sous la diathèse correspondante, avec toutefois une indication très claire de son caractère marginal.

10.3. Propositions de mise en forme des données sur *embarquer*

A titre expérimental et provisoire, j'ai essayé d'examiner, pour terminer, les problèmes que pose la mise en forme des données répertoriées dans cette étude.

10.3.1. Modalités du dégroupement

J'ai clairement récusé une organisation des données fondée sur une polysémie maximale organisée grâce à *la syntaxe* (le classement syntaxique qui facilitait certaines recherches pourra être récupéré par des moyens informatiques) ou grâce à l'indication de la relation, par l'intermédiaire des figures de style, entre « les sens » (entre les verbes différents isolés, en revanche, les relations de type analogie pourraient être précisées, dans les cas où elles auraient pu être clairement établies, au titre de transition entre les articles et d'explication).

J'ai plaidé au contraire pour un traitement explicite et exhaustif des diathèses consistant à dégroupier en articles distincts les « sens », c'est-à-dire en fait les notions, les lexies (une forme, « un » sens) en enrichissant leur description de la mention exhaustive de leurs diathèses. La suite de cet article consacrée aux relations de causalité amènera à évoquer les limites de l'extension des diathèses.

Ce dégroupement n'est pas plus coûteux que l'énumération désordonnée des « sens » et des diathèses mêlés dans la présentation classique.

Cela revient à consacrer à chaque sens un article spécifique.

Embarquer 1 : (action) : placer dans une embarcation afin de transporter

Embarquer 2 : (...)

Embarquer 3 : (...)

(...)

Embarquer « x » (par convention, par ex. « 9 ») (*par analogie avec le verbe d'action embarquer 1*)

Phénomène naturel

1. Sur un navire

2. Sur un autre moyen de transport assimilé (hydravion...) : aéronef, 1886 : ex.(30) ; ex.(28), ex. (29)

3. Dans un équipement en rapport avec la navigation : combinaison de plongée utilisée pour se protéger en naviguant : ex. (34)

Embarquer « 10 » (*par analogie avec Embarquer « 9 »*)

Projection de pluie (ou d'eau présente sur la chaussée) sur un véhicule : char fleuri, 1866, Amiel : ex.(32) ; moto : ex. (31)

Embarquer « 11 » (*par analogie avec Embarquer « 9 »*)

Pénétration d'eau dans une embarcation sous la ligne de flottaison / dans une combinaison de plongée : Cf. « voie d'eau »

Voie d'eau

1. Fait que de l'eau pénètre dans une embarcation sous la ligne de flottaison par une fissure dans la coque etc. : Diathèse de l'eau / diathèse du lieu d'arrivée : Embarquer « 11 »

2. Par extension, fait que de l'eau pénètre dans une combinaison de plongée, à l'occasion de la plongée : Diathèse de l'utilisateur du vêtement : Embarquer « 11 » : ex. (33)

Cette étude concernait la construction de l'article *Embarquer « 9-1 »*. Les sens voisins « 9-2 » et « 9-3 » (et à plus forte raison les sens 10 et 11) relèvent d'autres études, y compris pour ce qui concerne la variation diathétique dont ils sont capables.

10.3.2. Quelle entrée pour cet article ?

Le nom de phénomène naturel « embarquement » pourra figurer dans l'article. C'est déjà la position de Mel'cuk, dont les articles ne se restreignent toutefois pas strictement à *un* phénomène ou à *une* action.

Le nom pourrait même constituer l'entrée principale s'il existait un nom pour tous les phénomènes. Il présenterait en effet l'avantage, du fait de son unicité, de subsumer la série des formes verbales éventuellement très variées présentes dans les diathèses.

De fait, dans la mesure où il n'est pas question de réduire aux emplois d'un seul verbe la description des diathèses correspondant à tel ou tel procès, c'est une entrée sémantique claire qui devrait être envisagée.

Il convient de trouver un moyen de montrer le rôle complémentaire de formulations diverses au service des diathèses de telle ou telle action ou de tel ou tel phénomène naturel.

Reste à examiner si un système de renvoi est plus viable qu'un regroupement sous une même entrée. Mel'cuk a opté pour des regroupements importants dans le même article.

10.3.3. Quelles limites pour l'article « embarquement »?

Avec Mel'cuk, l'article de dictionnaire s'étend en effet considérablement. Mon propos n'est pas de proposer ici une organisation aussi ambitieuse, mais d'essayer de cerner les limites d'un article portant sur une notion unique avec ses variations diathétiques.

Il semble cependant, et pas seulement en raison du lien entre processus en cours et processus accompli dans la morphologie verbale du français, mais pour des raisons sémantiques profondes, que le « résultat » d'une action ou, ici, la conséquence d'un phénomène naturel pourrait être associée aux formulations du processus lui-même, à condition évidemment que la situation décrite *fasse référence explicitement* à ce phénomène qui en est la cause.

Je laisserai de nouveau en suspens ici les indications concernant les causes ou les conséquences du phénomène d'embarquement, qui seront décrites dans l'article suivant celui-ci.

Embarquement d'eau

Phénomène naturel

Diathèse 1, du siège du phénomène : **embarquer**...

Diathèse 2, etc.

Ses conséquences directes : la situation de l'eau

• **l'eau embarquée**

L'eau qui a embarqué sur un navire est qualifiée d' « *eau embarquée* ».

• **être embarqué** : se trouver sur une embarcation après avoir embarqué (l'eau) (ex. (64)) :
« En général, peu de pêcheurs comprennent entièrement l'effet de carène liquide, et encore moins l'importante réduction de stabilité transversale qui s'ensuit lorsque ne serait-ce que quelques centimètres (pouces) de paquets de mer **sont embarqués** et demeurent sur le pont »
http://www.tsb.gc.ca/fr/publications/reflexions/marine/2004/issue_21/marine_issue21_sec1.asp

Le verbe *envahir* et le nom *envahissement*, qui mériteraient une étude complémentaire, évoquent l'intrusion de l'eau qui résulte par exemple de l'embarquement d'eau. Ils possèdent un sens plus étendu que celui d'*embarquer*, dans la mesure où ils concernent principalement la phase suivant l'embarquement d'eau, à savoir l'écoulement de l'eau dans les différentes parties du navire. L'étape suivante est l'éventuel *engloutissement* du navire (le navire se remplit d'eau) :

(90) L'accumulation d'eau sur le pont et l'envahissement par les hauts de la cale à poisson ainsi que des espaces sous le pont ont provoqué un engloutissement progressif, l'élimination de la réserve de flottabilité et le naufrage du navire par l'arrière.

(Rapports du BST - Marine 1995 - M95W0013,

www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/1995/m95w0013/m95w0013.asp)

S'il n'est pas question d'envisager ici l'ensemble des notions conjointes, en navigation ou en météorologie marine, il est certain que les « synonymes » ou plutôt les mots de sens voisin gagneraient à être indiqués.

Les noms *entrée d'eau* (mais la distinction entre *entrée d'eau*, *embarquement d'eau* et *voie d'eau* n'est pas toujours claire, sans parler du fait que *voie d'eau*, dans un autre emploi, semble parfois servir d'hyperonyme par rapport à ces trois noms), les verbes *entrer* et *pénétrer* (*passer par-dessus*, plus limité, convenant seulement aux compléments du type : « par-dessus le bastingage ») seraient de bons candidats à ce statut...

Il faut leur ajouter le verbe « mouiller », dans le sens de « recevoir *des embruns* » : un bateau qui « mouille » est un bateau qui, de par sa configuration, est sujet à être facilement aspergé d'eau. Il ne s'agit pas de grandes quantités : « mouiller » a un sens plus faible et plus spécialisé que celui d'embarquer.

Le verbe *mouiller* était présent dans les exemples (54) et (55), p.44-5.

Il semble que le nom *franchissement* soit, pour sa part, complémentaire du nom embarquement (sur un navire)⁹⁹ : il indique le fait que de l'eau pénètre non plus dans un moyen de transport mais dans une zone inhabituelle ou protégée... ou par-dessus un obstacle (une digue...).

(91) De plus, les conditions de vagues et de vents lors des hautes mers génèrent un **franchissement important** des vagues au-dessus de l'empierrement (Tableau 5).

www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/baie_chaleurs/documents/PR5-1_Ann1.pdf

(92) [Novembre 2004 Liahona](#)

franchissement important du fleuve Colorado dans le désert du nord de l'Arizona.

www.lds.org/churchmagazines/11-2004-Liahona140/Nov2004Liahona140.pdf

10.3.4. *Composition de l'article : les diathèses*

J'ai proposé la déclinaison de la liste des diathèses verbales dans un ordre qui corresponde non pas à un éventuel « degré de topicalité » (qui reviendrait, somme toute, à privilégier la seule fréquence), mais aux rôles sémantiques dégagés, classés dans un ordre d'importance relative : le siège du phénomène, puis les lieux concernés par le déplacement de l'eau (que l'on pourrait avoir intérêt à regrouper), puis les hommes présents (mais pas exactement directement *impliqués dans* le phénomène). On pourra leur ajouter enfin dans un deuxième temps (distinct) les diathèses en relation avec la causalité en tant que plus extérieures.

Embarquement

Phénomène qui consiste dans le fait que de l'eau (eau de pluie ou paquets de mer...) s'introduit dans un moyen de transport par eau par-dessus le bord ou par une ouverture située au-dessus de la ligne de flottaison (sabord, bouche d'aération...).

Embarquement d'eau, de paquets de mer etc.

Diathèses :

- Diathèse du siège du phénomène naturel (sujet *l'eau*) :

- Diathèses locales :

lieu d'arrivée de l'eau (sujet : *le bateau*) :

(sujet : *une partie du bateau (le pont...)*) :

lieu de passage de l'eau (sujet : *les sabords...*) :

- Autre diathèse (sujet : *des personnes sur le bateau*)

- Diathèses en rapport avec les relations de causalité : ...

10.3.5. *Diathèses et définition(s) : comment gérer le sens « unique » ?*

La définition du verbe (ou plutôt du phénomène naturel et de toutes les diathèses verbales qui lui correspondent) peut devenir unique dans les cas les plus simples. En théorie, la seule

⁹⁹ *Embarquer* lui-même est rarissime dans ce nouveau sens. Je n'en ai rencontré qu'un exemple sûr dans un texte canadien :

(93) « embarquer, v. R. : Je vais vous dire, il vient des eaux plus hautes que de coutume des fois, il peut se faire que l'eau embarque dessus [le rivage], ça ne dure pas, c'est comme une digue [dans le cas de la montée des eaux en raison de la digue]. » ANQ / Archives judiciaires, 1892, Cour d'appel du Québec, cause n° 2 (1892), Factum de l'intimé, p. 9, Trois-Rivières, doc. de 1892[?] <http://www.tlfq.ulaval.ca>.

mention de la diathèse pourrait à chaque fois suffire à annoncer les formulations qui la réalisent. Faut-il donc renoncer aux « définitions » rencontrées dans les dictionnaires ?

Si elles peuvent encore être utiles (notamment à des traducteurs, sans doute), c'est seulement en tant que *synonymes*¹⁰⁰, en tant que paraphrases, en tant que variantes des diverses diathèses, et non plus en tant que « définitions ».

On comprend qu'elles aient paru indispensables dans la conception précédente de la pluralité de « sens différents ». Mais on notera aussi à ce propos que ce qui a été ressenti artificiellement comme une obligation absolue a entraîné la proposition souvent un peu forcée de formulations inadéquates, auxquelles on peut aujourd'hui renoncer sans inconvénient. Procédons à un rapide bilan des formulations recensées¹⁰¹ :

Diathèse (1), de l'eau : « entrer dans le bateau » de Littré (1877-8, vol.5, *Supplément*) et « pénétrer dans un bateau » du *Grand dictionnaire universel du 19e siècle* de Larousse et du *TLFi* sont acceptables. « Passer et se répandre par dessus-bord » (PR) sont limités à la présence d'une telle indication de lieu.

Diathèse (2), du navire : « laisser entrer de l'eau » (*TLFi, Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey) est moins convaincant ; il conviendrait mieux à la diathèse (4) des sabords (ou, encore mieux, à l'*action*, pratiquée pour les sous-marins, de remplir des ballasts).

Diathèse (3), du pont : « laisser entrer de l'eau » (*TLFi*) convient encore moins bien à cette diathèse en raison de la forme du pont.

Diathèse (5), des hommes sur le bateau : « recevoir par-dessus bord (un paquet de mer) » (PR) est inadapté : il n'est pas question ici de recevoir des paquets d'eau sur soi (ce qui correspond à un autre phénomène, pour lequel le verbe *embarquer* ne convient pas) mais simplement de se trouver sur un navire dans lequel entre de l'eau.

10.3.6. *Composition de l'article : les formes verbales en jeu*

Economie et simplicité accompagnent donc théoriquement le classement des diathèses, surtout dans le cas extrême (qui est celui d'*embarquer*) où la même forme verbale assume les diverses diathèses. Nous avons vu toutefois que certaines diathèses peuvent être réalisées par plusieurs formes verbales, ce qui va ajouter de la complexité.

La mention des *voix* doit devenir systématique puisque les diverses formes actives et passives d'*embarquer* relèvent de diathèses différentes.

J'avais rejeté pour cette étude le statut particulier de l'*impersonnel*, qui en outre ne se présente pas dans le cas d'*embarquer*. Il devra assurément trouver également une place dans cet ensemble.

Les périphrases verbales avec verbe support suivi d'un infinitif ou d'un SN de phénomène etc., et les verbes d'autre origine seront nécessairement et naturellement intégrés dans cette liste de formulations. Il restera à déterminer leur nombre (par exemple, Muller ou

¹⁰⁰ J'emploie ce terme à dessein, les synonymes et éventuels intensifs ayant pour vocation de figurer désormais sous chaque diathèse : le verbe « mouiller » que je viens d'évoquer sommairement devrait figurer à ce titre sous la seule diathèse du bateau, la seule que j'aie rencontrée à ce jour.

¹⁰¹ Je rappellerai ici que les dictionnaires n'ont pu proposer de paraphrase pour la diathèse 4 (les sabords), qu'ils n'avaient pas relevée.

Charaudeau, on l'a vu, sont moins ouverts que Tesnière ou Bonnard). De ce point de vue, les phénomènes naturels ont posé moins de problèmes que ne peuvent en poser les actions. Par exemple, j'ai dû prendre en charge plusieurs formulations complexes de ce type dans l'étude antérieure de « chanter », déjà évoquée (intervention orale de novembre 2006).

La polysémie de « laisser », « faire » etc. amènera à proposer d'explicitier systématiquement le sens de ces différentes formulations analytiques, dont le sens est imprévisible et dont les nuances sont nombreuses (et différentes selon les langues).

Les emplois littéraires, enfin, pourront être indiqués (éventuellement) après les emplois courants.

10.3.7. *Marquages*

Enfin, qualitativement, les formes peu attestées, douteuses (ou en attente de validation, comme le passif « être embarqué par les sabords », qui autorise deux interprétations, dont l'une correspond à un emploi nouveau) devront être signalées comme telles.

Plutôt que d'adopter un code correspondant au type de source comportant les occurrences concernées, étant donné la difficulté d'établir en toute rigueur un tel classement des textes selon le degré de « liberté » de leur style, on se limitera à l'indication de la source. Une construction (transitive directe) attestée une seule fois sera (éventuellement) signalée sans être validée.

Enfin, comme je l'ai suggéré précédemment, les constructions syntaxiques, qui servent actuellement très souvent de critère formel de classement des emplois dans les dictionnaires, pourraient, le cas échéant, être récupérées par un système de recherche ou signalées par une mise en forme appropriée. Le *TLFi* et le *PR électronique* présentent des procédés très efficaces de ce point de vue, en permettant un accès au plan de l'article, qui peut comporter ces indications syntaxiques.

Embarquement n° « x »

I. Phénomène naturel (type : déplacement). Domaine de la *navigation*

Pénétration de l'eau dans un bateau par un orifice situé au-dessus de son niveau de flottaison, notamment par mer agitée, par tangage ou roulis excessif ou par pluie violente.

Diathèses verbales (formulations : embarquer, être embarqué...)

(1) Diathèse du siège du phénomène [Le sujet désigne de l'eau, des vagues, des embruns, des paquets de mer] :

(1) **embarquer** : L'eau embarque (sur le navire)¹⁰² (par l'arrière) (par masses importantes).

La mer était comparativement calme, de sorte qu'elle n'embarquait plus sur le brick que par le travers (BAUDELAIRE, traduction des *Aventures d'Arthur Gordon Pym, d'Edgar POE*, 1858, p. 115).

Le revers des vagues embarquait par masses d'eau considérables (VERNE, *Enf. cap. Grant*, t. 3, 1868, p. 39).

Pour cette dernière traversée, je garde Esquina surtoilé et reste à la barre. Quelques paquets de mer embarquent. (www.ergon-hommia.com/esquina%20Norvege.htm, Voyage en bateau (voilier) vers l'Islande (partie Norvège)) (95)

(2) **être embarqué par** : De l'eau est embarquée (**par** le navire)¹⁰³

La mer est encore bien grosse, une vague est bientôt embarquée (Alexandre DUMAS, *Le speronare*, 1842, ch.4)

*Le soleil aurait vite fait d'absorber l'humidité que deux ou trois lames, **embarquées pendant le typhon**, avaient introduite à l'intérieur de la jonque* (Jules VERNE, *Les Tribulations d'un Chinois en Chine*, 1879, ch.18)

Malgré ses nombreuses qualités, ce bateau connaît un inconvénient puisque lors de la phase d'arrêt, une grande quantité d'eau a été embarquée par l'arrière... (PRO 12 MAN Essai de Pneuboat, www.pneuboat.com/essai/pro12man/index.php) (71)

(3 ?) **être embarqué par** : De l'eau est embarquée **par** (?) les sabords*¹⁰⁴

L'eau embarquée par l'écoutille arrière et retenue sur le plancher du radeau a diminué la stabilité de l'Ovatek (Rapports du BST (Bureau de la Sécurité des Transports du Canada) - Marine 2003 M03M0077, http://www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/2003/m03m0077/m03m0077_sec2.asp) (66)

(4*) Litt.* **embarquer, s'embarquer** : Des vagues embarquent, s'embarquent (emprunts au verbe d'action)

L'embarquement dans l'annexe est délicat, il y a des rouleaux et une vague en profite pour embarquer avec nous. <http://jmksabeline.spaces.live.com/> (89)

Les petites lames tapotent furieusement et inutilement le flanc du bâtiment. Une ou deux vagues

¹⁰² Un seul exemple de construction transitive, qui n'a pas été validé ici, soit « embarquer le kayak » :

(94) *Après la scoumoune qui me colle au basque depuis un moment s'abattrà à nouveau sur votre serviteur : une vague embarque le kayak alors que j'évoluais un peu* <http://csm-vision.frbb.net/vos-sorites-f2/il-était-une-fois-en-aout-t371.htm>.

¹⁰³ En l'absence de complément d'agent, le passif de la formulation (2) est beaucoup plus vraisemblable que le passif de la formulation (3).

¹⁰⁴ Le statut de « par les sabords » est incertain : on doit hésiter entre complément prépositionnel dit « d'agent » et complément de lieu par où l'on passe.

s'embarquent. Une ou deux vagues s'embarquent avec une grande aisance en giflant de sel des visages dans l'obscurité luisants de ces fanfarons.

http://doc-aea.aide-et-action.org/data/admin/contes_et_legendes_d_haiti.doc, p.79. (88)

(2a) Diathèse du lieu d'arrivée de l'eau (formulation globalisante) [Le sujet désigne un bateau]
embarquer (de l'eau) (par les sabords)

Une lame monstrueuse, soulevant la chaloupe, fit casser son grappin, et la jeta sur le sable. (...) elle s'échoua sur l'arrière. Deux ou trois vagues consécutives la mâtèrent presque debout ; et, dans ce mouvement, elle embarqua de son avant une grande quantité d'eau (BERNARDIN de SAINT-PIERRE, *Voyage à l'île de France* (1773), lettre 27)

Lorsque les conditions météorologiques se sont détériorées, le bâtiment a embarqué de l'eau par une ouverture du tableau arrière que les plongeurs utilisent pour se hisser à bord, et cette eau s'est accumulée sur le pont. (Rapports du BST - Marine 1996 - M96C0056)

www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/1996/m96c0056/m96c0056.asp (35)

(2b) Diathèse du lieu d'arrivée de l'eau (formulation précise) [Le sujet désigne la partie précise du bateau qui reçoit l'eau] :
embarquer de l'eau

À de certains coups de lame, l'avant de la corvette embarquait (HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1874, p. 22).

La probabilité que le pont avant embarque de l'eau ou que l'eau dépasse le bastingage fermé est au maximum d'une fois par durée de vie

www.ejustice.just.fgov.be/cgi/api2.pl?lg=fr&pd=2007-03-16&numac=2007014083 (53a)

(3) Diathèse du lieu de passage de l'eau [Le sujet désigne une partie du bateau par où passe l'eau]
embarquer de l'eau : *Les sabords embarquent de l'eau.*

Mais le navire n'est point équilibré, toute la charge est sur le pont et ses flancs sont vides ; un effroyable roulis se fait sentir ; les sabords embarquent l'eau. (Mme Dondel du Faouëdic, *Le journal d'une pensionnaire en vacances* (1906)¹⁰⁵, à la date du 17 septembre) (41)

Les hublots du pont principal sont si bas (franc-bord faible c'est-à-dire 1,008m) qu'ils embarquent de l'eau à partir de 20° de gîte (Rapport d'enquête présenté le 4 novembre 2002 au gouvernement du Sénégal par la commission d'enquête technique sur les causes du naufrage du Joola, p.58 du fichier http://www.ausenegal.com/actu/joola_041102.pdf) (42)

(4) Diathèse « de la ou des personne(s) se trouvant sur un bateau qui embarque de l'eau » [Le sujet désigne une ou des personnes]
embarquer (de l'eau) (par l'arrière)

Nos mâts de hune étaient rompus, nos chaloupes emportées, le gaillard d'arrière rasé, et nous embarquions l'eau à chaque tangage (CHATEAUBRIAND, *Mémoires*, t. 1, 1848, p. 359).

j'ai navigué pendant 1 semaine aux glénans sur une mer d'huile(vacances d'avril) donc je n'ai pas embarqué d'eau.

<http://www.pneuboa.com/serv-bibl/modules/forum/read.php?id=180752> (23)

¹⁰⁵ Ce texte a été consulté dans son édition électronique (réalisée dans le cadre du projet Gutenberg), à l'adresse <http://www.gutenberg.org/ebooks/19152>.

II. Etat consécutif au phénomène naturel précédent :

Diathèse de l'eau

embarqué (« l'eau embarquée »), être embarqué

L'eau embarquée n'a pu être rejetée rapidement hors de la section avant du bateau, qui a subi un envahissement suivi d'un chavirement. (Rapports du BST - Marine 1997 - M97N0067)
<http://www.tsb.gc.ca/fr/reports/marine/1997/m97n0067/m97n0067.asp> (60)

*En général, peu de pêcheurs comprennent entièrement l'effet de carène liquide, et encore moins l'importante réduction de stabilité transversale qui s'ensuit lorsque ne serait-ce que quelques centimètres (pouces) de paquets de mer **sont embarqués** et demeurent sur le pont*
http://www.tsb.gc.ca/fr/publications/reflexions/marine/2004/issue_21/marine_issue21_secl.asp (64)

Remarques :

1. Je n'ai pas fait figurer dans cette liste les hyperonymes (*entrée d'eau ; entrer, pénétrer dans*) ni le complémentaire *voie d'eau*, ni le verbe *mouiller*, qui est moins fort qu'embarquer et relève de la diathèse 2 (« du bateau »).

2. Les exemples cités sont repris du corps de l'étude, à l'exception du premier d'entre eux (« *Pour cette dernière traversée* »), qui est nouveau et porte donc le numéro 95. J'ai en effet fait figurer artificiellement le numéro des exemples après leur référence, à l'exception des exemples littéraires faciles à retrouver grâce au nom de l'auteur.

CONCLUSION

Cette étude a permis de confirmer la grande extension du phénomène des diathèses verbales, conséquence de la grande souplesse du français dans l'attribution du statut de thème-support (de « topique ») et du goût pour la phrase verbale classique, qui sert de modèle à ces formulations.

Elle a également permis de découvrir la variété des emplois diathétiques d'un seul et même verbe, *embarquer*. La thèse ici défendue est que, au hasard des évolutions du lexique, les verbes s'emparent ainsi de valeurs voisines et qu'il y a une grande différence entre les simples couples (d'actifs et de passifs ou de verbes dits symétriques) valorisés dans la littérature spécialisée et ces séries éventuellement importantes en nombre (souvent complétées en outre par les variations de voix, les locutions verbales avec « auxiliaires » et avec les noms de phénomènes ou d'action...) au service de l'expression des diathèses.

Le nombre important d'éléments en jeu dans tout déplacement (et donc en jeu dans *l'embarquement de l'eau dans un navire*) est assurément à l'origine de la richesse de l'exemple traité. Il est toutefois notable que l'existence d'un verbe d'action homonyme n'ait même pas constitué un frein à ces créations, qui ont abouti à une telle profusion (le jeu des voix s'ajoutant à la polyvalence lexicale) qu'il arrive qu'il existe plusieurs formulations concurrentes pour une même diathèse.

Sur le plan sémantique, par ailleurs, outre les éléments directement impliqués dans le phénomène naturel, qu'il a fallu s'efforcer de définir précisément, nous avons même rencontré (en attendant l'étude complémentaire des relations de causalité) un élément *lâchement* rattaché au phénomène proprement dit (*les hommes* sur le bateau qui embarque de l'eau). Il n'y a donc pas entre diathèses et unités (modules de base ?) sémantiques un lien étroit et exclusif.

Tout élément topicalisable peut virtuellement devenir sujet en français. On peut donc théoriquement avoir besoin de verbes à n'importe quelle diathèse, c'est-à-dire de verbes ayant pour sujet un élément sémantique de nature très variable. On est loin ici des « rôles sémantiques » les plus importants, et encore plus des prototypes sémantiques.

Les diathèses verbales ont une portée très variable en français : elles peuvent satisfaire au besoin de topicaliser des détails, des éléments sémantiquement secondaires, mais elles peuvent aussi, par une tendance inverse, servir à fusionner des énoncés et donc à associer des éléments sémantiques relevant de propositions différentes, comme on le verra lors de l'étude ultérieure du cas bien connu des relations de causalité.

L'étude des actions n'aura ici été abordée que très ponctuellement pour dénoncer le sort trop flou fait à l'instrument, par exemple d'un crime (lors de l'évocation du traitement par les dictionnaires du verbe *tuer*, exemple qui avait été choisi par Bernard Pottier, et du sort fait à la diathèse de l'instrument dans ce cas précis).

Les incidences de ce type d'études sur l'élaboration des articles de dictionnaire (dont des évolutions possibles ont été évoquées) et sur les dictionnaires bilingues ainsi que sur la typologie verbale sont évidentes.

Je rappellerai pour terminer les étapes qui ont été prévues à la suite de cette première (de fait, seconde) étude du domaine des diathèses.

Tout d'abord (j'ai été contraint de le rappeler après l'avoir annoncé déjà plusieurs fois), cet article sera complété par une étude des diathèses dans le cadre des relations de causalité autour du même phénomène naturel de l'embarquement d'eau.

Cette étude elle-même imposera de refaire le point sur ces relations de causalité, qu'il est possible de décrire de façon systématique. Je m'appuierai pour cela sur des recherches personnelles entamées depuis un temps certain et (re)présenterai à cette occasion deux mises en système antérieures de ce type de relations, c'est-à-dire deux recherches, d'ailleurs indépendantes l'une de l'autre, dont j'ai rejoint à mon tour les conclusions par d'autres chemins.

Emmanuel DERONNE,
MC à l'IUFM de Lorraine
emmanuel.deronne@lorraine.iufm.fr

Références bibliographiques

Dictionnaires de langue

BESCHERELLE, Louis-Nicolas (1845-1846) *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*, en 2 tomes, Garnier frères, Paris.

Collectif (1970-2006, en cours) *Nouveau glossaire nautique d'Augustin Jal*, éd. Mouton, puis éd. du CNRS (vol.1 (A), 1970 / vol.10 (M), 2006), révision de l'ouvrage d'Augustin Jal publié en 1848.

GRUSS, Robert (1952) *Petit dictionnaire de marine*, 3^{ème} édition refondue et augmentée, Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales, Paris. La première édition est de 1945, chez le même éditeur. La cinquième édition (1978), entièrement refondue, est parue aux Editions maritimes et d'Outremer, Paris, sous le titre *Dictionnaire Gruss de marine*.

GUILBERT, Louis, LAGANE, René, NIOBEY, Georges (dir.) (1971-1972) *Grand Larousse de la langue française* en six volumes, Larousse, Paris.

LAROUSSE, Pierre (dir.) (1866-1876) *Grand dictionnaire universel du 19^e siècle* en 15 volumes, Administration du grand dictionnaire universel, Paris.

LECLÈRE, Julien (1960) *Glossaire des termes de marine* (© Julien Leclère).

LECOMTE, Jules (1835) *Dictionnaire pittoresque de marine*, éd. de l'Estrau, Paris.

LITTRÉ, Paul-Émile (1863-1864) *Dictionnaire de la langue française*, en cinq volumes, dont un *Supplément*, Hachette, Paris (2^{ème} éd. 1872-1877).

PÂRIS, Edmond et BONNEFOUX, Pierre-Marie-Joseph (1847) *Dictionnaire de marine à voiles et à vapeur*; le vol.1, *Dictionnaire de la marine à voile*, a été republié en 1999 (éd. du Laveur, Paris).

REY, Alain (dir.)

(1992) *Dictionnaire historique de la langue française*, Robert, Paris.

(2001) *PR, Le Petit Robert électronique : Le Petit Robert de la langue française* (2001)

(2007) *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, CDROM, Robert, Paris.

ROBERT, Paul (dir.)

(1964) *Grand Robert de la langue française, Grand Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*

ROMME, Charles-Nicolas (1792) *Dictionnaire de la marine française, La rochelle.*

TLFi, *Le Trésor de la langue française informatisé* (INALF / ATILF), en ligne à l'adresse <http://atilf.atilf.fr/>, Nancy. Publié sur Cdrom par CNRS Éditions (2004).

WILLAUMEZ, Jean-Baptiste Philibert (1820) *Dictionnaire de marine*, sans nom d'éditeur (reprint *Le Chasse-Marée, Douarnenez, 1998*).

Ouvrages et articles de linguistique

ALONSO RAMOS, Margarita (1991) « Discussion : Verbes supports et fonctions lexicales », *Linguisticae investigationes* 15,1, 203-23, John Benjamins, Amsterdam, Philadelphia. Traite de Gaston Gross (1989).

BACH, Emmon et HARMS, Robert T. (eds.) (1968) *Universals in Linguistic Theory*, New York ; Montréal ; Holt, Rinehart and Winston, Londres.

BENVÉNISTE, Emile

(1950) « Actif et moyen dans le verbe », *Journal de psychologie*, janvier-février 1950 (repris dans *Problèmes de linguistique générale* (1966), ch.14, 168-175).

- (1960) « Être et avoir dans leurs fonctions linguistiques », *Bulletin de la Société de Linguistique*, LV (repris dans *Problèmes de linguistique générale* (1966), ch.16, 187-207).
- (1966) *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris.
- BONNARD, Henri** (1981) *Code du français courant*, Magnard, Paris.
- BORILLO, Andrée** (1998) *L'espace et son expression en français*, Ophrys, Collection L'essentiel, Gap.
- CAPART, Jean** (1968) *Je lis les hiéroglyphes*, Presses universitaires de Bruxelles, Bruxelles.
- CHARAUDEAU, Patrick** (1992) *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette éducation, Paris.
- COMBETTES, Bernard** (1999) « Thématisation et topicalisation : leur rôle respectif dans l'évolution du français », in Guimier, *La thématization dans les langues, actes du colloque de Caen 9-11 oct 1997*, 231-245.
- CREISSELS, Denis**
 (1995) *Éléments de syntaxe générale*, PUF, Paris.
 (2003) *Cours de syntaxe générale*, prépublication numérique novembre 2003, sous le titre *Cours de Syntaxe, Année 2003-2004*, datée du 23 décembre 2003, Université Lumière, Lyon 2. Présentation à l'adresse <http://lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-343.pdf>; consultation et téléchargement à l'adresse http://lesla.univ-lyon2.fr/article.php3?id_article=562
- DERONNE, Emmanuel** (2007) *Des voix aux diathèses*, article issu d'une intervention au séminaire de l'ATILF (Nancy) de novembre 2006. Publié sur le site <http://emmanuel.deronne.free.fr>.
- DUBOIS, Jean** (1967) *Grammaire structurale du français*, vol.2 : *le verbe*, Larousse, coll. Langue et langage, Paris.
- DUBOIS, Jean et al.** (1994¹, 2002²) *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
- FILLMORE, Charles J.** (1968) « The case for case » in E. Bach et R. Harms (éds), *Universals in Linguistic Theory*, 1-90.
- FOREST, Robert** (1988) « Sémantisme entéléchique et affinité descriptive : pour une réanalyse des verbes symétriques ou neutres du français », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome 83, 1, 137-162, Klincksieck, Paris.
- GENTILHOMME, Yves** (1992) « Panorama sur le Dictionnaire explicatif et combinatoire : retombées pédagogiques », in Mel'cuk (1992) *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain : recherches lexico-sémantiques III*, 95-120.
- GIVON, Talmy** (1990) *Syntax : A functional-typological introduction*, 2, éd. John Benjamins, Amsterdam, Philadelphia.
- GROSS, Gaston** (1989) *Les constructions converses du français*, Droz, Genève. Discuté par Margarita Alonso Ramos (1991).
- GUIMIER, Claude, éd.** (1999) *La thématization dans les langues, actes du colloque de Caen 9-11 oct 1997*, Peter Lang, Bern, Berlin, New York.
- HAGÈGE, Claude**
 (1978) « Du thème au thème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique », in *La linguistique*, 14, fasc.2, 3-38, PUF, Paris.
 (1982) *La structure des langues*, Que Sais-Je n°2006, PUF, Paris.
 (1985¹, 1986²) *L'homme de paroles, Contribution linguistique aux sciences humaines* (Fayard, Paris, puis Folio Essais n°49, édition à laquelle nous avons renvoyé, Gallimard, Paris).
- HATOUTH, Nabil, PLÉNAT, Marc, TANGUY, Ludovic** (2003) « Enquête sur les dérivés en -able », *Cahiers de grammaire* 28, 49-90, consultable à l'adresse <http://w3.univ-tlse2.fr/erss/textes/publications/CDG/28/CG28-4-Hathout.pdf>, Toulouse.
- HUOT, Hélène** (2001) (sous la direction de Michèle PERRET) *Morphologie : Forme et sens*

des mots du français, Armand Colin, Paris.

LE GOFFIC, Pierre, COMBE McBRIDE, Nicole (1975) *Les constructions fondamentales du français*, Coll. Le français dans le monde – B.E.L.C. Hachette/Larousse, Paris.

LEHMANN Alise et MARTIN-BERTHET Françoise (1998), *Introduction à la lexicologie*, Dunod, Paris.

LEMARÉCHAL, Alain (1989) *Les parties du discours, sémantique et syntaxe*, PUF, Paris.

LEROT, Jacques (1993) *Précis de linguistique générale*, éd. de Minuit, Paris.

LI, Charles N. (éd.) (1976) *Subject and topic*, Actes du colloque tenu à l'Université de Santa Barbara en Californie en mars 1975, New York, San Francisco, London Academic Press.

LI, Charles N. et THOMPSON, Sandra A. (1976) « Subject and topic : A new typology of language », in LI Charles N. (éd.) (1976) *Subject and topic*, 457-489.

MEL'CUK, Igor (éd.) avec **Nadia ARBATCHEWSKY-JUMARIE, Lidija IORDANSKAJA et Suzanne MANTHA, réd. André CLAS** (1992) *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain : recherches lexico-sémantiques III*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

MEL'CUK, Igor (1992) « Paraphrase et lexique : la théorie sens-texte et le Dictionnaire explicatif et combinatoire », in Mel'cuk, *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain : recherches lexico-sémantiques III* (1992), 9-58.

MEL'CUK, Igor, CLAS André, POLGUÈRE, Alain (1995), *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Duculot, Louvain-la-Neuve.

MÉLIS, Ludo (1990) *La voie pronominale : la systématique des tours pronominaux en français moderne*, Duculot, Paris/Louvain-la-Neuve.

MULLER, Claude

(2002) *Les Bases de la syntaxe, syntaxe contrastive français - langues voisines*, Presses universitaires de Bordeaux.

(2005) "Diathèses et voix en français", in *Interaction entre sémantique et pragmatique, Actes du XI Séminaire de Didactique Universitaire* (organisé par l'Association des Chercheurs en Linguistique Française, Université Ovidius, Constanta 2004 ; textes réunis par Florica HRUBARU), 73-95, Editura ASE, Bucarest. Egalement consultable à l'adresse http://erssab.u-bordeaux3.fr/IMG/pdf/Passif_et_diatheses.pdf, 16 p.

NEVEU, Franck (2004) *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, Paris.

POTTIER, Bernard

(1974) *Linguistique générale*, Klincksieck, Paris.

(1988¹, 1992²) *Théorie et analyse en linguistique*, P.U.F, Paris.

SCHNEDECKER, Catherine (2002) « A propos des emplois régis d'avec », *Travaux de linguistique* 44,1, 101-113, Université de l'Etat, Gand. Egalement consultable à l'adresse http://www.cairn.info/resume.php?ID_REVUE=TL&ID_NUMPUBLIE=TL_044&ID_ARTICLE=TL_044_0101&FRM=N

SERBAT, Guy

(1975¹, 1980²) *Les structures du latin*, Picard, Paris.

(1981) *Cas et fonctions*, PUF, Paris.

STÉFANINI, Jean (1962) *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, Publication des annales de la faculté des lettres d'Aix-en-Provence.

TESNIÈRE, Lucien (1959, 1965²) *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.

WILMET, Marc (1997) *Grammaire critique du français*, Duculot / Hachette Supérieur, Louvain-la-neuve.

Éléments du corpus consulté¹⁰⁶

- AMIEL, Henri-Frédéric (1866) *Journal intime de l'année 1866*.
- AYMÉ, Jean-Jacques (1800) *Déportation et naufrage de J.J. Aymé, ex-législateur*, Librairie Maradan, Paris.
- BABINET, Jacques (1863) *Etudes et lectures sur les sciences d'observation et leurs applications pratiques*, vol.7.
- BAUDELAIRE, Charles (1858) Traduction des *Aventures d'Arthur Gordon Pym* d'E. Poe.
- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Jacques-Henri (1773) *Voyage à l'île de France*.
- BOREL, Pétrus (1836) Traduction de *Robinson Crusoë* de Daniel Defoe.
- CHATEAUBRIAND, François-René de (1848) *Mémoires*, t.1.
- DONDEL DU FAOUEDIC, Mme (1906) *Le journal d'une pensionnaire en vacances*, Imprimerie Lafoyle Frères, Vannes.
- DUMAS, Alexandre
(1839, dans la Revue de Paris, Nouvelle série, puis 1840) *Vie et aventures de John Davys*.
(1840) *Crimes célèbres*, t.3 (« Murat »).
(1842) *Le Speronare*.
- DUMONT D'URVILLE (écrit en 1837-1840, publié en 1842, avec des notes complémentaires d'autres auteurs) *Voyage au Pôle sud et dans l'Océanie, sur les corvettes "l'Astrolabe" et "la Zélée"*.
- FERRAN, Pierre (1999) *Les vrais mots d'enfants*, Horay, Paris.
- GARNERAY, Louis (1851) *Voyages, aventures et combats* (rééd. Payot, 1991).
- GAUTIER, Théophile (1843) *Voyage en Espagne*.
- GIDE, André (1903) Traduction de *Typhoon* de Conrad.
- HUGO, Victor (1874) *Quatre-vingt-treize*.
- LAMARTINE, Alphonse de (1849) *Confidences*.
- MICHELET, Jules (1861) *La mer*.
- VERNE, Jules (1866) *Les aventures du capitaine Hatteras*
(1868) *Les Enfants du capitaine Grant*
(1879) *Les tribulations d'un Chinois en Chine*
(1886) *Robur le conquérant*
(1888) *Deux ans de vacances*
(1905) *Le phare*

Sites internet :

Site du BEAmer, Bureau d'enquêtes sur les événements de mer (Ministère des Transports, France), <http://www.beamer-france.org>.

Site du BST (en anglais TSB), Bureau de la sécurité des transports du Canada, <http://www.tsb.gc.ca>.

Glossaire des termes de Marine ancienne,

<http://cbozeix.club.fr/GlossaireMarine/glossaire.htm>

Lexique des termes marins, <http://www.mandragore2.net/dico/lexique2/lexique2.php>

Site <http://www.marine-marchande.com/>

Site <http://www.marine-marchande.net/>

Remerciements à Yvon PERCHOC, auteur d'articles et de photographies du site marinemarchande.com.

¹⁰⁶ Les citations ont été extraites de la base *Frantext* ou de diverses éditions électroniques dont la référence figure sous chacune d'entre elles dans le corps de cet article.

Annexe 1 :

Tableau chronologique des formulations verbales (verbe *embarquer*) attestées au service des diathèses de l'embarquement d'eau.

	Diath 1 ou « de l'eau »	Diath 2 ou « du bateau »	Diath « 3 » ou « de la partie du bateau »	Diath 4 ou « du lieu de passage »	Diath 5 ou « des hommes »
1773		X actif			
1820	X actif (<i>dict</i>)				
1836					X (<i>trad</i>)
1839					X
1842	X actif				
1842	X passif				
1858 ¹⁰⁷ (<i>trad</i>)	(actif) +	(actif) +			(actif)
1864		X actif intransitif (<i>dict</i>)			
1866	part passé passif				
1874			X actif intransitif		
1906				X	
1932					X actif intransitif (<i>dict</i>)

Remarques :

X = apparition de

+ = présence conjointe dans la même œuvre

Dict = mention dans un dictionnaire sans indication de source

Trad = dans une traduction en français d'un texte originellement écrit dans une autre langue

Le nom **embarquement** lui-même n'est pas attesté dans cet emploi avant 1952 (3^{ème} édition du dictionnaire de Gruss) (le contenu des éditions 1 et 2 reste à vérifier), puis 1960 (*Glossaire des termes de marine* de Julien LECLÈRE). Je n'en ai pas à ce jour rencontré d'attestation antérieure à 1996, date qui peut être considérée comme tout à fait provisoire, dans la mesure où elle est due au caractère récent du corpus consulté (sites spécialisés français et canadiens).

¹⁰⁷ Il ne s'agit pas à cette date d'apparition, mais seulement de co-occurrence de formulations dans la même œuvre, à savoir la *traduction* par Baudelaire des *Aventures d'Arthur Gordon Pym* d'Edgar Poe.

Table des matières

Présentation	1
1. Les <i>diathèses</i>, une notion relativement récente qui s'est dégagée difficilement de la notion de <i>voix</i>	3
1.1. Des voix aux diathèses	
1.2. Pourquoi cette crise et ces essais d'élargissement ?	4
1.3. S'agit-il seulement de « thème » et de sujet ?	7
1.4. De quel « thème » s'agit-il ?	8
1.5. Rôles sémantiques : combien et lesquels ?	10
1.6. Combien de topiques possibles ?	11
2. Les outils en jeu	13
2.1. Les voix ne répondent pas de façon simple aux besoins des diathèses	
2.2. La gamme des formulations verbales	17
3. Embarquer : organisation des données connues et pistes de recherches complémentaires	23
3.1. La notion en jeu : un phénomène naturel	
3.2. Premier aperçu des données : deux « sens » d' <i>embarquer</i> répertoriés par le <i>PR</i> et par le <i>TLFi</i> .	25
3.3. De ces deux « sens » aux <i>diathèses</i> : combien de diathèses effectivement répertoriées ?	26
3.4. Les recherches complémentaires envisageables : quels corpus ?	28
3.5. Retour vers le passé : dictionnaires, base <i>Frantext</i> et autres textes	
3.6. Les textes contemporains	32
4. Premiers résultats : compléments concernant certaines des diathèses déjà répertoriées	34
4.1. Compléments aux formulations relevant de la « diathèse 2 », diathèse « du bateau »	
4.2. Les poissons volants peuvent-ils « embarquer » ?	
4.3. Complément à la « diathèse 3 » : d'autres personnes du verbe pour la diathèse des occupants de l'embarcation.	35
4.4. Extension du verbe embarquer à d'autres moyens de transport et autres éléments liés, pour répondre à diverses diathèses	38
5. Vers d'autres diathèses...	41
5.1. Une quatrième diathèse	
5.2. Une autre indication de lieu marginalement topicalisée ou une cinquième diathèse ?	43
5.3. Nouveau bilan	46
6. Autre complément aux dictionnaires : « l'eau embarquée », un passif gênant ?	48
7. Nouveau complément aux dictionnaires : un nom de phénomène naturel, l'« embarquement », mal reconnu jusqu'à présent	54
7.1. Il existe un nom embarquement correspondant au verbe de phénomène naturel embarquer	
7.2. Embarquement et diathèses	56
7.3. Un adjectif pour indiquer une certaine tendance à l'embarquement d'eau...	

8. Diathèses et sémantique	58
8.1. Les rôles sémantiques comme objectif	
8.2. Comment isoler les différents « rôles sémantiques » qualifiant les diathèses ?	
8.3. Reprise de l'analyse des éléments en jeu dans l' <i>embarquement d'eau</i>	61
9. Les outils au service des diathèses du phénomène naturel « embarquer de l'eau » : bilan	72
9.1. Liste des outils relevés	
9.2. La polyvalence du verbe <i>embarquer</i> comme solution lexicale aux besoins liés aux diathèses	74
9.3. Quelle dynamique de création des diathèses ? Pour la micro-datation.	
10. Le traitement des diathèses dans le dictionnaire	77
10.1. Quelle norme ?	
10.2. Quelle organisation des données ?	78
10.3. Propositions de mise en forme des données sur <i>embarquer</i>	83
Conclusion	92
Références bibliographiques	94
Annexe 1 : Tableau chronologique des formulations verbales (verbe <i>embarquer</i>) attestées au service des diathèses de l' <i>embarquement d'eau</i> .	98